

# JOURNAL JCM 566

Enseignement | **Journal** | Magazine bimestriel  
Formation | **de la** | Numéro 566  
Pratique amateur | **Confédération** | Mars 2014  
Diffusion | **Musicale** | ISSN: 1162-4647  
Création | **de France** | [www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)

**BRASS BAND**  
Le Palmarès  
du 10<sup>e</sup> Championnat  
National à Yvetot

**EN PASSANT  
PAR LA LORRAINE**  
Une région en musique



**DÉSIRÉ DONDEYNE : NOVATEUR DU RÉPERTOIRE POUR HARMONIE**

À partir de mai 2014,  
OPENassos devient



# Open talent

La plateforme  
du Spectacle  
Vivant



**RTAIL**



**LOGICIELS**



**RÉSEAU**



[www.opentalent.fr](http://www.opentalent.fr)

Création graphique : flakon - www.flakon.fr - crédit photos : iStockPhoto

# 566 Édito



© Guy Buchheit

Jean Jacques Brodbeck,  
Président de la CMF & de la CISM

## BILAN ET PERSPECTIVES

*Quatre ans de présidence, quatre ans de travail quotidien souvent acharné, mon prédécesseur Jean-Marie Dazas m'avait prévenu... c'est un travail à temps complet.*

*Vient donc celui du bilan, qu'avons-nous fait ? À l'instar de ce pitoyable spectacle quotidien sur les chaînes, je ne tomberai pas dans le travers de critiquer ceux qui m'ont précédé. Disons que le temps a encroûté toutes les strates du système, qu'un autre temps a été nécessaire pour nettoyer les écuries d'Augias et que le fait d'implanter des technologies modernes dans un système qui n'est pas encore complètement clean ne leur rend pas service et participe de leurs difficultés à s'organiser.*

*La CMF seule n'est pas en cause, l'évolution des comportements en matière sociale et sociétale, celle du civisme ou de la civilité des gens, ne favorisent pas les réformes porteuses d'espoirs, bien au contraire elles inquiètent nos ouailles. Et pourtant le pessimisme ne représente en rien la solution à aucun problème, seul aborder le lendemain avec détermination dans des perspectives stratégiques courageuses nous portera.*

*Les travaux d'Hercule ont commencé avec la modification statutaire, la perspective prochaine d'une implantation des services dans de nouveaux locaux modernes, d'une évolution significative des moyens de communication et des méthodes de travail complèteront la panoplie de mesures engagées.*

*Un audit général de la CMF est en cours, bientôt les derniers méfaits du temps seront identifiés, et nous pourrons alors rendre l'ouvrage à sa vraie destination, celle d'une confédération totalement vouée au développement de la pratique artistique collective avec son réseau, avec ses services aux membres, avec de nouveaux projets d'envergure, avec un nouvel optimisme, avec un nouvel élan.*

*La CMF saura assumer sa mutation, car elle incarne la communauté des gens qui ont décidé de vivre ensemble dans l'amour et le partage.*



Contactez-nous: **09.52.21.87.85**




**Spécialiste de l'uniforme des Fanfares & Harmonies**

Nous habillons: dames, hommes, enfants.  
De la plus petite taille à la plus grande !!!  
En fonction de:  
vos attentes, vos besoins et votre budget,  
nous nous adaptons.

Pour Renouveler, Changer, Innover,  
Votre uniforme,  
C'est notre métier.


[contact@uniformesdiffusion.fr](mailto:contact@uniformesdiffusion.fr)

**+ SIMPLE  
+ RAPIDE**  
pour acheter  
toutes vos partitions

**Diam**  
*Diffusion Art Musique*  
[diamdiffusion.fr](http://diamdiffusion.fr)



**ALLO-COMMANDE**  
**09 79 99 11 99**  
...l'appel non surtaxé).....



**Les Distinctions de la CMF**

La Confédération Musicale de France a mis en place une large palette de distinctions destinées à saluer la fidélité et l'implication des membres de ses sociétés affiliées.

Il existe plus de 30 modèles de médailles, plaques, barrettes et réductions fédérales et confédérales, couvrant ainsi l'ensemble des activités musicales (instrumentiste, choriste, chef...) ou administratives (président, trésorier, secrétaire...).

- LES MÉDAILLES & BARRETTES
- LES MÉDAILLES CISM
- LES PLAQUES

Toutes les commandes de distinction de la CMF et de la CISM se font via les fédérations régionales affiliées qui les traitent puis les transmettent à la CMF.

*Plus d'informations sur [cmf-musique.org](http://cmf-musique.org)*

EN PARTENARIAT AVEC LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

**BACH FESTIVAL TOUL**  
édition 2014

**LE FESTIVAL BACH DE TOUL**

**LE FESTIVAL BACH DE TOUL EN LOIRAINNE ET EN ALSACE**

**LE FESTIVAL BACH DE TOUL, À PARIS ET EN EUROPE**

**LE FESTIVAL BACH DE TOUL EN VOULPES ET EN SAINTOIS**

**LE FESTIVAL BACH DE TOUL, À PARIS À BERLIN**

**WWW.BACHTOULFESTIVAL.COM**  
ASSOCIATION MUSIQUE TOUL EN FRANCE  
www.lamuse.org - www.toul-musique.com

**Journal de la Confédération  
Musicale de France**

Édité par CMF Diffusion,  
BP 252 – 75464 Paris CÉDEX 10  
103, Bd de Magenta, 75010 Paris  
tél: 0142829244 / fax: 0145960686  
N° de commission paritaire: 1014G85496  
N.c.8. Paris 381279637  
Siret n°38127963700015  
APE n° 923 A, Banque HSBC,  
70, Bd de Magenta, 75010 Paris  
SARL au capital de 19840 €  
n°ISSN 1162-4647

**Directeur de la publication**

Jean Jacques Brodbeck

**Sur internet**

Journal: [redaction.jcmf@cmf-musique.org](mailto:redaction.jcmf@cmf-musique.org)

CMF: [www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)

[cmf@cmf-musique.org](mailto:cmf@cmf-musique.org)

**Rédaction et réalisation**

Christine Bergna

mail: [redaction.jcmf@cmf-musique.org](mailto:redaction.jcmf@cmf-musique.org)

Adrien Aybes-Gille

mail: [pao.jcmf@cmf-musique.org](mailto:pao.jcmf@cmf-musique.org)

tél: 0142829244

**Abonnement**

Roger Malonga, tél: 0142829245

mail: [abonnements.jcmf@cmf-musique.org](mailto:abonnements.jcmf@cmf-musique.org)

Tarif de l'abonnement à l'année (5 parutions  
dont le numéro de juillet et le supplément

Examens et concours de décembre en version  
numérique), France: 30 €/Étranger: 37 €

Prix au n°: 7 €/n° avec supp.: 12 €

(Pensez à nous signaler

tout changement d'adresse)

**Publicité**

Au support, tél: 0142829244

**Impression**

Imprimerie de Montligeon, ZI les Gaillons

Nord, 61400 Saint-Hilaire le Château

**Dépôt légal n°21689**

«Toute reproduction même partielle  
par quelque autorité que ce soit, du contenu  
de la présente revue, est interdite, selon  
la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation  
écrite préalable du directeur de la publication.  
Cette autorisation spécifique et préalable  
suppose en tout état de cause que la source  
du texte reproduit soit mentionnée».

## Actualités

- 4 **En bref:**
  - Jean Jacques Brodbeck remet la Croix d'Honneur de la CISM à Michel Brisse
  - Stage de direction de chœur avec Nicole Corti et la collaboration du Chœur Britten, en juillet
  - Rejoindre l'Orchestre national d'accordéons
  - Du neuf dans CMF réseau
- 8 **En passant par la Lorraine**  
Plein feu sur la pratique collective dans les Vosges
- 11 **Championnat national de Brass Band à Yvetot: palmarès 2014 et la parole à Roy Terry**
- 14 **Le Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs, appel à projet**
- 15 **Bulletin d'abonnement**

## Rencontre

- 16 **Désiré Dondeyne:**  
novateur du répertoire de l'orchestre d'harmonie

## Musique & Histoire

- 19 **Les partitions pour orchestre à vent de Gaspard Spontini**  
par Francis Pieters

## Boîte à outils

(Cahier central)

- I-III **La nouvelle représentativité au sein de la CMF**
- IV **Élection du C.A. de la CMF**

## Musique & Histoire (suite)

- 23 **De la musique au logis à la musicologie:**  
*Paul Valéry* (suite)  
par Frédéric Robert

## Les Sorties

- 25 **Les Brèves**

## Discothèque

- 27 **La Discothèque d'or**  
de Francis Pieters
- 30 **Les Disques classiques**  
d'Anny Leclerc

## Musiques actuelles

- 31 **Multiquarium**  
de Charlier/Sourisse  
par Bernard Zielinski

## Formation

- 33 **François Thuillier dynamise la pratique des cuivres à La Réunion**  
par Nancy Dupont

## Infos

- 35 **Régions**
- 42 **Infos-médiathèque**
- 43 **Bloc-notes**
- 43 **Liste des jurés internationaux**
- 44 **Petites annonces**

# En Bref



Jean Jacques Brodbeck et Michel Brisse

## REMISE DE MÉDAILLE

■ Jean Jacques Brodbeck remet la Croix d'Honneur de la CISM à Michel Brisse

« Cher Monsieur Michel Brisse, Vos états de services civils et militaires d'une part, associatifs et altruistes d'autre part, sont tellement impressionnants que seule la déférence la plus profonde nous autorise à prendre la parole en ce jour. Entre, la grande famille que vous avez créée avec des enfants dont la renommée n'est plus à faire, vos états professionnels à La Poste où vous avez gravi toutes les échelles, un parcours de combattant dans le monde musical, puis, en passant, une démonstration dans le monde de la plume puisque vous avez écrit une iconographie remarquable sous le titre « Autour de Paul Petit, peintres et sculpteurs en Val d'Audrie » et je sais que vous en préparez un autre... nous avons le choix pour souligner les mérites immenses qui sont les vôtres. Acceptez donc, cher Michel Brisse, notre marque de respect et de sympathie de ce

jour comme une manifestation sans prétention et marquée par l'humilité. Monsieur Michel Brisse, vous avez la considération et la reconnaissance du peuple et des institutions publiques, vous restez au quotidien le commandeur d'une action citoyenne impressionnante au profit de la pratique musicale collective à l'échelle de votre région.

Non seulement vous avez à votre actif un travail, une besogne quotidienne extraordinairement dense et sérieuse, vous êtes aussi devenu une référence de présence et de précision, une personnalité sur qui l'on peut se fier, un exemple pour toutes les générations qui vous suivent. À 81 ans vous présidez et dirigez encore et toujours des fédérations, des associations, des femmes et des hommes et les amenez au partage non seulement d'un plaisir musical personnel, mais surtout à celui de la discipline commune, du respect et de l'écoute du voisin et de l'autre avec une force de conviction que les plus jeunes d'entre nous vous envient. Nous savons que vous portez un nouveau projet car vous n'êtes pas homme à laisser mourir les situations, bien sûr vous vous préoccupez de votre succession et l'exemple que vous avez donné aux plus jeunes les portera vers l'envie et le besoin de vous soutenir pour prendre le relais. Votre humilité sera ainsi justement récompensée.

Votre renommée, l'éclat de votre action sur le terrain, ont dépassé les limites nationales à telle enseigne que Michel Brisse est connu dans la Confédération Internationale des Sociétés de Musique comme personnalité de référence qui porte honneur à notre mouvement.

J'ai donc l'honneur, cher Michel Brisse, de vous remettre la Croix d'Honneur de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales et vous en félicite au nom de tous les musiciens de France et d'Europe. »

**Discours de M. Jean Jacques Brodbeck, le 12 décembre 2013**

« Monsieur Le Président, chers collègues administrateurs et administratifs, chers amis de Picardie de la Somme et familles réunis, dans un cadre aussi étendu que la Confédération Internationale des Sociétés musicales qui rassemble 22 pays et 22 000 sociétés, l'étroite Picardie actuelle et la Somme ne représentent qu'une infime partie de cet immense territoire, que vous présidez musicalement et que nous aimerions connaître davantage. De là, à y distinguer un samarien, en ma personne, il vous a bien fallu quelque baguette de sourcier pour y parvenir. Au niveau national, coincé entre la Mégapole parisienne et le pays des Inuits, on a peine à situer notre région et notre département alors qu'en dehors de quelques aléas, il y fait bon vivre. C'est sur ce terrain, aussi fertile qu'en guerre immonde, que j'ai grandi, auprès de parents généreux, Instituteurs et musicien de surcroît. De là, le solfège et l'instrument, la fanfare, l'harmonie, les fédérations où j'ai rencontré des amis efficaces et sûrs sans lesquels nos initiatives, toujours partagées n'auraient vécu que le temps d'un soupir. C'est ainsi qu'avec eux, ici présents pour

partie, j'entends partager cette distinction, y associant mon épouse, mes fils, petits fils et petites filles.

Distinction que je porte également à la mémoire de Maître Charles Jay dans cette salle qu'il honore. D'élève, j'en devins collaborateur, puis successeur à la Fédération musicale de la Somme, à la Fédération musicale de Picardie sans imaginer qu'un jour - j'aurais siégé ici dans son ombre.

C'est ainsi qu'en Somme nous sommes passés de l'à peu près au significatif par l'ouverture des portes au conservatoire aux enfants d'Amiens - mais aussi sans réserve - aux centaines d'élèves de nos sociétés locales d'alors et depuis. De là nous en savons à la direction de grands orchestres internationaux mais encore en formation baroque et, bien sûr, à leurs pupitres, soit encore enseignants plusieurs années au CNSMD et rue de Madrid.

Nous en rencontrons à la direction de conservatoire, à la direction de grands festivals - mais aussi sur la scène et dans la fosse de l'Opéra Garnier non sans visiter les Francfolies de la Rochelle, la télévision et l'Olympia.

À la Musique principale de l'Air s'y trouvait son chef, aujourd'hui à la retraite et plusieurs musiciens, voire solistes là et au brass band. Solistes encore et musiciens à l'Orchestre de la Garde républicaine - à l'harmonie - Tambour Major, et tambour à la Batterie Fanfare - de cette institution. Tambour Major à la Musique de Légion étrangère, Chef de Bagad de Lann Bihoué, musiciens à l'harmonie des Sapeurs pompiers de Paris.

Directeur de l'orchestre national d'harmonie des jeunes, jazzman de haut niveau, professeurs de conservatoires, et dans les écoles de musique aux nombreuses entrées aux CNSMD de Paris à Lyon, à Mulhouse et ailleurs non sans souligner la nomination récente de l'un d'entre eux leurs élèves au Philharmonique de Berlin en qualité de cor solo.

Nous relevons également plusieurs compositeurs que l'on retrouve aux pupitres de direction des harmonies, fanfares, chœurs et ensembles.

Ne sont-ils pas ici secrétaire général, présidents de fédérations départementales et régionales qui avec leurs collaborateurs ont vécu en 2013 plus de 200 manifestations.

En 2010 à Moyenneville et Abbeville, 36 sociétés étaient en compétition dont 22 classes d'orchestre que nous souhaitons entendre dans le Vimeu industriel les 17 et 18 mai 2014.

De facture récente, puis-je rappeler les 3 championnats successifs de brass band à Amiens et les concours d'excellence d'élèves où toujours nous avons répondu présents.

Nous avons aussi expérimenté en rappel aux concours anciens, des concours de solistes accompagnés où, des concours de lecture à vue pour société qui dit-on y prenaient plaisir.

Ce me semble être tout cela - en résumé - qui fait que cette médaille en « déclinaison » m'apparaît comme un symbole d'étape et non pas une fin en elle-même - ce qui - pour vous au moins - et synonyme d'espérance. »

**Discours de M. Michel Brisse**  
le 12 décembre 2013

### DADSM 2014

■ Cette année, le DADSM est ouvert aux options suivantes: batterie-fanfare, chœur, orchestre d'accordéons, orchestre d'harmonie, orchestre à plectres, orchestre symphonique. Les épreuves auront lieu à l'automne en Région Parisienne. Les inscriptions ouvriront fin mars, la plaquette d'information sera téléchargeable sur le site de la CMF.

### À LA RECHERCHE DU PRODIGE...

■ La CMF est partenaire, au côté du Crédit Mutuel, de la nouvelle émission événement de France 2 qui offre la possibilité aux jeunes artistes classiques de montrer leur talent à toute la France et devenir peut-être le Prodiges de l'année! Ce concours s'adresse aux jeunes de moins de 16 ans qui pratiquent un instrument, le chant lyrique ou la danse classique. Après plusieurs sélections, les lauréats se produiront sur scène accompagnés de l'orchestre philharmonique de Montpellier et devant un jury prestigieux.

Inscriptions sont en cours sur:  
[www.france2.fr/emissions/prodiges](http://www.france2.fr/emissions/prodiges)

### PRIX EUROPÉEN DES COMPOSITEURS POUR CHORALE

■ Organisé par l'European Choral Association - Europa Cantat, le prix de composition concerne cette année trois catégories: chœur a cappella (classique), chœur accompagné (classique), composition jazz pour chœur a cappella ou accompagné (3 instruments maximum). Les compositions proposées auront une durée de 3 à 9 minutes. Les compositions sont à envoyer à la CMF par mail, au format PDF, à [marine.foucaud@cmf-musique.org](mailto:marine.foucaud@cmf-musique.org), avant le 30 avril 2014. Les sélections auront lieu en septembre prochain. Les compositions lauréates seront créées dans le cadre du festival Europa Cantat XIV à Pécs, en Hongrie, durant l'été 2015.

[www.europeanchoralassociation.org](http://www.europeanchoralassociation.org)

### L'EUROCHOIR 2014 EN FRANCE

■ Organisé par l'European Choral Association - Europa Cantat, l'Eurochoir est un événement unique qui se déroule chaque année dans un pays différent et a pour objectif de fêter l'Europe à travers le chant choral. Ce stage vise également à promouvoir la musique chorale européenne auprès des jeunes chanteurs et à encourager les échanges culturels en Europe. La session 2014 aura lieu pour la première fois en France, à l'Abbaye aux Dames de Saintes (17), du 17 au 26 août. Les participants seront dirigés par Geoffroy Jourdain et Lone Larsen. Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer à la CMF avant le 30 avril.

### CONCOURS

■ La CISM et le festival « MID EUROPE » Schladming (A) organisent leur traditionnel Concours International pour Ensembles de Jeunes du 11 au 13 juillet 2014.

[www.mideurope.at](http://www.mideurope.at); [www.mideurope.com](http://www.mideurope.com)

### NOUVELLE COLLABORATION AVEC LE CHŒUR BRITTEN

■ Le stage national de direction de chœur organisé chaque année par la CMF se déroulera cette année du 6 au 13 juillet

au conservatoire d'Albertville. En collaboration avec l'ensemble professionnel «Chœur Britten» pour la seconde année, les participants seront encadrés par Nicole Corti, professeur de direction de chœur au CNSM de Lyon. Les inscriptions ouvriront prochainement.

## REJOINDRE L'ORCHESTRE NATIONAL D'ACCORDÉONS

■ Après plusieurs sessions de travail courant 2014, l'association Orchestre National d'Accordéons, adhérente à la CMF, se déplacera à l'étranger (Chine ou Québec) dans le cadre du Festival Eurochestries. L'orchestre travaille son répertoire très éclectique d'une manière simple et efficace. À la co-direction, Marie-Christine Mouteaud, Jean-Charles Danet, Jean-Marie Dazas et Marc Aurine préparent les musiciens d'âges et d'horizons divers dans une ambiance sereine et conviviale.

Renseignements sur :  
orchestre.national.accordeon@gmail.com

## EGMYO

■ L'EGMYO (European Guitar & Mandolin Youth Orchestra) se déroulera cette année en France pour la première fois depuis sa création en 1998. Accueilli au Conservatoire National à Rayonnement Régional «Pierre Barbizet» de Marseille, du 3 au 11 juillet, ce stage a pour vocation de créer un orchestre à plectres européen de haut niveau composé de jeunes musiciens âgés de 16 à 26 ans. Les participants venus de toute l'Europe seront dirigés par Philip Bride et encadrés par Vincent Beer-Demander, Gertrud Weyhofen, Fabio Galucci et Carlos Blanco. Inscriptions avant le 2 avril. Renseignements sur le site internet de la CMF.

## UN FONDS POUR LUTTER CONTRE LE TRAVAIL PARTIEL SUBI

■ Le FONJEP lance, à titre expérimental, un appel à projets TPS (ou comment lutter contre le Temps Partiel Subi dans les métiers de l'animation). Sur ses fonds propres, via son fonds associatif, le FONJEP soutient les associations qui souhaitent

proposer à leurs salariés un plus grand nombre d'heures, dans le but d'améliorer la qualité du service et de participer à une meilleure intégration de la personne dans l'association. Toutes les associations affiliées à la CMF sont éligibles. Cette expérimentation est parrainée officiellement par la ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, Valérie Fourneyron.

[www.fonjep.org](http://www.fonjep.org)

## HCEAC

■ La composition du HCEAC (le Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle) a été modifiée pour permettre la représentation des ministres chargés de la jeunesse, de l'agriculture, de l'enseignement supérieur et de la ville et élargir celle des collectivités territoriales, notamment avec la présence de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture et celle du Réseau français des villes éducatrices.

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

## RESTAURER LE VIVRE ENSEMBLE

■ Richard Senett est un sociologue américain des plus admirés qui trace son sillon à l'écart des modes intellectuelles. Élève de Hannah Arendt, il est spécialiste des villes et théoricien des vicissitudes du monde du travail. Depuis 2008, il travaille à une trilogie de l'Homo faber. Le deuxième volet (*Ensemble. Pour une éthique de la coopération*, Albin Michel, 2014) évoque l'homme occidental démuné et fragmenté. Voici un extrait d'article réalisé par Benjamin Masse-Stamberger, paru dans l'express, n° 3265 : « Vous êtes un ancien musicien classique professionnel. Dans votre livre, vous prenez comme exemple de coopération réussie la pratique de la musique, de l'orchestre... »

Oui. Dans la pratique musicale, vous pouvez être très bon tout seul, mais la véritable compétence consiste à s'adapter au sein du groupe, en étant attentif aux autres. Cela signifie être capable d'écouter les autres, de s'ajuster finement à leur rythme, sans idée préconçue, et de pouvoir, parfois, mettre sa propre virtuosité en sourdine au profit de l'ensemble. Il faut

pouvoir avancer dans une forme d'ambiguïté et de complexité, sans savoir exactement où l'on va, ou comment on y va. »

## LETTRE DE JACK RALITE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

■ Les intermittents inquiets des atteintes portées à leur assurance-chômage, une première action intervient sous la forme d'une lettre-pétition adressée au Président de la République. Jack Ralite, ancien ministre, animateur des États généraux de la culture, avec Catherine Tasca, sénatrice et ancienne ministre de la Culture et Dominique Blanc, comédienne, a rédigé ce courrier à l'intention de François Hollande.

Monsieur le Président,  
Par nos engagements culturels, artistiques et citoyens, nous sommes fidèlement attachés à la politique culturelle française que nous entendons voir se développer selon le principe d'invention de la perpétuelle ouverture. Or, nous constatons que cette démarche après avoir marqué le pas connaît notamment par la politique budgétaire de notre pays une situation s'aggravant de jour en jour. Beaucoup de ce qui avait été construit patiemment se fissure, voire se casse et risque même de disparaître. Le patrimoine dans sa diversité, le spectacle vivant dans son pluralisme, l'écriture, les arts plastiques, les arts de l'image et l'action culturelle sont en danger. Faute de crédits suffisants, de personnels, de négociations, de considération et de reconnaissance du travail humain, du respect des métiers, se répandent des malaises, des souffrances, des colères. Le ministère de la culture risque de n'être plus le grand intercesseur entre les artistes et les citoyens. Il perd son pouvoir d'éclairer, d'illuminer. Les collectivités territoriales dont le rôle est devenu immense en culture et en art voient leurs finances brutalisées et réduites par Bercy. L'Europe continue d'avoir une médiocre politique culturelle alors même qu'elle négocie avec les États-Unis un Traité de libre-échange gravissime pour la culture. Google, l'un des accapareurs des nouvelles technologies à civiliser, limite les citoyens à n'être que des consommateurs et s'installe en



Irlande pour ne pas avoir à payer d'impôts en France.

Le travail est tellement livré au management et à la performance que les personnels se voient ôter leurs capacités de respiration et de symbolisation. On a l'impression que beaucoup d'hommes et de femmes des métiers artistiques sont traités comme s'ils étaient en trop dans la société. On nous répond, c'est la crise. La crise ne rend pas la culture moins nécessaire, elle la rend au contraire plus indispensable. La culture n'est pas un luxe, dont en période de disette il faudrait se débarrasser, la culture c'est l'avenir, le redressement, l'instrument de l'émancipation. C'est aussi le meilleur antidote à tous les racismes, anti-sémitismes, communautarismes et autres pensées régressives sur l'homme.

Mais la politique actuelle est marquée par l'idée de « donner au capital humain un traitement économique ». Il y a une exacerbation d'une allégeance dévorante à l'argent. Elle chiffre obsessionnellement, compte autoritairement, alors que les artistes et écrivains déchiffrent et content. Ne tolérons plus que l'esprit des affaires

l'emporte sur les affaires de l'esprit.

On est arrivé à l'os et 50 ans de constructions commencent à chanceler. Les êtres eux-mêmes sont frappés, le compagnonnage humain s'engourdit. L'omniprésence d'une logique financière d'État installe une dominance sur les artistes. Nous craignons le risque du pire dans la demeure culturelle. Le Medef ne vient-il pas de réclamer le transfert à l'État des annexes 8 et 10 de l'Unedic relatives aux intermittents du spectacle.

L'urgence est de stopper l'agression contre « l'irréductible humain », là où la femme, l'homme trouvent le respect d'eux-mêmes et le pouvoir de reprendre force contre tous les raidissements normatifs, les coups de pioche, le mépris, l'arrogance.

Il est temps à ce « moment brèche » d'accomplir la fonction du refus à l'étage voulu. Il y a besoin d'une nouvelle conscience alors que croît la tentation de réduire la culture à un échange : j'ai produit, tu achètes. La culture se décline au contraire sur le mode : nous nous rencontrons, nous échangeons autour de la création, nous mettons en mouvement nos sensibilités,

nos imaginations, nos intelligences, nos disponibilités. C'est cela qui se trouve en danger et requiert notre mobilisation et notre appel en votre direction.

L'histoire garde un geyser de vie pour qui conque a l'oreille fine et écoute éperdument. Encore faut-il renoncer au renoncement. L'homme est plein à chaque minute de possibilités non réalisées. Nous avons tous un pouvoir d'agir à mettre en marche. C'est avec ces idées en tête et au cœur que nous souhaitons, Monsieur le Président, vous faire part de notre vive inquiétude et vous demander de maintenir et de développer la politique culturelle.

Un budget minoré pour ce travail indispensable serait grave. Même le surplace conduirait à des agios humains et politiques, à un freinage dans la culture.

La politique culturelle ne peut marcher à la dérive des vents budgétaires comme la politique sociale d'ailleurs avec qui elle est en très fin circonvoinage. « L'inaccompli bourdonne d'essentiel » disait René Char. Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en notre haute considération.

## DU NEUF DANS CMF RÉSEAU

■ Vous êtes adhérents à la CMF, vous avez donc accès gratuitement à CMF réseau qui vous permet de gérer, de conserver de manière sécurisée et pérenne, et d'accéder de n'importe où à partir d'une connexion internet à vos listes de musiciens, d'élèves, de professeurs avec leurs instruments, médailles et cotisations, votre agenda des concerts, répétitions et autres événements, et toutes les données administratives de votre association.

CMF réseau vous permet aussi d'éditer directement votre rapport d'activité annuel à remettre lors de votre assemblée générale et dans vos comptes-rendus de subvention.

CMF réseau vous offre enfin un site intuitif et simple à configurer, qui permet d'insérer les encarts publicitaires de vos partenaires et de faire connaître automatiquement votre structure et vos événements à tous les adhérents de votre département et de la région.

Des guides et des vidéos d'utilisation sont

disponibles en ligne et des formations individualisées sont également possibles sur demande auprès des services de la CMF. Ce module de base offert gratuitement à chaque adhérent peut être complété par des modules supplémentaires afin de répondre à des besoins plus spécifiques. En 2014, CMF réseau va connaître des évolutions importantes afin de répondre aux demandes formulées par les utilisateurs et de leur apporter davantage de possibilités. Pour marquer ces changements « OPENassos » deviendra à partir du mois de mai « Opentalent », le module « ADMINfédé » des fédérations régionales et départementales deviendra « Opentalent manager » et le module de base des associations « INTRAFédé » deviendra « Opentalent basic » sans modification de la procédure de connexion actuelle.

Exemples de nouvelles fonctionnalités en cours d'application ou prévues pour cet automne : gestion des assurances, nouveau module de communication, nouvelle ergonomie, adaptabilité aux différents sup-

ports (tablettes et smart phones), extension de la gestion des instruments à la gestion du matériel...

■ Renseignements supplémentaires dans le prochain Journal CMF du mois de mai.

■ Adhérent à la CMF, vous possédez votre propre module Intrafédé dans l'intranet de la CMF accessible grâce à des codes d'accès via le site internet [www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org). Une fois connecté, vous accédez à de nombreux outils de gestion et de communication pour votre structure. Depuis 2014, ce module qui était disponible à un seul compte administrateur s'ouvre désormais à 5 comptes supplémentaires qui peuvent disposer chacun de droits d'accès différents. Ceci permettra à 6 utilisateurs distincts de se connecter au module (par ex. : trésorier, chef, président, secrétaire et administrateur) et de profiter des outils selon leurs besoins et leurs droits.

■ Retrouvez la fiche pratique dans le menu « Aide » de votre Intrafédé.

# En passant par la Lorraine



Vue panoramique de Gérardmer © L. Hégo - Office du Tourisme de Gérardmer-Xonrupt

*La ville de Gérardmer reçoit en avril prochain le Congrès de la CMF, l'occasion de découvrir le panorama musical de la région.*

**L**a Région Lorraine est composée de 4 départements: la Meurthe et Moselle (54), la Meuse (55), la Moselle (57) et les Vosges (88). Elle est peuplée de 2,35 millions d'habitants avec des grandes différences d'un département à l'autre puisque la Moselle compte plus d'un million d'habitants, alors que la Meurthe et Moselle en compte 732 000, les Vosges 392 000 et le Meuse 200 000.

Si économiquement la Lorraine souffre depuis de très nombreuses années, la vie musicale y reste néanmoins très active et la CMF y est bien présente puisque le Groupement des Fédérations musicales de Lorraine, créé en 2008, avec ses 3 fédérations départementales, compte 230 sociétés adhérentes qui rassemblent au total près de 10 000 musiciens et élèves.

La Fédération musicale des Vosges, pour sa part a été créée en 1906, et regroupe actuellement 50 associations, sociétés musicales, structures municipales ou intercommunales comme des écoles de musique, des orchestres d'harmonie, des batteries-fanfars, ou encore différents ensembles d'instruments spécifiques comme les Mandolines de Remiremont, des ensembles de clarinettes, de cuivres, de jazz et aussi deux brass bands.

Au total, ce sont près de 1 750 musiciens amateurs qui adhèrent à la CMF à travers de la Fédération musicale des Vosges qui, s'appuyant sur un Conseil d'administration compte aussi bien des représentants d'associations que des directeurs d'écoles de musique volontaires pour participer à la réalisation des objectifs, s'intègre dans ce schéma depuis plusieurs années et dont les principaux axes sont :

- l'organisation des examens fédéraux
- l'organisation de stages d'orchestre
- la co-organisation avec l'UVBF et Vosges Arts Vivants du Festival «À l'Unis'son» ■

## Plein feu sur la pratique collective dans les Vosges

*Deux manifestations rassemblent à chaque édition de nombreuses formations musicales : le stage de pratique orchestrale et le Festival À l'Unis'son*

### Le stage de pratique orchestrale

La session 2013 du stage d'orchestre s'est déroulée du dimanche 21 au jeudi 25 avril 2013, à La Bresse, au centre O.D.C.V.L. du Pont du Metty, où se sont rencontrés 46

stagiaires âgés de 8 à 70 ans, membres d'une quinzaine de sociétés musicales affiliées à la fédération.

L'accueil s'est fait le dimanche 21 avril, dès 9h30, autour d'un petit-déjeuner auquel les parents étaient invités à rencontrer l'ensemble de l'équipe d'encadrement, composée d'une part de 4 animateurs B.A.F.A. dont une directrice titulaire du B.A.F.D., et d'autre part de l'équipe pédagogique composée de 14 membres, dont 9 professeurs, 1 chef d'orchestre invité, son adjoint, et le directeur.

L'équipe d'animation a ensuite pris en

charge les mineurs, et a procédé à la distribution des chambres. Avant le déjeuner, les stagiaires ont été répartis dans chacun des deux orchestres afin de réaliser une première lecture des partitions. L'après-midi a ensuite été partagé entre le travail de pupitre et la répétition d'ensemble, puis s'est conclu avec l'accueil du Grand Ensemble de Cuivres de l'École de Musique de Gérardmer, dirigé par Gilles Vuillemin et Ludovic Bérard. Lors des trois jours suivants, se sont alternés travail d'orchestre et travail de pupitre, au fil d'un programme quotidien conçu la veille par l'équipe pédagogique en réunion-bilan, et en concertation avec le chef d'orchestre, Grégory Orlarey, et son adjoint, Luc Lahalle.

Les membres de l'orchestre de 1<sup>er</sup> cycle ont ainsi pratiqué 5 à 6 heures de musique par jour, et les membres de l'orchestre de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, entre 6 et 9 heures. Bien sûr, toutes ces heures de travail ont été ponctuées par des instants de détente lors desquels les stagiaires ont pu pratiquer toute sorte d'activités : jeux de société, sports extérieurs, ballades, ou encore piscine. Les soirées ont donné lieu à plusieurs activités : projection de film, séances d'improvisation-jazz, visionnage de photos, et une boum le dernier soir.

La dernière journée, jeudi 25 avril était prévue une répétition générale avant le repas de midi, de libérer les chambres, démonter le matériel, et ensuite prendre le bus en direction d'Éloyes, lieu du concert.

Dans le cadre de la Résidence réalisée par le Conseil général des Vosges, et en étroite collaboration avec Vosges Arts Vivants, la Fédération musicale des Vosges a décidé d'élaborer un projet mettant en valeur l'action de Franck Tortiller, autour de la réalisation d'arrangements d'œuvres du compositeur George Gershwin, pour trio jazz et orchestre d'harmonie.

Franck Tortiller est intervenu tout au long du stage de différentes manières. Tout d'abord, il a participé en amont à une session de travail ouverte aux futurs stagiaires dans le cadre de sa résidence, afin de sensibiliser les musiciens à un genre musical généralement peu pratiqué en orchestre d'harmonie. Pendant le stage, il a accompagné l'orchestre lors des répétitions d'ensemble, en concertation avec le chef invité, dans le cadre des arrangements qu'ils



Concert Gershwin

avaient réalisés pour l'occasion. Il a par ailleurs travaillé chaque jour avec les stagiaires et le professeur de percussions dans le cadre d'une master class. Enfin, il encadrerait le soir avec son trio un atelier d'improvisation pour les stagiaires qui le désiraient. Ce groupe d'une douzaine de participants a été invité à dévoiler sur scène lors du concert final le travail accompli. C'est à l'espace culturel, le jeudi 25 avril que le public a pu découvrir dès 20h30 le travail des stagiaires de la Fédération musicale des Vosges, ainsi que le son étonnant du vibraphone joué avec brio par le soliste, Franck Tortiller.

Le concert a commencé avec l'orchestre du 1<sup>er</sup> cycle, puis a suivi le trio jazz de Franck Tortiller avec la classe d'improvisation pour deux pièces surprenantes.

La seconde partie était confiée à Grégory Orlarey à la tête d'un orchestre d'une cinquantaine de musiciens, stagiaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, accompagnés des professeurs et de deux animateurs musiciens. C'est donc de façon magistrale que le programme «Gershwin» est interprété, et le public ne s'y est pas trompé en rappelant orchestre et solistes afin de prolonger pour quelques instants cette soirée.

Une fois les instruments rangés dans leur boîte, chacun a gardé le souvenir d'un stage d'excellente qualité, dont l'ambiance sera prochainement retrouvée lors du festival Unis'son. ■

■ Cédric Mino, le directeur

## Le Festival «À l'Unis'son 2013»

Plein feu sur la dernière session du festival qui a rassemblé de nombreuses formations musicales en septembre.

Après le succès des trois précédentes éditions, l'Union vosgienne des batteries-fanfars et la Fédération musicale des Vosges avaient décidé d'organiser ensemble, avec le soutien de Vosges Arts Vivants, les 4<sup>e</sup> rencontres départementales d'ensembles à vent et percussions.

Ce festival «À l'Unis'son» s'est déroulé sur deux jours à Vittel et a rassemblé près de 600 musiciens, à travers 28 concerts et animations de rues organisés le samedi 28 et le dimanche 29 septembre. En effet, après deux éditions réussies à Remiremont en 2007 et 2009, puis une 1<sup>ère</sup> édition à Vittel en 2013, les partenaires avaient décidé de retourner à Vittel où le centre-ville et le parc thermal pouvaient accueillir les animations envisagées.

Cette manifestation a permis de montrer à nouveau à un très large public toute l'étendue d'un répertoire musical et les capacités des nombreux ensembles vosgiens qu'ils s'agissent des batteries-fanfars, des orchestres d'harmonie, des brass Bands, des big Bands ou encore les formations présentées par les écoles de musiques et les projets fédérateurs.

**Samedi 28 septembre**

Dès 15 heures, dans le centre-ville de Vittel, plusieurs ensembles des écoles de



Stage en montagne

musique de Vittel, de Gérardmer et de Châtenois ont lancé l'animation musicale avec des concerts variés. Le soleil au rendez-vous, le public a pu goûter avec plaisir les prestations proposées.

À 17h30, les deux projets des fédérations vosgiennes ont été présentés à l'Alhambra, basés sur un travail en commun lancé depuis plusieurs mois autour de la résidence départementale de Franck Tortiller, grand musicien de jazz.

Ainsi, l'Union vosgienne des batteries fanfares a fait travailler en amont une vingtaine de musiciens avec un quartet de jazz afin de présenter une création de Franck Tortiller pour batterie-fanfare.

De son côté, la Fédération musicale des Vosges avait lancé à la fin de l'année 2012, l'opération Gershwin en harmonie, dans le but de permettre aux musiciens d'harmonie d'aborder le répertoire jazz à travers des arrangements spécifiquement réalisés par Franck Tortiller. Ce sont ainsi plus de 30 musiciens accompagnés par plusieurs professeurs et un trio de jazz qui ont réalisé ce concert qui a duré environ une heure et quart et a été suivi par plus de 150 personnes.

#### Dimanche 29 septembre

Dès 9h, les nombreux musiciens en provenance de tout le département ont afflué à la Salle de Moulin pour un café d'accueil et la mise en place de l'organisation.

À partir de 10h, les premières animations musicales retentissaient dans le centre de Vittel, notamment Place De Gaulle, rue de Verdun et au Ban Hossein,

sans oublier le foyer d'hébergement et la maison de retraite du Petit Ban.

Parallèlement, la déambulation se préparait avec les batteries-fanfars et c'est une belle parade qui a traversé le centre de la ville à partir de 10h30.

Puis a suivi en fin de matinée l'inauguration officielle de cette manifestation, salle du Moulin, avec Monsieur Milliot, maire de Vittel, rythmée par le Grand Format Jazz. Cette formation constituée depuis plus d'un an par des jeunes musiciens amateurs des Vosges, est soutenue par Vosges Arts Vivants et accompagnée par Mickael Cuvillon dans le cadre du Pôle départemental des Pratiques musicales collectives. Le programme a enchanté les 450 musiciens dans la salle qui ont ensuite pris leur repas en commun.

À partir de 14 heures, commence le grand moment du Festival sur 4 scènes de

concerts qui permettent à 18 formations de présenter au public un programme multiple et divers. Malheureusement, la pluie qui fait son apparition oblige les formations à se replier à l'Alhambra, à la Salle Vitellius et au Salon Pomone.

Malgré ce contretemps, tous les ensembles peuvent faire leurs prestations. Evidemment, le public est un peu moins nombreux que les années précédentes, mais malgré tout ce sont plusieurs centaines des personnes qui se pressent en fin d'après-midi dans la Galerie thermale pour entendre les derniers concerts de la journée, ainsi que la prestation finale réalisée par plus de 300 musiciens devant l'Exèdre du Parc Thermal.

Vers 19h, la journée se termine, les autobus prennent en charge les musiciens et repartent sur les routes des Vosges, tandis que le organisateurs et les services techniques de Ville de Vittel rangent.

À la fin de ces deux jours, malgré le temps maussade de la dernière après-midi, les organisateurs peuvent être satisfaits de la réussite globale du festival et promettent de se retrouver pour proposer de pérenniser « À l'Unis'son ». En effet, il y a lieu de rechercher avec les participants toutes les améliorations nécessaires afin de gommer certaines imperfections, notamment, agrandir l'équipe d'organisation afin de partager les tâches indispensables à la réussite d'un tel festival. À l'unanimité les participants partagent l'idée de maintenir cet événement musical qui reste un moment de rencontre et de partage musical inoubliable. ■



Grand Format Jazz, pendant le festival

# 10<sup>e</sup> édition du Championnat National de brass band



Le Paris Brass Band, champion de France 2014 © Photobjectifs AF-V

Salle comble à l'Espace les Vikings d'Yvetot,  
les 25 et 26 janvier 2014

Organisé par la Confédération Musicale de France (CMF), ce grand rassemblement annuel s'est déroulé cette année en Haute-Normandie, en collaboration avec la Fédération musicale de Haute-Normandie, la Ville d'Yvetot et la Communauté de communes de la région d'Yvetot. Cette édition 2014 qui a accueilli douze brass bands en compétition a connu un grand succès auprès du public.

Chaque brass band participant a tenté de séduire le jury international en donnant le meilleur de lui-même. Pour les départager, Frans Violet (Belgique), Président du Jury, était entouré de Mareika Gray (Angleterre) et Marc Lys (France).

Pour la troisième année consécutive le Paris Brass Band a remporté le titre de Champion de France. En division Honneur, ce Brass Band a su conserver sa position de champion national en battant de justesse le Brass Band Nord-Pas-Calais et Aeolus Brass Band.

Le Paris Brass Band représentera à nouveau la France lors du Championnat européen de brass band 2015 qui aura lieu à Fribourg en Allemagne.

Un « Prix du public » a été décerné au Brass Band en Seine qui a comptabilisé le plus grand nombre de votes.

Soutenue par le Crédit Mutuel et par des grandes marques du monde de la musique telles que Buffet Group, De Haske Hal Leonard, Miraphone, Muremo, Woodbrass et Yamaha, la CMF a pu proposer également sur place une exposition de grande qualité. ■

## Le palmarès 2014

### 3<sup>e</sup> Division

Œuvre imposée: *A Malvern Suite* de Philip Sparke

#### ■ Brass Band Océane

2<sup>e</sup> Prix, note: 79

Œuvre au choix: *Legend in Brass* de James Curnow

Chef: Pascal Piedefer

### 2<sup>e</sup> Division

Œuvre imposée: *Music for a festival* de Philip Sparke

#### ■ Brass Band Concordia

2<sup>e</sup> Prix, note: 73

Œuvre au choix: *Cry of the Falcon* de Kevin Houben,  
*The Lost Chord* de Arthur Sullivan (arr. Gordon Langford)

Chef: Hervé Priem

#### ■ Brass band de la Côte Picarde

1<sup>er</sup> Prix, note: 81

Œuvre au choix: *Music for cinema* de Bertrand Moren

Chef: Philippe Lottin

#### ■ Brass band en Seine

1<sup>er</sup> Prix, mention Bien, note: 85

Œuvre au choix: *Brass Dynamics* de Franco Cesarini

Chef: Pascal Piedefer

## 1<sup>re</sup> Division

Œuvre imposée: *Oceans* de Goff Richards

### ■ Orchestre de Cuivres d'Amiens

1<sup>er</sup> Prix, note: 83

Œuvre au choix: *Brass Metamorphosis* de James Curnow  
Chef: Éric Brisse

### ■ Brass Band des Hauts de Flandres

1<sup>er</sup> Prix mention Très Bien, note: 90

Œuvre au choix: *Shine as the Light* de Peter Graham  
Chef: Luigi Pacicco

### ■ Brass Band de Lyon

1<sup>er</sup> Prix mention Très Bien, note: 91

Œuvre au choix: *Prisms* de Peter Graham  
Chef: Tommy Bourgeois

## Division Excellence

Œuvre imposée: *The Essence of Time* de Peter Graham

### ■ Brassage Brass Band

1<sup>er</sup> Prix, note: 82

Œuvre au choix: 2<sup>e</sup> Suite de *Daphnis et Chloé*  
de Maurice Ravel (arr. Howard Snell)  
Chef: Mathias Charton

### ■ Brass Band de Douai

1<sup>er</sup> Prix, note: 83

Œuvre au choix: *English Heritage* de George Lloyd  
Chef: Olivier Dégardin

## Division Honneur

Œuvre imposée: *Variations and Fugue on an Original Theme (Vita Aeterna Variations)* d'Alexander Comitas

### ■ Æolus Brass Band

1<sup>er</sup> Prix, mention Très Bien, note: 91

Œuvre au choix: *Vita Aeterna* d'Alexander Comitas,  
*Extreme make over* de Johan de Meij  
Chef: Bastien Stil

### ■ Brass Band Nord-Pas-de-Calais

1<sup>er</sup> Prix, mention Très Bien, note: 92

Œuvre au choix: *Concerto Grosso* de Dereck Bourgeois  
Chef: Luc Vertommen

### ■ Paris Brass Band

1<sup>er</sup> Prix, mention Très Bien, note: 93

Œuvre au choix: *From Ancient Times* de Jan Van der Roost  
Chef: Florent Didier



Æolus Brass Band, durant le championnat © Photobjectifs AF-V

## Point de vue

Roy Terry, spécialiste des brass bands en Angleterre était l'invité de la CMF à Yvetot. Il nous livre ici son analyse du mouvement brass band des deux côtés de l'Atlantique.

PAR  
ROY  
TERRY

2014 est une année significative dans l'histoire des brass bands en France avec le vingtième anniversaire du concours Open de France à Amboise et le dixième anniversaire du Championnat organisé par la Confédération Musicale de France. C'est en 1997, que j'ai fait la connaissance, pour la première fois, d'un brass band français lors du concours européen au Barbican Hall de Londres. C'était le Brass Band Normandie qui concourait dans la Section B. Ainsi a commencé mon engagement sur le long terme comme chef invité et comme critique, ce qui me permet d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution des brass bands en France. Et c'est certainement une belle réussite parmi la communauté européenne des brass bands.

Les caractéristiques les plus fortes des brass bands français sont: la qualité de la pédagogie avec un enseignement dans les conservatoires et les écoles de musique; une visibilité extérieure auprès du public; et, un grand contraste avec le Royaume-Uni, au niveau de l'engagement des politiciens auprès des arts et la culture.

La célébration de ce dixième anniversaire du Championnat est la preuve que les concours français sont maintenant bien en place, et il faut féliciter l'équipe de la CMF pour le succès de cette édition 2014 à Yvetot. Il faut aussi célébrer, d'avoir gagné lors

de l'assemblée générale de l'Association Européen des Brass Bands à Oslo 2013, d'organiser le concours européen à Lille en 2016.

Le fait que l'entrée soit gratuite, pour accéder aux concours nationaux en France est un avantage. Cela évite le problème britannique où les musiciens doivent payer deux fois, – une fois pour participer et une deuxième fois pour entrer dans la salle, même pour assister à l'annonce des résultats! Et, comme à Yvetot, grâce aux legs des années Malraux, de nombreuses villes françaises offrent de bonnes maisons de la culture, que les Anglais ne peuvent regarder qu'avec envie.

Les concours sont faits pour aider le développement musical et comme l'a dit le compositeur anglais et jury Eric Ball : « on traverse la route ensemble pour aller vers l'excellence ». Il faut donc choisir un jury au jugement fiable mais qui surtout indique les prochaines étapes sur la route. Trop souvent les membres du jury britannique donnent des jugements négatifs et parfois même destructifs.

### Quelques points à améliorer

S'il est très intéressant d'inviter un jury international, il faut toutefois penser à la barrière de la langue qui peut rendre difficile la discussion, notamment sur des points délicats d'appréciation.

Il est dommage que le championnat à Yvetot ait eu lieu le dernier week-end de janvier, à la même date que le Festival de Cuivres au Royal Northern College of Music à Manchester. Ce festival est l'événement le plus important du calendrier britannique – beaucoup plus important que les concours nationaux et Open. Pendant cette manifestation, les sept concerts donnés par les meilleurs brass band célèbrent la richesse du répertoire pour brass bands avec des créations. Cette rencontre est vraiment importante, pour tous les Français qui s'intéressent à développer leur connaissance du répertoire! Et le directeur de ce festival est heureux d'inviter un brass band français.

C'est évident que les brass bands français considèrent les concours comme des possibilités de pouvoir faire un concert. Et je suis impressionné par les festivals qui réunissent plusieurs brass bands où j'ai eu grand plaisir de participer avec mon brass band londonien.

On constate d'une manière générale que les brass bands du sud-ouest et du sud-est ont des difficultés à venir participer à cause des frais de déplacement, à l'exception du Championnat 2013 à Lyon.

Je me permets de corriger un stéréotype que je retrouve souvent en note dans les programmes français – c'est une erreur de penser que la tradition britannique des brass bands est uniquement une tradition du nord de l'Angleterre, des mines et des usines. Dès

le début du XIX<sup>e</sup> siècle, il y a eu également une forte tradition au centre et au sud du pays, ainsi que dans la région londonienne – avec les brass bands de bénévoles des communautés et brass bands salutistes. Beaucoup de ces brass bands ont fêté leur 125<sup>e</sup> anniversaire, et de nos jours, on constate un plus grand nombre de brass bands au sud de l'Angleterre qu'au nord!

En ce qui concerne les concours, on doit admettre qu'au Royaume-Uni, pour la plupart des brass bands, les concours sont devenus l'essentiel de l'activité. En effet, trop de brass bands investissent la plus grande partie de leurs ressources pour préparer les concours et ils négligent de prendre au sérieux le partage de leur art avec le public. Il s'ensuit une rupture avec la communauté et la vie nationale culturelle.

Le film *Brassed Off* (Les Virtuoses) est maintenant devenu le « faux ami » des brass bands britanniques, parce qu'il renforce une image surannée des brass bands, sans relève dans la vie culturelle contemporaine.

### Une voix pour les brass bands dans le Parlement britannique

La fédération anglaise des brass bands – Brass Bands England (BBE) – est en train de revitaliser son rôle. Parmi les initiatives, en 2013 j'ai pu travailler avec un membre du parlement britannique et le président du Brass Bands England, Mike Kilroy, et inaugurer un groupe composé de toutes les composantes parlementaires pour soutenir les brass bands (en anglais: All Party Parliamentary Group for Brass Bands).

Les principaux objectifs du groupe sont:

- de développer de bonnes relations entre les brass band et le Parlement;
- d'encourager les députés à s'engager auprès des brass bands;
- d'expliquer clairement le rôle des brass bands dans la société;
- d'explorer l'impact des lois sur les brass bands dans les champs des arts, de la culture et de l'éducation.

Comme responsable des liens parlementaires du BBE, je suis chargé d'organiser un programme d'événements dans tout le Royaume-Uni, l'Écosse et le Pays de Galles inclus. Cette mission va commencer avec une conférence autour du répertoire, et surtout la nouvelle école des compositeurs pour brass band. ■

Roy Terry

#### Roy Terry:

ancien inspecteur national d'éducation musicale nationale en Angleterre; membre de l'exécutif – Music Education Council; vice-président – Brass Band Heritage Trust. Il a été le chef de deux brass bands célèbres à Londres et chef invité des Brass Bands Normandie, Val de Loire, Gray, Conservatoire de Bordeaux, Borgias et Méditerranée.

#### Contact:

royterrymusic@gmail.com

Les photos du championnat sont consultables

en ligne sur:

[www.jingoo.com/photobjectifs/](http://www.jingoo.com/photobjectifs/)

Identifiant: AF18-EMDTR

Mot de passe: Keller

# Le Fonds d'encouragement

## aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs en spectacle vivant et arts plastiques

*Adhérents, la CMF vous accompagne dans la définition de votre projet et le montage de votre dossier pour le fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs en spectacle vivant et arts plastiques*

### APPEL À PROJET 2014

#### Pourquoi ?

Mis en place par le ministère de la Culture et de la Communication au travers de sa Direction Générale de la création artistique (DGCA), ce fonds cherche à :

- renforcer l'attention portée aux pratiques artistiques et culturelles des amateurs et aider les DRAC à mieux les prendre en compte sur leur territoire
- maintenir et élargir le champ des pratiques des amateurs soutenues par le ministère
- encourager les nouvelles pratiques artistiques et culturelles
- stimuler l'esprit de curiosité et de découverte qui peut s'attacher aux pratiques des amateurs, dans l'exploration de leur discipline ou dans l'ouverture vers d'autres champs artistiques
- renforcer la capacité d'appropriation des écritures contemporaines (notamment à travers des commandes d'œuvres nouvelles, faire appel à un artiste associé ou en résidence...)
- favoriser l'expérimentation de nouveaux modes et outils de création numérique
- encourager la volonté d'étoffer sa pratique grâce à des rencontres avec les œuvres et les artistes, des temps de formation, des renforts extérieurs, etc.
- [Volet jeunesse – nouveauté 2014] aider les jeunes à constituer des groupes afin d'acquérir et de développer une pratique artistique collective autonome

#### Pour qui ?

Ce fonds s'adresse à des groupes d'amateurs composés d'au moins 3 personnes :

- constitué sous une forme juridique associative avec un numéro SIRET ou mandatant une structure remplissant ces conditions
- ayant une pratique artistique ou culturelle commune depuis au moins une saison
- constitué majoritairement de jeunes de moins de 25 ans
- pouvant intégrer des personnes éloignées de la vie culturelle et de l'art vivant, que ce soit pour des raisons économiques, sociales ou géographiques.
- pouvant intégrer des personnes en situation de handicap
- [Volet jeunesse – nouveauté 2014] composés uniquement de jeunes de moins de 25 ans ayant une pratique artistique ou culturelle commune ou en voie de constitution accompagnée d'un adulte référent. Il pourra s'agir d'un particulier mais aussi d'un professeur, d'un enseignant, d'un animateur, d'un professionnel de la culture, issu d'une structure d'éducation populaire, d'un établissement d'enseignement artistique spécialisé, scolaire ou de diffusion dès lors que le projet vise à constituer un groupe de jeunes pérenne.

Ce fonds ne s'adresse pas à :

- des classes dans le cadre stricte d'un établissement d'enseignement artistique spécialisé

- des classes dans le cadre stricte d'un établissement scolaire
- des ateliers ou stages dans le cadre stricte d'institutions culturelles et socio-culturelles
- des groupes qui seraient composés tout ou partie d'artistes professionnels ou en voie de professionnalisation

#### Pour quel projet ?

Éligibilité :

- le projet détaillera les objectifs, les motivations et les besoins en précisant ce qui, dans le caractère novateur de la démarche artistique et culturelle choisie et de ses modalités de mise en œuvre, diffère de la pratique habituelle du groupe et lui donne ainsi un nouveau souffle en l'aidant à franchir une étape significative dans son développement.
- pour ce faire, il sera nécessaire de présenter un projet allant à la rencontre d'artistes ou de professionnels de la culture afin d'approfondir ou de découvrir de nouvelles écritures, de nouveaux langages scéniques, de nouveaux répertoires, de nouvelles disciplines.
- une attention particulière sera portée aux candidatures dont le projet artistique s'accompagnera d'un programme de découvertes culturelles
- le projet doit être initié en 2014 et peut se dérouler au cours de la saison 2014/2015 voire sur deux saisons



## Critères d'examen des projets ?

### Critères principaux :

- l'autonomie ou la démarche d'autonomisation du groupe
  - la prise de risque artistique, c'est-à-dire le défi que constitue l'investissement de nouveaux répertoires, de nouvelles techniques, de nouvelles esthétiques, etc.
  - l'adéquation entre le choix de l'intervention artistique et le projet du groupe (intervenant : artiste ou professionnel de la culture)
- D'une manière générale, la cohérence des moyens et du calendrier prévus pour la réalisation du projet.

### Autres critères :

- l'inclusion dans le projet artistique d'un programme d'activités culturelles, la diversité des rencontres avec les équipes artistiques extérieures
- la prise de risque artistique liée au lieu ou à un espace de création et de diffusion inattendus (dont le web) et au public auquel on s'adresse

- l'exploration de nouvelles technologies au service de la création
  - la valorisation des partenariats opérationnels que le projet a suscités (prêt de salle, aide à la diffusion ou exposition, aide pour rencontrer des publics...) mais aussi la découverte des acteurs de la vie artistique et culturelle du territoire
- Les projets proposés devront, autant que faire se peut, être accessibles aux personnes en situation de handicap.

### [Volet jeunesse – nouveauté 2014]

Outre les critères généraux précisés ci-dessus, une attention particulière sera portée :

- au contexte (institution ou lieu de travail, rythmes et horaires, etc.) dans lequel le groupe se constitue
- aux dispositions mises en place pour favoriser la pérennité du groupe

## Comment ?

Pour être examiné, le dossier devra comprendre toutes les fiches de

renseignements téléchargeables sur le site de la CMF ([www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)) ainsi que les annexes demandées.

Le dossier de candidature devra être envoyé avant le 4 avril 2014 par voie électronique et en deux exemplaires par voie postale aux contacts ci-dessous.

**mail :** [ludovic.laurent-testoris@cmf-musique.org](mailto:ludovic.laurent-testoris@cmf-musique.org);

**adresse postale :** Ludovic Laurent-Testoris, Directeur du développement culturel et de la communication, CMF, 103 boulevard de Magenta 75010 Paris.

Les résultats seront communiqués courant juillet 2014.

La CMF accompagne ses adhérents. Pour cela, ils peuvent contacter Ludovic Laurent-Testoris au 01 48 78 76 60 ou à [ludovic.laurent-testoris@cmf-musique.org](mailto:ludovic.laurent-testoris@cmf-musique.org).

## RECEVOIR LE JOURNAL DE LA CMF

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE\* : .....

.....

.....

.....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

PAYS : .....

TÉLÉPHONE : .....

COURRIEL : .....

\*Pensez à nous signaler tout changement d'adresse

### ABONNEMENT 2014

Je désire  m'abonner  me réabonner au Journal de la CMF pour une durée d'un an (5 parutions dont le numéro de juillet et le supplément *Examens et concours* de décembre en version numérique) à partir du n° .....

France (1 an: 30 €)  Étranger (1 an: 37 €)

### COMMANDE DE NUMÉRO (S)

Prix au numéro: 7 €

Prix au numéro avec accès au supplément numérique: 12 €

Je désire recevoir le(s) n° ..... du journal en ..... exemplaire(s).

Règlement de préférence par virement bancaire

IBAN: FR76 1027 8060 3900 0215 5560 171 BIC: CMCIFR2A

ou à défaut par chèque à l'ordre de CMF-DIFFUSION  
103, bd de Magenta, 75010 Paris

tél: 0142829244 ou 0142829245 (abonnement)

[www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org) | [abonnements.jcmf@cmf-musique.org](mailto:abonnements.jcmf@cmf-musique.org)



# Désiré Dondeyne

## novateur du répertoire de l'orchestre d'harmonie



Désiré Dondeyne en répétition avec la Musique des Gardiens de la Paix (1957)

*Désiré Dondeyne, figure emblématique de l'orchestre d'harmonie est considéré comme le novateur en France et en Europe du répertoire de cette formation. Membre d'Honneur de la Confédération Musicale de France, il est resté très proche du mouvement amateur et a beaucoup œuvré pour cette phalange. Nous l'avons rencontré chez lui où il nous a fait partager avec enthousiasme une vie dédiée à sa passion : la musique*

**Désiré Dondeyne**  
est né le 21 juillet 1921  
à Laon (Aisne)

#### Son parcours

- 1939-1954,  
Clarinettiste  
à la Musique de l'Air  
- 1954-1979, Chef de la  
Musique des Gardiens  
de la Paix  
- 1980-1986, Directeur  
du Conservatoire  
d'Issy-les-Moulineaux

**P**ouvez-vous nous parler de vos débuts en musique ?

Mon père étant cheminot, nous habitons à Avion, près de Lens, dans une cité de cheminots où chaque maison avait son jardin, un peu à l'image des corons. Il y avait une harmonie composée d'employés du chemin de fer et un jour, M. Dantin, professeur de clarinette, a dit à mon père : « nous avons besoin de musiciens, peux-tu dire à ton fils de venir faire de la musique ». Mon père a répondu : « pourquoi pas, ça

lui servira pour sa vie militaire ». Lui-même, pendant la guerre, avait été proche d'une musique militaire et il pensait qu'au régiment les musiciens étaient moins embêtés. Mais il n'avait pas l'idée qu'un jour, je sois musicien. J'ai donc commencé à 8 ans par un an de solfège et puis M. Dantin m'a enseigné la clarinette et ensuite je suis rentrée à l'harmonie. Quand j'ai eu 14 ans, M. Dantin a dit à mon père : « votre fils est très doué et je ne peux plus rien lui apprendre, vous devriez le présenter au conservatoire ».

*Vous avez donc poursuivi.*

J'ai continué ma formation au conservatoire de Lille jusqu'à mes 18 ans. J'y

ai obtenu mon premier prix de clarinette. Ensuite, je suis monté à Paris en 1939 où je me suis engagé à la Musique de l'Air, formation qui venait de se créer. Puis il y a eu la guerre et j'ai suivi la Musique de l'air réfugiée à Toulouse.

En 1943, je me suis marié clandestinement dans le Nord et Pas-de-Calais et j'ai ramené ma femme à Toulouse. À la libération en 1944, la Musique de l'Air est retournée à Paris. J'étais alors sous officier clarinettiste et j'ai souhaité poursuivre des études supérieures tout en travaillant. Comme j'avais eu mon 1<sup>er</sup> premier prix de clarinette, Claude Delvincourt à l'époque directeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, a accepté mon inscription.

*Quelle a été votre formation ?*

J'ai repris à 22 ans, une formation en harmonie, fugue, contrepoint et composition musicale dans les classes de Tony Aubin, Darius Milhaud, Messiaen et j'ai obtenu mon prix de composition. Ma formation a été formidable mais il fallait travailler. Je n'ai pas pu me présenter au prix de Rome parce que j'étais marié et que le règlement l'interdisait, mais tous mes camarades de classes ont eu le prix de Rome.

*Ensuite, vous avez dirigé la  
Musique des Gardiens de la Paix.*

J'ai quitté la Musique de l'Air après 15 ans de service et j'ai été recruté sur concours comme chef de musique aux Gardiens de la Paix en 1954. L'orchestre existait mais j'ai œuvré pour en faire une vraie musique. Cela a été difficile car pendant plusieurs années, j'ai dû me battre pour que les musiciens ne soient pas obligés d'exercer parallèlement le métier de policier. Maintenant c'est une musique installée : c'est évident !

*Vous avez repensé l'orchestre  
d'harmonie.*

Avec l'orchestre des Gardiens de la Paix, j'ai pu poursuivre un travail personnel. Je me suis perfectionné dans le répertoire des instruments à vent. J'ai recherché des œuvres aussi bien françaises qu'étrangères que j'ai créées pour la plupart et j'ai pu ainsi constituer une bibliothèque unique au monde.

J'ai aussi sollicité les compositeurs à écrire pour cette formation orchestrale. D'ailleurs M. Ehrmann alors président de la CMF m'a soutenu dans ce projet de création. Et, lors des congrès de la CMF nous faisons régulièrement un concert à la salle Gaveau.

*Les orchestres d'harmonie ont diffusé  
le répertoire près du grand public ?*

Les grands orchestres d'harmonie comme La Garde Républicaine ou celui des Gardiens de la Paix ont diffusé les grandes œuvres que les gens ne pouvaient pas écouter ailleurs. Nous jouions aussi bien des transcriptions que de la musique populaire. L'orchestre était un véhicule formidable. Je regrette qu'aujourd'hui, l'idée de programmer Camille Saint-Saëns, paraisse un peu vieux jeu !

*Vous avez aussi réalisé de nombreux  
enregistrements.*

J'ai fait plus d'une cinquantaine d'enregistrements, avec en grande partie des œuvres qui n'avaient été jamais jouées. Cela a permis de les faire connaître tout en donnant aux instruments à vents et à l'harmonie une personnalité profonde et différente.

*Vous avez été novateur.*

J'ai fait un travail de recherche sur l'orchestration pour l'harmonie et j'ai été novateur dans l'emploi et l'utilisation des instruments à vent. Le traité d'or-



L'harmonie des cheminots de la Cité des cheminots de Lens (Dondeyne à 12 ans au 1<sup>er</sup> rang, 3<sup>e</sup> à gauche)

chestration coécrit avec mon ami Frédéric Robert a permis d'établir cet emploi dans tous les domaines. Frédéric Robert a été d'une aide extraordinaire, muscologue érudit, il a présenté l'aspect historique des œuvres et de mon côté j'ai analysé l'aspect technique.

*Respectez la nomenclature est très important ?*

Ne pas mélanger les instruments est très important, C'est dans cet esprit que je me suis aussi penché vers les fanfares au sein de l'Union des Fanfares de France, car je trouvais navrant que l'on supprime les clairons, les trompettes de cavalerie, les tambours, les cors de chasse. J'ai essayé de redonner aux fanfares et aux batteries fanfares une personnalité.

Il faut garder cette tradition bien française. Mais pour cela il faut que les musiques amateurs jouent pour le plaisir de faire de la musique ensemble et non pas pour faire des artistes. Il ne faut pas oublier que sur 1000 élèves, 1 seul deviendra professionnel.

*Vous avez toujours été proche de la CMF.*

J'ai appris à jouer dans l'harmonie de mon village, affiliée à la CMF. Ensuite, j'ai encadré des stages, participé au jury des concours d'harmonie. Ces rencontres étaient sympathiques et nous étions là pour donner une évaluation du niveau. Après il y a eu la mise en place des règlements, et la constitution du DADSM sous la présidence d'André Petit. L'idée était de former des amateurs qui puissent s'occuper d'autres amateurs pour ensuite monter des formations. Mais le DADSM est devenu un diplôme professionnel. Il faut comprendre mon état d'esprit, je ne fais pas une

**Compositions**

Plus de 600 œuvres figurent à son catalogue : symphonies, suites, ouvertures, concertos, etc. Ses œuvres ne sont pas seulement destinées aux harmonies, il a écrit aussi des pièces de musique de chambre et des chœurs, ainsi que des ouvrages pédagogiques.

**Discographie**

de nombreux enregistrements réalisés avec la Musique des Gardiens de la Paix et d'autres formations.

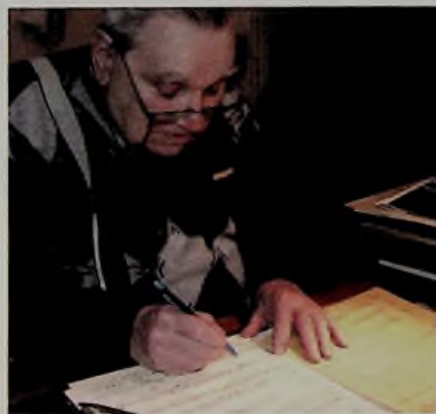
**Désiré Dondeyne**

est titulaire de nombreuses décorations dont les Palmes académiques, les Arts et lettres, la Médaille militaire, la Légion d'Honneur.

Désiré Dondeyne, est membre du Comité d'honneur de la Confédération Musicale de France.



Désiré Dondeyne et M. Albert Ehrmann en 1961



Février 2014, Désiré Dondeyne en relecture de sa sonate pour violon et piano

**Biographie**  
Désiré Dondeyne,  
Pionnier de la  
Musique pour  
Orchestre d'Harmonie  
en France au  
xx<sup>e</sup> siècle, par Francis  
Pieters aux Éditions  
Bernhard HABA

critique, je constate. Nous voulions de bons amateurs qui puissent prendre en main d'autres amateurs. Maintenant nous faisons du professionnalisme!

#### *C'est-à-dire ?*

L'idée de M. Hermann et moi-même était d'organiser des stages aidés par les régions. Nous faisons appel à quelques professeurs et nous rassemblons des musiciens pour monter un orchestre avec l'idée de transmettre la technique et le comportement à avoir dans un groupe. Nous en profitons aussi pour distinguer des éléments susceptibles de prendre des responsabilités afin de diriger des petites harmonies. Cela a très bien fonctionné jusqu'au moment où les conservatoires ont été nationalisés. Il y a trop d'élitisme maintenant.

#### *Comment enseigner la direction ?*

Il n'y a pas de véritable « truc », d'ailleurs chaque chef dirige à sa manière. Il faut savoir battre la mesure, connaître parfaitement son solfège et laisser

sortir ce que l'on ressent dans la partition. Les musiciens suivront.

#### *Qu'est-ce qu'un musicien amateur ?*

Jouer par passion musicale sans forcément vouloir en faire son métier, car pour toute association de musique, l'essentiel c'est que les gens aient envie de jouer ensemble. Il ne s'agit pas de faire mourir les orchestres.

#### *Vous avez aussi beaucoup composé*

J'ai appris à écrire en jouant, car c'est ce qui fait un musicien. À ce propos, un jour Darius Milhaud m'a demandé alors que j'étais dans sa classe au conservatoire: « quel est à votre avis le musicien le plus important en musique ? » À 22 ans, on répond: « le compositeur ! »

Et il a dit: « Et bien non, le premier, c'est l'interprète car sans musicien qu'est-ce qu'on est ? »

Et il a poursuivi: « Il y a des musiques que vous pouvez encadrer. Celles-là sont bien écrites mais elles ne vous inspirent pas. Mais pourquoi éprouve-t-on le besoin de réécouter une énième fois la 5<sup>e</sup> Symphonie de Beethoven ? Parce que l'on a besoin de la réentendre et que l'on va l'entendre autrement, avec un nouveau chef à sa tête qui aura son idée personnelle. Le véritable interprète doit savoir transmettre l'émotion de l'œuvre et rester le plus proche de la pensée de l'auteur, être en admiration devant une œuvre qui le dépasse »; Il y a une grande philosophie à tirer de tout cela.

#### *Comment devient-on compositeur ?*

Il faut une très bonne formation musicale, savoir lire dans tous les sens, toutes ses clefs, connaître la transposition sur le bout des doigts, savoir parler aux instrumentistes dans tous les tons, ne pas confondre un tuba et une contrebasse. Ensuite il faut écrire et entendre ce que l'on a écrit. C'est ça le problème.

#### *Quelle est pour vous la qualité d'une bonne musique ?*

Pour moi la musique doit avant tout donner de l'émotion. Quand j'écoute un quatuor de Beethoven je ressens cette émotion et c'est ça la musique. Trop d'artifices ne m'émouvent pas. Parfois la musique reproduit l'environnement. Bien sûr cela représente le siècle, mais on peut ne pas renier le passé.

#### *Le mot de la fin...*

Je suis loin de tout savoir et je cherche encore mais je reconnais que c'est grâce à mes parents et à ma femme que j'ai pu faire de la musique. Chez mes parents, la vie était régulière et de travail. La distraction venait une fois de temps en temps. J'ai eu la chance de rencontrer ma femme qui était ma voisine, un amour d'enfant qui a duré jusqu'à mes 90 ans et c'est encore comme ça même si elle est partie. Je suis un grand sentimental, je ne cherche pas la richesse, mais je cherche à faire de la musique: c'est mon but. J'apprends encore tous les jours et je continue, un peu, de composer. ■

**Propos recueillis  
par Christine Bergna**

# Les partitions pour orchestre à vents de Gaspare Spontini



Gaspare Spontini (1774-1851)

**PAR  
FRANCIS  
PIETERS**

**G**asparo Luigi Pacifico Spontini est né à Majolati près d'Ancona en Italie le 14 novembre 1774. Ses parents le destinaient à une carrière ecclésiastique, mais il s'enfuit pour étudier la musique au Conservatorio della Pietà dei Turchini de Naples dès 1791. Grâce au succès de quelques compositions religieuses, l'impresario Romain Sigismondi lui commande un opéra *Li puntigli delle donne* créé à Rome durant le carnaval de 1796. À part les *compositions de jeunesse pour instruments à vent*, conservées dans la bibliothèque du Conservatoire de San Pietro à Majella de Naples qui réfèrent à ces années d'études, nous trouvons mention d'une *Marcia grandiosa* située au début du XIX<sup>e</sup> siècle et écrite à l'occasion de l'entrée de Napoléon à Milan le 15 mai 1796, lors de la Campagne d'Italie ou de son entrée à Milan le 8 mai 1805 avant son couronnement. Cette marche serait

conservée au Museo del Risorgimento de Milan qui n'en retrouve plus la trace.

On lui commande un opéra à Rome en 1796 grâce à la réussite de quelques compositions religieuses. Plusieurs de ses opéras sont produits avec succès à Rome (1796), Florence (1798) et Naples (1799 et 1800), Palerme (1800 et 1801) et Venise (1802). En 1803, le compositeur décide de s'installer à Paris où il adapte son style au goût français en créant des mélodies plus expressives, des harmonies et une orchestration plus riches. Il a plusieurs échecs, mais en 1806, grâce au Comte de Rémusat, il est nommé directeur de la musique (compositeur particulier de la chambre) de l'Impératrice Joséphine. Pour gagner les bonnes grâces de Napoléon, il écrit la cantate *L'ecclisa gara per il ritorno trionfale del gran Napoleone* célébrant le retour de l'Empereur après la victoire d'Austerlitz, créée au Théâtre Italien le 8 février 1806. Les faveurs de la famille impériale lui permettent enfin de triompher de tous les obstacles. En effet, après plusieurs essais, il connaît enfin un grand succès avec son opéra *La Vestale*, créé le 15 décembre 1807 à l'Académie Impériale de Musique (l'Opéra) de Paris. Dans le final n°6 du premier acte, il fait appel à la banda sul palco (orchestre à vent sur la scène), composée de: 2 flûtes - 2 hautbois - 2 clarinettes - 2 cors en Fa - 2 trompettes en Ré - 2 bassons - triangle. La banda accompagne la procession des consuls, sénateurs, dames romaines, vestales, gladiateurs et musiciens. Un fameux solo de cor fut interprété par le corniste et compositeur Frédéric Duvernoy! Spontini est le premier qui, dans la marche triomphale et l'air de danse des gladiateurs de *la Vestale*, fit usage de la grosse caisse!

À la demande de Napoléon, pour faire la propagande de l'invasion en Espagne, il compose l'opéra *Fernand Cortez*, créé le 28 novembre 1809 par l'Opéra de Paris à la Salle Montansier, rue Richelieu. Pour la deuxième version de cet opéra (1817). Spontini fait encore appel à la banda sul palco, composée cette fois-ci de: 2 flûtes - 2 hautbois - 2 clarinettes - 2 cors en Ré - 2 trompettes en Ré - 2 bassons - triangle - tim-

1. Frédéric Duvernoy (1765-1838), considéré comme le meilleur corniste de son époque, enseigne au Conservatoire (fondé par Gossec et Sarrette) et composa un *Pas de Manœuvre* pour la Musique de la Garde Nationale, publié dans le *Magasin de Musique*, 4<sup>e</sup> édition, n°5.

bales – cymbales étouffées – grosse caisse. Cet opéra ne comprend pas moins de trois marches, deux pour les troupes espagnoles, une pour les troupes mexicaines! Berlioz écrit à ce sujet « *Spontini est le père de la musique guerrière* »?

Lorsque l'on ne disposait pas d'une banda sul palco, Spontini recommandait dans la partition imprimée que le morceau soit joué avec sourdine par les musiciens de l'orchestre dans la fosse. Il était le premier à conseiller de mettre la clarinette dans un sac en cuir (procédé utilisé plus tard par Berlioz dans son drame *Lelio ou le retour à la vie*, créé le 9 décembre 1832). Entre-temps, en 1810, Spontini est nommé directeur de l'Opéra Italien (Opera buffa) qu'il quittera deux ans plus tard, sans avoir réalisé « grand-chose ».

En juillet 1815, à l'époque de la seconde visite à Paris de Frédéric Guillaume III de Prusse, le roi qui avait une grande admiration pour Spontini, accepte la dédicace d'une marche militaire et lui commande une série de marches pour la Garde Prussienne, que le compositeur lui envoie à Berlin le 22 décembre de la même année. Le roi de Prusse s'intéressait sans nul doute à la musique militaire. Selon plusieurs sources, le 10 février 1817, le roi Frédéric Guillaume III de Prusse aurait signé un décret ordonnant la rédaction d'un catalogue des marches militaires, intitulé *Königlich Preussische Armeemarsch-Sammlung* (Collection des marches de l'armée royale prussienne). Néanmoins, ce décret n'a pas été retrouvé. Il a probablement disparu lors de la destruction de Berlin en 1945. La collection était composée de trois parties. AM I: 115 marches lentes pour l'infanterie (troupes à pied); AM II: 269 marches de parade pour l'infanterie; AM III: 149 marches pour la cavalerie.

AM I comprend trois marches composées par Spontini. AM I 40 *Marsch nach Motiven der Oper « Ferdinand Cortez »* (1819). AM I 43 *Triumphmarsch aus der Oper „Die Vestalin“* (1819) et AM I 45 *Marsch der Großfürstin Nicolai aus dem Festspiel „Lalla Rûkh“*. Cette dernière marche est écrite pour *Türkische Musik* (musique turque, synonyme de musique militaire à l'époque). Elle faisait partie d'un Opéra-ballet créé au château de Berlin le 27 janvier 1821 à l'occasion de la visite du Grand-duc Nicolaï et la Grande-duchesse Alexandra (Princesse Charlotte de Prusse). AM II comprend pas moins de huit marches basées sur des mélodies de Spontini. AM III comprend une *Trabmarsch* (Marche au trot) composée en 1824 par Spontini, il s'agit probablement de la *Geschwindmarsch* (Pas redoublé) publiée comme numéro 8 de la *Sammlung von Märschen, Fanfaren etc für Trompetenmusik. Auf Allerhöchsten Befehl seiner Majestät des Königs zum bes-*

*timtten Gebrauch der Königlich Preussische Kavallerie*, publiée par Schlesinger?

Une grande partie des manuscrits originaux ou premières éditions imprimées (Schlesinger, Berlin) de cette collection historique ont complètement ou partiellement disparu. La destruction des Archives de l'État à Potsdam en 1945 explique cette disparition.

En 1817, lors du troisième voyage du roi à Paris, Spontini lui offre un exemplaire de la partition d'orchestre de la *Grande Bacchanale* composée expressément pour être insérée dans le 3<sup>e</sup> acte

de la quatrième version de l'opéra *Danaïdes* de Salieri, lors de représentation du 22 octobre, dirigée par Spontini à la Salle Montansier. Puis, Spontini s'empresse de transcrire lui-même cette *Grande Bacchanale* pour musique militaire et l'envoie au roi! Celui-ci le remercie par lettre datée du 11 septembre 1817 et lui offre une bague en or avec son sceau. Berlioz écrit: « *la foudroyante bacchanale et les airs de danse si mélancoliquement voluptueux, ajoutés par Spontini à la partition de son vieux compatriote, me mirent dans un état de trouble et d'exaltation que je n'essayerai pas de décrire* »?

Pour son opéra *Olimpie*, créé à Paris le 22 décembre 1819, le compositeur fait appel à une banda sul palco composée de: 8 trompettes – 4 cors – 3 trombones – ophicléide. Lorsque cet opéra est produit à Berlin en 1821, le nombre de cuivres sur la scène est augmenté à 38. Cette grande fanfare accompagne l'entrée de Statira, veuve d'Alexandre le Grand, assise sur un éléphant. Ce spectacle fut commenté par le grand poète Heinrich Heine dans son récit « *Reisebilder* » de la façon suivante: «... il avait mal compris l'opéra; car il n'avait pas remarqué que la musique de janissaires de Spontini avec ses timbales, ses trompettes, ses tamtams, ses éléphants (sic) est un moyen héroïque pour ranimer notre ardeur guerrière endormie... comment autrement expliquer le vacarme que Spontini nous fait chaque soir »? La critique aussi était souvent maligne comme le prouve cette annonce dans le journal *Le Camp volant* du 15 décembre 1819: « *C'est définitivement le 20 de ce mois qu'on entendra la terrible musique d'Olympie.*



Grande marche victorieuse et festive.

2. *Journal des débats*, 26 juillet, 1846, p. 2.
3. Annonce dans la *Berliner Allgemeine Musikalische Zeitung* du 3 mars 1824.
4. L'autographe se trouve à la bibliothèque de l'Opéra à Paris.
5. Hector Berlioz, *Mémoires*, édition présentée par Pierre Citron, Paris, 1991, p. 58.
6. *Excursion au Blocksberg, Traduit de l'Allemand de H. Heine*, in « *Revue des Deux Mondes* », Tome Sixième, Paris, 1832.
7. Cf. Francis Pieters, *Les marches pour orchestre d'harmonie de Luigi Cherubini, un compositeur qui tournait à tout vent*, in *Journal de la CMF* n°565, décembre 2013, p. 11.
8. Voir *Nouveau Traité d'Orchestration* de Désiré Dondeyne et Frédéric Robert, p. 156.
9. Borussia est l'ancien nom latinisé de la Prusse.

10. En 1840 Borussia est officiellement remplacé par « Le Chant de Prusse » *Preußenlied*.

11. Enregistré par la Musique des Gardiens de la Paix, direction Désiré Dondeyne, *Grande Marche pour Frédéric Guillaume III*, disque 33 tours SERP MC 7.031

12. Enregistré par le Radio Symphonie Orchester Berlin et la Musique de la Police de Berlin, direction Caspar Richter, *Borussia, Tempo di Marcia Trionfale*, CD Capriccio 10186.

13. La *Marche aux Flambeaux* (*Fackeltanz* en allemand) est une vieille tradition d'origine médiévale qui est mise en pratique à certaines cours royales germaniques à l'occasion du mariage d'un membre de la famille royale.

La procession marche en plusieurs mouvements tout autour de la cour ou de la salle de fêtes. La musique, écrite pour musique militaire, est en fait une Polonaise en forme de marche avec deux mouvements forts qui entourent un trio plus doux. Les plus connues sont les quatre *Marches aux Flambeaux* de Giacomo Meyerbeer.

14. Le compositeur, juriste et politicien Comte Guillaume Frédéric von Redern (1802-1883), ami intime de trois rois de Prusse, fut intendant général du théâtre et de la musique à Berlin de 1830 à 1840.

15. Roi de Prusse en 1861 et premier empereur d'Allemagne en 1871.

16. Georges Kästner, *Manuel Général de Musique Militaire*, Paris, 1848, p. 192.

*Toutes les trompettes de l'armée sont retenues pour jouer les pianos.*

En 1818, le roi de Prusse nomme Spontini, Maître de Chapelle Honoraire, et celui-ci, suite à une suggestion du Colonel von Witzleben<sup>7</sup>, met en musique un hymne populaire prussien *Wo ist das Volk das Kühn von That der Tyranei den Kopfzertrat* (Où est ce peuple qui hardiment piétina la tyrannie) écrit par Joseph Friedrich Leopold Dunker (1842), secrétaire du roi et lui donne le titre de *Chant national prussien*. Le but était de contrer son opposant, l'intendant Carl von Brühl (1772-1837) qui voulait empêcher l'entrée en fonction de Spontini à la cour prussienne en faveur de Weber. Il y travaille par intermittence de novembre 1817 à septembre 1818 et écrit une orchestration pour 100 violons, 50 trompettes, orchestre d'harmonie, un chœur d'hommes de 130 voix et une soprano solo. La partition débute par un roulement de tambour dans un tempo *maestoso con brio*, suivi d'une fanfare héroïque et entraînant des trompettes et trombones; le chœur entre à la 24<sup>e</sup> mesure avec la première strophe de l'hymne; puis le tempo ralentit pour passer au célèbre choral *Heil dir im Rautenkrantz* (dont la mélodie est identique au *God save the Queen*) et après on retrouve le tempo vivace avec les strophes successives. Spontini fit précéder l'hymne par une marche *Großer Sieges- und Festmarsch*. Les deux compositions sont écrites originalement pour musique militaire et turque complète avec l'association par intermittence d'un orchestre symphonique (cordes – petite flûte – 2 hautbois – petite clarinette en fa – 2 clarinettes). La création que Brühl se voit obligé de diriger a lieu le 28 octobre 1818 à l'Opéra de la Cour de Berlin lors de la célébration de la défaite des Français à la Bataille de Lissa près de la côte de la Croatie. Une fois nommé General direktor de la Musique du Roi de Prusse, Spontini s'installe à Berlin en 1820 et fait exécuter la marche et l'hymne, sous sa direction, par un grand nombre de voix à l'unisson avec accompagnement d'un corps complet de musique militaire et d'instruments à archet. Cette exécution a lieu à l'opéra de Berlin le 3 août en honneur de l'anniversaire du roi<sup>8</sup>. De 1820 à 1840 ce chant, publié par Schlesinger sous le titre *Borussia*<sup>9</sup>; *Preußischer Volksgesang mit vollständiger türkischer musik und Streichinstrumenten*, a été joué chaque année le 3 août pour l'anniversaire du Roi et fut considéré comme l'hymne national prussien<sup>10</sup>. Les partitions imprimées comprennent respectivement les instrumentations suivantes:

Pour *Großer Sieges- und Festmarsch*: 2 petites flûtes – flûte tierce – 2 flûtes en ut – 2 hautbois – clarinette en fa – 2 clarinettes en ut – 2 cors de basset – 2 cors en ut – 2 cors en fa – 2 bassons – contrebasson – 2 trompettes

en ut – 2 trombones ténor – trombone basse – bass horn – grosse caisse – tambour « du soldat » – tambourin!<sup>11</sup> Pour *Borussia*: 2 petites flûtes – 2 flûtes – 2 hautbois – 2 clarinettes en ut – 2 cors de basset – 2 cors en ut – 2 cors en fa – 2 bassons – contrebasson – bass horn – 8 trompettes en ut – trombone ténor – trombone alto – trombone basse – tambour « du soldat » – triangle – tambourin – cymbales.

Une partition séparée « ad libitum » comprend les partitions pour cordes et timbales pour les deux morceaux!<sup>12</sup>

Spontini composa également quatre *Fackeltänze* (Marches aux Flambeaux)<sup>13</sup>. La musique des *Marches aux Flambeaux* était réservée uniquement aux musiques de cavalerie, appelées *Trompetenmusik* ou *Trompeterkorps*. Elles ont été écrites vers 1800 et étaient composées de: 10 trompettes (en sol, fa et ut grave) – trois trombones. À partir de 1824, Wieprecht introduisit l'instrumentation suivante: 1 trompette en si bémol à 2 pistons – 2 bugles à clefs – 4 trompettes en mi-bémol à 2 pistons – 1 trompette alto en mi-bémol à 3 pistons – 2 bugles ténor – 1 baryton en si bémol – 2 trombones basse.

La première, *Fackeltanz in Es* fut composée pour *Trompetenmusik* (fanfare de trompettes et trombones) pour la célébration du mariage de la Princesse Alexandrine de Prusse (1803-1892) avec le Grand-duc héritier Paul Frédéric de Mecklembourg (1800-1842) le 25 mai 1822 en la Salle Blanche du château royal de Berlin.

La deuxième, *Fackeltanz in C Dur*, également pour *Trompetenmusik*, fut composée pour le mariage du Prince héritier de Prusse, futur roi Frédéric Guillaume IV (1795-1861) et la Princesse Élisabeth de Bavière (1801-1873) le 29 novembre 1823, toujours dans la salle Blanche du Palais Royal à Berlin. La presse écrit: « La cérémonie se termina avec la *Marche aux Flambeaux* d'usage à la cour royale prussienne. Pour cette procession des jeunes mariés accompagnés de tous les invités, Spontini avait composé la musique. Le Comte von Redern<sup>14</sup> dirigea sept Fanfares de la Cavalerie de la Garde ».

Spontini écrit également une troisième *Fackeltanz* pour le mariage du Prince Frédéric d'Orange-Nassau des Pays-Bas (1797-1881) et de la Princesse Louise de Prusse (1808-1870) le 21 mai 1828 et une quatrième *Fackeltanz* pour le mariage du Prince Guillaume de Prusse (1797-1880)<sup>15</sup> et la Princesse Augusta de Saxe-Weimar (1811-1890) le 11 juin 1829. Hormis celui de la 3<sup>e</sup> dont des copies sont conservées à Berlin, Munich et Dresde, les manuscrits sont hélas perdus et il ne reste que des arrangements pour piano, édités par Schlesinger à Berlin.

Toutefois, Spontini s'était familiarisé avec les nouveaux cuivres à pistons allemands et il en envoya (ou emmena) quelques exemplaires en France comme il l'indique dans une lettre datée du 6 avril 1840: «J'envoyais de Berlin à Paris, de 1823 à 1831, nombre de cors à pistons, de trompettes ou cornets à deux ou trois pistons ou ventiles (les premiers connus à Paris), notamment à M. Barillon, au professeur de cor M. Dauprat, et au chef de musique des gardes, M. David Bühl...»<sup>16</sup>

La bibliothèque communale de Jesi possède un manuscrit qui comprend treize parties (trompette en ut aigu – trompette obligée en sol – trompette en fa – trompettes principales I – II en ut – trompette ripieno I-II en ut – trompette basse en ut – Kenthorn II – trombone alto – trombone basse) d'une *Marsch(e)*. Ce manuscrit provient de Carl Robert, biographe de Spontini, et conservateur des archives privées du compositeur à Berlin après son départ en 1842. Ces archives furent remises à la bibliothèque de Jesi en 1889.

Le conservatoire Giuseppe Verdi de Milan possède un manuscrit d'une autre composition pour musique militaire de Spontini intitulée *Ballo marziale* et comprenant deux parties: *Evoluzione militari* (*allegro marziale*) et *Preludio ai combattimenti ed alla vittoria sul campo di Marte* (*Allegro Marziale – Trio pochissimo ritenuto – Tempo primo*)<sup>17</sup> La partition est écrite pour: petite flûte – flûte – 2 hautbois – 4 clarinettes – 4 cors de basset – 2 bassons – bass horn – contrebasse – 2 trompettes – 4 cors – 3 trombones – percussion.

La Staatsbibliothek de Berlin possède un manuscrit qui contient onze mesures d'une partition pour musique militaire, intitulée *Siegesmarsch* (Marche de la Victoire en mi bémol majeur)<sup>18</sup> qui est pareille à la *Grosser Sieges- und Festmarsch* éditée chez Schlesinger en 1820 (cf. supra).

Dans son opéra historique *Agnes von Hohenstaufen*, créé le 12 juin 1829 à Berlin (révision en 1837) Spontini utilisa un ensemble d'instruments à vent dans les coulisses pour accompagner un chœur de religieuses dans le deuxième acte. La banda, sorte de substitut pour l'orgue, est composé de: flûte – 2 hautbois – 2 clarinettes – 2 cors de basses – 2 Kent bugles (keyed bugles) – 2 saxhorns ténor chromatique – 2 bassons – trombone – serpent – tuba basse – contrebasses à cordes.

Spontini veillait toujours avec intérêt à ce que les ouvertures et les airs de ses opéras furent transcrits pour musique militaire. Le catalogue de Schlesinger mentionne *L'Ouverture d'Olympie*<sup>19</sup> arrangée par Georg Abraham Schneider (1770-1839) qui fut collaborateur de Spontini à la direction de l'opéra de Berlin dès 1820 et directeur de toutes les musiques du Régiment de la Garde Prussienne (1819-1839) avant le légendaire Wieprecht.<sup>20</sup> Ce dernier fit à son tour

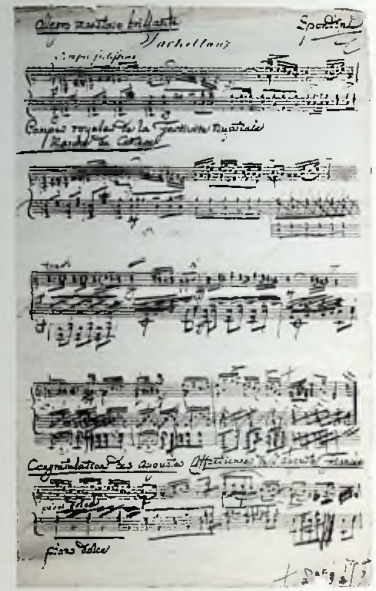
des transcriptions des ouvertures de *La Vestale*, *Olimpie*, *Fernand Cortez* et *Agnes von Hohenstaufen* et de la musique de ballet d'*Olympie* et d'*Alcidor*?<sup>21</sup> Dans le catalogue de Schlesinger, le huitième cahier des marches populaires de l'armée prussienne comprend: *La Marche des Prêtres* extraite d'*Olympie*, *La Marche des Mexicains* extraites de *Fernand Cortez*, *Marche* extraite de *Lalla Rûkh*, et la *Marche Funèbre* extraite de la *Vestaline*.

La Staatsbibliothek à Berlin possède encore des partitions manuscrites de trois extraits de l'opéra *Nurmahal*, arrangés pour «musique turque» (*für Janitschmusik*): Introduction, Air de Zélia et l'air *Weihl Feste der Holden zum Preise*.

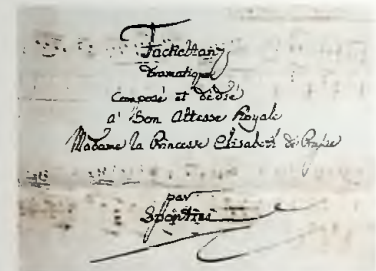
N'oublions pas que Spontini fut également impliqué dans l'étude en vue de la réorganisation des musiques militaires. Ses remarques se trouvent dans *Mes propositions pour la réorganisation des musiques militaires de France*, autographe de 2 pages, daté du 25 avril 1845, conservé à la Bibliothèque du Conservatoire de Paris (FRBNF31395391). Berlioz

en parle de façon élogieuse dans le *Journal des Débats* du 29 juillet 1846 p.1 et Spontini le remercie par une lettre datée du 30 juillet 1846. En fait, Spontini conseille l'introduction des instruments d'Adolphe Sax dans les musiques militaires; ce qui fut effectivement le cas.

Toutefois plus tard, par intérêt personnel, Spontini défendra Wieprecht, le grand concurrent de Sax. En effet, le 5 juin 1846, il écrit une lettre de recommandation adressée à Wieprecht qu'il loue comme «inventeur d'instruments de musique, excellent compositeur et chef d'orchestre dont la réputation, à juste titre, a atteint Paris». Il espère que la personne qu'il recommande entendra ses compositions telles sa *Festmarsch*, son *Volksgesang* (*Borussia*) et (des arrangements) de plusieurs de ses opéras, joués sous la direction de Wieprecht; sans oublier sa *Danse aux Flambeaux* que Wieprecht joue régulièrement à Berlin. Il signe en tant que Directeur Général de la Musique et premier chef d'orchestre du Roi de Prusse, titre que le roi Frédéric Guillaume IV lui avait autorisé de garder lors de son départ de Berlin en 1840.<sup>22</sup> ■



Manuscrit d'une Marche aux Flambeaux (Staatsbibliothek Berlin).



Autographe de Spontini (Staatsbibliothek Berlin).

17. Bal martial: Exercices (parades) militaires et Prélude aux combats et à la victoire sur le champ de Mars.
18. Staatsbibliothek Berlin – Preußischer Kulturbesitz, Musikabteilung Mus. ms. autogr. Spontini, G. 8 (1).
19. Berliner Allgemeine Musikalische Zeitung, 21 janvier 1824.
20. Cf. Francis Pieters, *Le Grand Concours de Musiques Militaires de 1867* in *Journal de la CMF* n°532, octobre 2007, pp. 16-19.
21. August, Kalkbrenner, Wilhelm Wieprecht, *sein Leben und Wirken*, Berlin, 1882, p. 71.
22. August, Kalkbrenner, o.c., pp. 51-52.



# La nouvelle représentativité au sein de la Confédération Musicale de France

*Lors de la prochaine Assemblée Générale de la CMF qui se tiendra du 23 au 26 avril 2014 à Gérardmer dans les Vosges, les clauses des nouveaux statuts et du règlement concernant les élections approuvées en 2013 au congrès de Valençay, seront appliquées avec l'accord de l'Assemblée Générale. Les articles 8 des statuts et 9 du règlement intérieur de la CMF en précisent les modalités. Elles changent fondamentalement la logique de la représentativité au sein de la CMF puisque toutes les sociétés de la base deviennent membres directs de la CMF, que leurs adhérents peuvent postuler librement à l'élection au Conseil d'Administration de la CMF, et que le rôle des fédérations a été renforcé. Des règles précises définissent toutefois les modalités pratiques de ces élections.*

## Mode d'emploi

Pour l'élection des représentants du collège des régions au nombre de 23 et 23 suppléants :

- chaque fédération régionale multidisciplinaire la plus importante de sa région désigne dans son Conseil d'Administration ou comité directeur (CA) 2 délégués au vote.
- ce même CA présente ses candidats, ainsi que le suppléant affecté à chacun, à raison de 1 candidat par département au maximum.
- les candidatures sont à déclarer par écrit à la CMF par les fédérations, au plus tard un mois avant l'assemblée par une lettre circonstanciée.

Pour l'élection des représentants du collège des adhérents, au nombre de 9 et 9 suppléants :

- chaque CA de chaque fédération régionale reconnue par la CMF désigne dans son CA ses délégués aux votes, différents de ceux du collège des régions, à raison de 1 délégué pour 50 adhérents ou fraction de 50 adhérents qu'elle regroupe à l'exercice précédant l'Assemblée Générale. Le décompte du nombre des adhérents est réalisé suivant le découpage

administratif départemental.

- les candidatures sont libres pour tout membre d'une structure adhérente à la CMF, le candidat devra justifier de son affiliation.
- les candidatures sont à déclarer par écrit à la CMF au plus tard un mois avant l'assemblée par une lettre circonstanciée. La CMF en fera communication aux fédérations concernées.
- sont déclarés titulaires les 9 candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, suppléants les 9 suivants, dans la limite du nombre d'administrateurs prévu. Le premier suppléant est le suppléant du premier titulaire et ainsi de suite.

## Extrait des nouveaux statuts

### Article 8 : L'Assemblée Générale

Elle comprend :

#### le collège des régions

- les délégués des fédérations régionales reconnues par la CMF, dont le nombre est fixé par le règlement intérieur.

Dans le cas de l'existence de plusieurs fédérations dans une région, seule la fédération multidisciplinaire la plus représentative en nombre d'adhérents est prise en compte dans ce collège.

#### le collège des adhérents

- les délégués des adhérents tels que définis à l'article 3 dont le nombre est fixé par le règlement intérieur.

Chaque collège s'efforcera de présenter une composition tendant vers la parité des hommes et des femmes.

Une même personne ne peut appartenir qu'à un seul collège.

Chaque collège élit ses représentants au Conseil d'Administration de la CMF selon les règles précisées au Règlement Intérieur.

En cas d'impossibilité d'un délégué de se rendre à l'Assemblée Générale, quel que soit son collège, procuration pourra être donnée par lui à un autre délégué du même collège, qu'il appartienne ou non à la même région administrative. Chaque délégué présent ne peut détenir plus de deux pouvoirs.

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an sur convocation du Conseil d'Administration ou à la demande du quart au moins de ses membres représentant au moins le quart des voix.

Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire général. Ils sont établis sans blancs ni ratures, sur des feuillets

numérotés et conservés au siège de la Confédération Musicale de France. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Le rapport annuel et les comptes sont communiqués chaque année à tous les membres de la CMF.

Conformément aux textes en vigueur, elle désigne un commissaire aux comptes titulaire, expert-comptable ou comptable agréé et un commissaire aux comptes suppléant expert-comptable ou comptable agréé, tous deux inscrits sur la liste d'une cour d'appel.

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration sur proposition du président.

Le bureau de l'Assemblée Générale est celui du Conseil d'Administration.

Il est rendu compte à l'Assemblée Générale, par un rapport, de la gestion du Conseil d'Administration, de la situation financière et morale de la Confédération Musicale de France, ainsi que de son activité.

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos, vote les éventuelles modifications du budget de l'exercice en cours, approuve le budget de l'exercice suivant incluant le montant de la cotisation, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour.

## Extrait du nouveaux règlement intérieur

### Article 9 : Élection du Conseil d'Administration

#### 9.1 Élection des représentants du collège des régions

Les délégués aux votes des fédérations régionales multidisciplinaires reconnues par la CMF, chacune la plus représentative en nombre d'adhérents dans sa région, élisent leurs représentants au CA à raison d'un titulaire et d'un suppléant par région

administrative métropolitaine française. Il en est de même pour la collectivité territoriale de Corse et pour la fédération d'Outre-Mer regroupant l'ensemble des zones géographiques d'Outre-Mer.

Ces mêmes fédérations désignent dans leur CA respectif leurs délégués au vote au nombre de deux.

Les candidats au Conseil d'Administration ainsi que le candidat suppléant de chacun, qui pourra siéger avec voix délibérative en cas d'empêchement du titulaire, doivent être présentés par le CA de leur fédération et être membres d'une structure adhérente.

Le nombre de ces candidats, ainsi que le suppléant de chacun, est limité au nombre de départements de la région concernée.

#### 9.2 Élection des représentants du collège des adhérents

Les délégués aux votes de toutes les fédérations reconnues par la CMF citées à l'article 3 des statuts élisent les représentants des adhérents de la CMF au CA de la CMF dont le nombre est de 9 titulaires et 9 suppléants au moins.

Les candidatures sont libres pour tout membre d'un adhérent qui devra justifier de sa qualité de membre dans une structure adhérente.

Sont déclarés titulaires les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, suppléants les suivants, dans la limite du nombre d'administrateurs prévu. Le premier suppléant est le suppléant du premier titulaire et ainsi de suite.

Les délégués aux votes sont mandatés par leur fédération d'origine, à raison d'un pour 50 adhérents ou fraction de 50 adhérents qu'elle regroupe à l'exercice précédent l'AG. Le décompte du nombre des adhérents est réalisé suivant le découpage administratif départemental.

#### 9.3 Dispositions générales

Conformément à l'article 5 des statuts, le CA est élu par un vote à bulletin secret et le total de ses membres issus des deux collèges ne peut dépasser 32.

Les délégués aux votes du collège des régions et ceux du collège des adhérents

ne peuvent être les mêmes.

En vertu de l'article 8 des statuts, chaque délégué présent dispose d'une voix et ne peut détenir plus de deux pouvoirs.

L'élection des membres du CA de la CMF se fait :

- à la majorité absolue des votants au 1<sup>er</sup> tour
- à la majorité relative si un 2<sup>e</sup> tour est nécessaire

En cas d'égalité, le plus jeune est déclaré élu. Les candidatures sont à déclarer par écrit à la CMF un mois avant l'AG par l'envoi d'une lettre circonstanciée.

Une fédération dont aucun adhérent n'a payé sa cotisation au 1<sup>er</sup> mars de l'année en cours ne peut présenter ni délégué ni candidat.

Les candidats élus doivent fournir un extrait de casier judiciaire n°3 dans le délai de six semaines suivant leur élection. À défaut de production de cet extrait l'annulation de l'élection du candidat sera constatée par le premier Conseil d'Administration qui suit l'élection.

### Les articles précédents faisant référence aux articles 3 et 5 des nouveaux statuts, les voici retranscrits :

#### Article 3 : Composition

La CMF se compose des adhérents, encore appelés membres, personnes morales ayant payé leur cotisation, qui sont :

- les sociétés constituées sous forme d'associations déclarées régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, ou inscrites selon la loi locale dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.
- les établissements d'enseignement artistique quel que soit leur statut (national, territorial ou déclaré en association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, ou inscrite selon la loi locale dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle).
- toute association, collectivité ou organisme public ou privé dont l'objet entre dans les critères exprimés dans l'article premier.

Pour être membre, il faut être agréé par le Conseil d'Administration.

La Confédération Musicale de France reconnaît des fédérations ou associations de membres, associations déclarées régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, ou inscrites selon la loi locale dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle à qui elle confie sa représentation et une partie de ses missions. Une telle décision est à prendre par le Conseil d'Administration.

Les conditions d'une telle reconnaissance sont précisées dans le règlement intérieur de la CMF.

Ces fédérations ou associations de membres doivent avoir une vocation nationale, inter-régionale, régionale, interdépartementale ou départementale, respectant le découpage administratif en vigueur et des statuts compatibles avec ceux de la CMF. La reconnaissance de ces fédérations de membres par la CMF ne peut être acquise que si tous les membres de ces fédérations sont adhérents à la CMF.

Les adhérents à la CMF font obligatoirement partie, quand elles existent, des fédérations ou associations de membres reconnues par la CMF dont elles acquittent les cotisations.

La CMF peut constituer toute structure utile à son objet social. Sa nature, sa compétence et ses missions sont fixées par le Conseil d'Administration qui en rend compte à l'Assemblée Générale qui suit.

Le Conseil d'Administration peut conférer aux personnes physiques qui rendent ou ont rendu des services signalés à la CMF le titre de « personnalité d'honneur », de « donateur » ou de « bienfaiteur ». Ce titre confère à ces personnes le droit d'assister à l'Assemblée Générale avec voix consultative. Ils ne paient pas de cotisation.

#### **Article 5 : Administration**

La Confédération Musicale de France est administrée par un Conseil d'Administration dont le nombre des membres, fixé par

délibération de l'Assemblée Générale, est de 24 membres au moins et 32 membres au plus. Les membres du Conseil d'Administration élus pour quatre ans sont des personnes physiques, elles-mêmes membres d'un adhérent tel que défini à l'article 3.

Le renouvellement du Conseil d'Administration a lieu tous les quatre ans en Assemblée Générale par un vote à bulletin secret. Les membres sortants sont rééligibles.

Ne peuvent être élues au Conseil d'Administration :

- les personnes mineures,
- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité en raison de faute grave,
- les personnes percevant une rémunération de la CMF.

Sont incompatibles avec le mandat d'administrateur de la Confédération Musicale de France, les fonctions de chef d'entreprise, de Président de Conseil d'Administration, de Président et de membre de directoire, de Président de conseil de surveillance, d'administrateur-délégué, de directeur général, directeur général adjoint ou gérant exercées dans les sociétés, entreprises ou établissements, dont l'activité consiste dans l'exécution de travaux, la prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle de la Confédération Musicale de France, de ses organes internes. Les dispositions du présent article sont applicables à toute personne qui, directement ou par personne interposée, exerce de fait la direction de l'un des établissements, sociétés ou entreprises mentionnés ci-dessus hors filiales de la CMF.

En cas de vacance, le Conseil d'Administra-

tion pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres remplaçants prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Chaque administrateur ne peut détenir plus d'un pouvoir.

En cas d'absence non justifiée à trois réunions consécutives, le Conseil d'Administration pourra envisager la radiation du membre absent. Préalablement à la prise de décision, le membre concerné est convoqué devant le Conseil d'Administration aux fins de fournir ses explications par rapport à la décision envisagée.

Le Conseil d'Administration nouvellement élu à l'échéance des quatre ans choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau nommé pour quatre ans et composé au moins de :

- un président
- trois vice-présidents
- un secrétaire général
- un secrétaire général adjoint
- un trésorier général
- un trésorier général adjoint

En fonction du nombre d'administrateurs, le Conseil d'Administration peut être amené à modifier cette composition, sachant que le nombre de membres du bureau ne doit pas être supérieur au tiers du nombre de membres du Conseil d'Administration.

En cas de démission ou de décès d'un administrateur faisant partie du bureau, il sera remplacé par un autre administrateur élu au scrutin secret par le Conseil d'Administration. Son mandat prendra fin à l'époque où devait normalement expirer celui du membre remplacé.

# Élection du Conseil d'Administration de la CMF 2014

Collège	Règle	Que doit faire la fédération régionale ?	Que doit faire la fédération départementale ?
<b>Collège des régions</b> 23 titulaires et 23 suppléants	Chaque fédération régionale multidisciplinaire la plus importante de sa région désigne dans son Conseil d'Administration ou comité directeur (CA) deux délégués au vote pour l'AG de la CMF.	- réunir son CA - y désigner ses deux délégués aux votes à l'AG de la CMF - écrire à la CMF pour l'en informer	-
	Le CA régional présente ses candidats, ainsi que le suppléant affecté à chacun, à raison de un candidat par département au maximum.	- réunir son CA - désigner ses candidats à l'élection du CA de la CMF dans le collège des régions (1 + 1 suppléant par département au maximum)	- réunir son CA - éventuellement proposer à la fédération régionale son candidat au CA de la CMF avec son suppléant
	Les candidatures sont à déclarer par écrit à la CMF par les fédérations au plus tard un mois avant l'assemblée par une lettre circonstanciée.	- écrire à la CMF pour lui annoncer ses candidatures au plus tard un mois avant l'AG de la CMF	-
<b>Collège des adhérents</b> 9 titulaires et 9 suppléants	Chaque fédération régionale reconnue par la CMF désigne dans son CA ses délégués aux votes, différents de ceux du collège des régions, à raison de un délégué pour 50 adhérents ou fraction de 50 adhérents qu'elle regroupe à l'exercice précédant l'Assemblée Générale. Le décompte du nombre des adhérents est réalisé suivant le découpage administratif départemental.	- les fédérations réunissent leur CA - elles désignent leurs délégués aux votes à l'AG de la CMF (1 pour 50 ou fraction de 50 adhérents des fédérations départementales) - elles écrivent à la CMF pour l'en informer	- réunir son CA - éventuellement proposer ses délégués à la fédération régionale - écrire à la fédération régionale pour l'en informer
	Les candidatures sont libres pour tout membre d'un adhérent qui devra justifier de sa qualité de membre dans une structure adhérente.	- faire appel aux candidatures dans la fédération	- faire appel aux candidatures dans la fédération
	Les candidatures sont à déclarer par écrit à la CMF au plus tard un mois avant l'assemblée par une lettre circonstanciée. La CMF en fera communication aux fédérations concernées.	- inciter les candidats libres d'écrire à la CMF qui informera les fédérations des candidatures reçues	- inciter les candidats libres d'écrire à la CMF qui informera les fédérations des candidatures reçues
	Sont déclarés titulaires les 9 candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, suppléants les 9 suivants, dans la limite du nombre d'administrateurs prévu. Le premier suppléant est le suppléant du premier titulaire et ainsi de suite.	- assister à l'AG de la CMF	- assister à l'AG de la CMF

# De la musique au logis à la musicologie

Littérature et musique mêlées

DEUXIÈME PARTIE :

## Centenaire de la naissance de Paul Valéry en 1971

PAR  
FRÉDÉRIC  
ROBERT

**G**ermaine Tailleferre (1892-1983): *Cantate du Narcisse* pour soprano et baryton soli, chœur de femmes, orchestre à cordes, timbales et batterie. Composée à Grasse en 1938 (Inédite).

Comment avons-nous écrit la *Cantate du Narcisse*?<sup>1</sup> Ce ne fut certainement pas à la suite des nombreux déjeuners que nous fîmes en 1937. Jamais l'idée de collaborer avec une telle personnalité ne m'avait traversé l'esprit, mais ce fut grâce à une... bohémienne!

J'ai toujours beaucoup aimé les bohémiennes. Or, par un bel après-midi de printemps, j'allais me promener avec une amie qui séjournait alors chez moi, et ma fille Françoise. Nous avons choisi un coin de campagne réputé pour la quantité d'aubépines et d'églantiers qu'on y trouvait. Avant d'arriver à ce merveilleux sous-bois, nous devions rencontrer un campement de gitans dans une clairière, ce qui n'était pas pour me déplaire. Afin d'éviter leur poursuite insistante, j'ai commencé par leur acheter un mètre de leur dentelle, par chance très jolie. J'étais ainsi débarrassée de leur présence pour la cueillette des églantines. Mais à notre retour, chargée de ces fleurs embaumantes, il nous fallut de nouveau traverser le campement. Pour éviter qu'elles ne m'offrent à nouveau leur dentelle – dont j'étais abondamment pourvue! – je donnais à la plus vieille un de mes bouquets. Pour des êtres toujours repoussés, toujours craints, toujours inquiets, ce fut du délire. Il n'était plus question de s'en aller. Nous dûmes assister à une fête qu'ils donnaient en notre honneur, admirer leurs danses et surtout nous entendre conter ma bonne



Médaille de la Cantate du Narcisse

aventure. Pour la jeune fille qui m'accompagnait, ce n'étaient, bien entendu, que promesses d'amour et de richesses, mais, pour moi, ce fut tout autre chose. La vieille gitane, qui s'était parée d'églantines dans les cheveux, m'annonçait ceci (je cite textuellement): « Vous allez trouver chez vous en rentrant une lettre qui contient beaucoup d'argent, mais vous devrez faire un travail pour le gagner. Vous avez peur de le faire parce que vous ne le ferez pas seule; la personne avec qui vous devrez faire ce travail est très illustre, ainsi ayez confiance, ce sera une réussite, ne refusez pas et pensez toujours à ce que je vous ai prédit ».

Bien entendu, je ne prenais pas au sérieux ce qu'elle me disait, mais je trouvais cela curieux malgré tout. Nous reprîmes notre marche si agréablement interrompue. Quand j'arrivai chez moi, je fus reçue par ma bonne, furieuse, qui me remit une lettre pour laquelle elle avait dû payer une importante surtaxe. Cette lettre, écrite sur papier à en-tête de la Direction des Arts et Lettres, contenait la commande d'une œuvre lyrique, genre cantate de préférence. Le texte ou la collaboration étaient laissés à mon choix.

1. Pour le texte de la *Cantate du Narcisse*, voir Paul Valéry: *Mélanges*, Gallimard, 1941, pp.165-196.

Cette œuvre devait m'être payée la somme de vingt mille francs, somme énorme pour l'époque.

Cet événement s'étant produit une heure après la prédiction de la gitane, j'avoue que j'étais fortement impressionnée. Ma jeune amie, préoccupée par des histoires d'amour comme il convient à une jeune femme, se posait aussi des questions à son sujet. Deux jours plus tard, j'allais déjeuner chez les Blanchenay avec P.V. (c'est ainsi qu'on appelait familièrement Paul Valéry). Bien entendu, je leur fis le récit de ma promenade aux églantines, de ma rencontre avec la gitane et de ses prédictions, enfin de la commande d'une cantate. P.V. enchanté de cette histoire, me dit tout simplement : « *Votre collaborateur, ce sera moi. J'ai toujours désiré écrire un nouveau Narcisse qui fut mis en musique sous la forme d'une cantate à la Gluck; et comme j'ai grand besoin d'argent, nous partagerons ce cachet, qui me libérera momentanément de quelques graves soucis* ». Malgré l'honneur que me faisait P. V., j'eus le courage de lui dire que jamais je ne pourrais travailler avec lui, qu'il m'était impossible de m'associer à un pareil collaborateur, que je serais paralysée de terreur, et dans l'impuissance musicale d'interpréter son texte. Il me répondit (comme s'il n'avait rien entendu) : « *Vous allez tout de suite écrire au Directeur des Arts et Lettres que j'écrirai pour vous ma Cantate du Narcisse; À mon retour à Paris, dans quelques jours, j'irai lui faire une petite visite. Je viendrai chez vous demain, je vous expliquerai ce que j'attends de vous et je vous donnerai la première scène du « Narcisse » que j'ai précisément avec moi* ». J'étais prise au piège.

P.V. se réjouissait à la pensée de toucher un cachet qui pour l'époque représentait beaucoup d'argent. Et puis ce travail l'enchantait. Moi pas ! Mes complexes, le peu de confiance dans mes possibilités musicales, tout cela me paralysait. Toutefois l'idée d'adopter un style classique me rassurait. Je n'avais plus l'angoisse de la page blanche, concevoir une œuvre dans un style donné représentait déjà un support. Dans mes œuvres précédentes, j'avais déjà fait preuve d'un certain retour au classicisme, aussi me sentais-je moins perdue. C'est ainsi que nous avons écrit la *Cantate du Narcisse*.

Notre première séance de travail eut lieu le lendemain après le déjeuner; elle se passa en promenades dans les oliveraies. Il me conta Narcisse. Ensuite, à chacun de ses passages dans le Midi, il m'apportait une nouvelle scène. Quand il venait à la maison pour entendre ce que j'avais fait, il faisait toujours une entrée spectaculaire, en mettant sur sa tête le chapeau de jardin de Françoise, en portant le seau, la pelle et la poupée dans ses bras... Comme Claudel, il savait exactement ce qu'il voulait et quand un passage ne lui plaisait pas, il n'y avait qu'à le recom-

mencer, ce que je fis pour la troisième scène que j'ai réécrite trois fois. Après la troisième version, je n'y voyais plus clair. C'est alors qu'il m'avoua que lui-même l'avait plusieurs fois réécrite, qu'il l'avait ratée. Pour ma part, j'avais raté la cinquième qui n'était pas du tout dans l'esprit qu'il voulait. Afin de me faciliter la tâche, il se proposa de me la lire pour que je note au fur et à mesure le rythme de sa diction. Avec ce mode de travail, j'obtenais une prosodie parfaite. Instantanément, j'ai écrit avant lui la musique; mon annotation était la reproduction exacte du rythme de sa lecture. Il en était enchanté; moi aussi j'étais ravie d'avoir triomphé d'un obstacle et surtout de lui faire plaisir. J'aurais aimé écrire ainsi en sa présence toute la cantate. Malheureusement, P.V. faisait sur la Côte des séjours assez brefs et il ne pouvait me consacrer tout le temps qu'il aurait désiré.

S'il est angoissant de commencer une œuvre, aussitôt le problème de la page blanche résolu, il est certain que le déroulement d'un travail nouveau et la création qui en résultent, apportent une joie et un intérêt merveilleux, car c'est le seul moment où l'on y croit vraiment. Aussi quand le travail fut terminé, rassurée d'être arrivée jusqu'à la fin, « *l'unique pensée de ce beau Narcisse* » comme disait P.V. à la suite de nos après-midi de travail, le vide ressenti était d'autant plus grand que nous étions en 1939. J'avais le sentiment que je ne reverrai plus Paul Valéry. Heureusement, il n'en fut rien. En 1941, ayant dû aller à Paris, j'ai pu lui rendre visite. Il insista pour que je lui joue toute la Cantate qu'il me faisait l'insigne honneur d'aimer. Ce fut la dernière fois que je le vis, car les voyages devenaient impossibles. Ensuite, je suis partie pour l'Amérique, ce qui l'inquiétait beaucoup. À mon retour en 1946, je devais apprendre sa mort; ce fut pour moi un grand chagrin.

La première exécution de la cantate fut donnée à Marseille par l'Orchestre de la Radio en 1942. La seconde eut lieu à Paris par l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, le 14 janvier 1944, sous la direction d'Alfred Cortot. J'étais en Amérique et je ne pus assister à cette création; je n'ai pas cessé de le regretter. J'aurais tant aimé être avec P.V. pour partager l'émotion de cette première. Il m'écrivait : « *Je pense cependant à notre enfant Narcisse* » et, plus loin, à propos des événements terribles qui nous attendaient : « *Quel moment pour ce beau fils de musique et de poésie!* »<sup>2</sup> ■

2. Après réception du numéro d'*Europe* consacré à Paul Valéry (juillet 1971) dans lequel avaient paru tous ces textes, Louis Durey m'écrivait le 7 septembre 1971 : « *très intéressant le Valéry d'Europe ainsi que les textes sur les musiciens, surtout celui, si vivant de notre bonne Germaine* ». Les *Mémoires à l'emporte-pièce* de Germaine Tailleferre, d'où ce fragment est extrait, devaient paraître intégralement rassemblés et annotés par nos soins dans la *Revue Internationale de Musique Française* de février 1986 (n° 19). Pour cet extrait voir pp. 68 à 71 - deux lettres inédites de Paul Valéry, relatives à cette partition y sont également publiées pour la première fois p. 70.

# Les Brèves

## Concerts

■Après 9 mois d'apprentissage et de répétitions pour 500 participants, le grand projet pédagogique *Dogora* sera les 3 et 4 mai 2014 sur la scène Micropolis de Besançon. Les élèves des écoles et collèges d'Ornans, Vercel, Montgesoye, Tarcenay et Foucherrans (250 enfants) accompagnés de 6 chorales d'adultes (200 chanteurs), 4 solistes et l'Orchestre d'harmonie municipal d'Ornans (50 instrumentistes) ont participé à ce projet.

Mail: [emipo@orange.fr](mailto:emipo@orange.fr)

■Les Chœurs du Guiers, Cédric Marchal alias Viktor et François Thollet alias Oskar proposent un spectacle musical et humoristique le samedi 12 avril 2014 à 20h30 à la Salle des Fêtes de Pont de Beauvoisin (Isère).

<http://leschoeursduguiers.openassos.fr>

■Romain Leleu considéré comme la relève du grand maître Maurice André est le leader d'une nouvelle génération de trompettistes. Aux côtés de l'Ensemble Convergences (quintette à cordes), il poursuit sa tournée *Sur la route* où il revisite les «grands classiques» de la musique savante et populaire de Pyotr Ilyich Tchaïkovski à Michel Legrand. Rendez-vous au Château d'Artigny à Montbazou, le 18 avril et à la Collégiale Saint-Piat à Seclin, le 20 avril.

[www.romainleleu.com](http://www.romainleleu.com)

■Le Quatuor Anches Hantées poursuit sa tournée avec *CHA [t] RIVARI*, fruit de la collaboration de trois dynamiques artistes: musique, théâtre et bande dessinée. Philippe Geluck, l'auteur du Chat

s'est joint aux musiciens et à Jean Manifacier pour ce spectacle alliant délicatesse, contrepoint musical et matou. Les prochains rendez-vous sur scène auront lieu le 8 avril au Théâtre douze à Paris, puis le 25 mai à Alençon.

[www.quatuorancheshantees.com](http://www.quatuorancheshantees.com)

## Création

■Le Quatuor de saxophones Machaut, créé en 2011, est en résidence depuis février à l'Abbaye de Noirlac pour le projet *Métalypse*, œuvre du compositeur Thomas Lacote avec la chanteuse Poline Renou. Le concert de création aura lieu à Noirlac le dimanche 13 avril 2014.

[www.machaut.fr](http://www.machaut.fr)

## Festivals

■La deuxième édition du Festival GRAF-Art destiné aux artistes amateurs musiciens et peintres, aura lieu à Gura Raului (Sibiu), en Roumanie du 10 au 20 août 2014.

[www.graf-art.org](http://www.graf-art.org)

■La Maison des Cultures du Monde à Paris, célèbre les femmes du 7 mars au 1<sup>er</sup> juin dans le cadre du Festival de l'imaginaire. Cette 18<sup>e</sup> édition proposera une scène ouverte aux peuples et civilisations du monde contemporain et à leur forme d'expression les moins connues.

[www.maisondesculturesdumonde.org](http://www.maisondesculturesdumonde.org);  
[www.festivaldelimaginaire.com](http://www.festivaldelimaginaire.com)

## Stage

■L'académie des Cuivres Jurabrass se déroulera du 11 au 16 août 2014. Ce stage

est ouvert, dans la limite des places disponibles, à toute personne jouant d'un instrument de la famille des cuivres, issue d'école de musique, conservatoire, harmonie et ayant un niveau instrumental minimum de 2<sup>e</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle. Le stage se clôturera le samedi 16 août par un concert. Les adhérents CMF bénéficieront d'une réduction de 10% sur présentation du matricule de la structure dont ils sont membres.

[www.jurabrass.com](http://www.jurabrass.com)

## Concours

■Le VIII<sup>e</sup> Concours International Amadeus de composition chorale Contemp-Coralia 2014 est ouvert aux compositeurs et étudiants, sans distinction de nationalité ni d'âge, intéressés dans la promotion et la diffusion de la musique contemporaine.

[www.coroamadeus.es](http://www.coroamadeus.es)

## Appel à candidature

■Dans le cadre d'une convention signée avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, l'association Orchestre à l'école favorise la création de nouveaux orchestres et leur pérennisation. Grâce aux fonds collectés auprès de ses mécènes, pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, l'association finance les instruments de musique qui seront mis à disposition des nouveaux orchestres à l'école. Deux commissions sont prévues en mai et juin.

[www.orchestre-ecole.com](http://www.orchestre-ecole.com)

■Les artistes solistes lyriques et instrumentistes souhaitant postuler aux «Révélation Classiques de l'Adami» peuvent

envoyer leur candidature exclusivement par courrier jusqu'au 31 mars 2014 à Association Artistique de l'Adami, Révélations classiques, 14-16 rue Ballu, 75311 Paris CEDEX 09

Renseignements, tél. 01 44 63 10 63 ;  
mail : 3a@adami.fr

## Exposition

■ Le Musée de la Couture-Boussey propose une exposition jusqu'au 15 novembre 2014 sur le thème : *Dans la musette de René Lot, de la tradition de la copie d'instruments chez les facteurs*. L'exposition se propose de poser les questions autour de l'original et de la copie à travers les collections du musée. Elle s'appuie notamment sur le travail mené par René Lot (1915-2001), qui, en 1999, avait travaillé à la reconstitution d'une musette de cour du XVIII<sup>e</sup> siècle à partir de l'exemplaire conservé au Musée des instruments à vent.

Le musée est ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h ; tél. 02 32 36 28 80 ;  
[www.lacoutureboussey.com](http://www.lacoutureboussey.com)

## Récompenses

■ Les Victoires de la musique classique ont récompensé dans la catégorie enregistrement le compositeur Henri Dutilleux, décédé l'année dernière, pour *Correspondances*. Cette œuvre a été écrite pour soprano et orchestre. Elle est interprétée sur ce CD par Barbara Hannigan et l'Orchestre Philharmonique de Radio France, sous la direction Esa-Pekka Salonen.

[www.deutschegrammophon.com/fr](http://www.deutschegrammophon.com/fr)

■ Le 12 décembre 2013, Pascal Fonteneau, permanent administratif de l'Assem 17, a reçu des mains de M<sup>me</sup> la Préfète de la Charente-Maritime, la médaille d'argent de la jeunesse, des sports, de l'éducation populaire et de la vie associative. Cette distinction de l'État récompense les nombreux engagements de Pascal Fonteneau à la cause du milieu associatif, tant sur le plan local, départemental, régional et national, notamment auprès de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

## Nouveautés

■ Le livre *Théories de la composition musicale au XX<sup>e</sup> siècle*, réalisé par Nicolas Donin et Laurent Feneyrou, trace à partir de nombreux exemples musicaux, un panorama des réflexions des compositeurs sur leur art au XX<sup>e</sup> siècle. Nourris d'expériences littéraires ou plastiques, de concepts philosophiques et des avancées de la science (mathématique, physique, acoustique...), les compositeurs du siècle dernier ont légué de nombreux documents divers. Cet ouvrage présente une soixantaine de chapitres de référence introduisant à des corpus d'écrits de compositeurs ou à des notions plus transversales, qui ont architecturé la musique occidentale au siècle passé.

*Théories de la composition musicale au XX<sup>e</sup> siècle*, direction de Nicolas Donin et Laurent Feneyrou, aux éditions Symétrie.  
<http://symetrie.com>

■ L'ouvrage, *Les situations collectives dans le parcours d'apprentissage du musicien*, réalisé sous la direction de François Madurell, fait suite à des recherches menées pendant une année auprès des écoles de musique de la Mayenne, par l'université Paris-Sorbonne et, à deux journées d'études réunissant les chercheurs et de nombreux acteurs de la vie musicale de la région. Devant la diversité des attitudes et des points de vue, aussi bien de spécialistes touchant à plusieurs domaines que d'enseignants et de musiciens de tout âge en formation, François Madurell a fait le choix d'une organisation tripartite, allant du général au particulier. La première partie du livre expose la situation actuelle de la vie musicale et culturelle en France, les pratiques actives ou plus passives (concert, écoute) les institutions et les autres sources d'apprentissage. La deuxième partie expose les conclusions du travail de recherche mené en Haute-Mayenne. La dernière partie livre les convergences et les contradictions qui ont fait la richesse des journées d'étude tenues à Mayenne les 25 et 26 janvier 2010. (coédition Aedam Musicae et ADDM5, AEM-117).

[www.musicae.fr](http://www.musicae.fr)



■ Ce premier CD de l'ensemble de cuivres *Namestra* est le résultat d'une extraordinaire fusion entre les solistes des orchestres philharmoniques de Nancy, Metz et Strasbourg. Cet ensemble au nom énigmatique invite à partager le magnifique voyage musical concocté par son directeur artistique, par ailleurs compositeur et orchestrateur Remy Abraham. L'ensemble, aux qualités esthétiques et musicales rares, où la finesse et la subtilité sont les maîtres mots, vient de sortir son premier CD, dans lequel on peut saluer l'originalité du répertoire.

Parmi les pièces au programme, on relèvera : *Générique Namestra* signé du chef Remy Abraham qui donne le ton du disque, tant par l'esprit soigné que par l'humour et le second degré du propos toujours dans le bon goût ; *L'Aventure des frères Montgolfier* pour deux trombones solos et ensemble de cuivres, de Remy Abraham, qui bénéficie de l'interprétation exceptionnelle de Michel Becquet que l'on ne présente plus et de Nicolas Moutier, jeune trombone solo à l'Orchestre philharmonique de Strasbourg ; *Monesuch*, un chant superbement arrangé où l'ocarina de Sylvain Piron, trouve une place de choix au milieu des cuivres.

Des arrangements d'œuvres de Puccini, Tchaïkovski ou encore Bizet, sans oublier un clin d'œil aux compositeurs d'harmonie tels Appermon ou Sparke, viennent compléter cette proposition musicale.

En conclusion : quel plaisir d'entendre cette sonorité transparente, fine, allée à un jeu sachant être puissant ou intime, toujours dans le relief et la précision, atouts de l'ensemble Namestra, digne héritier d'un son français et de la tradition anglaise de Philip Jones Brass Ensemble.

<http://namestra.com>, rubrique « espace CD »



# La Discothèque d'or de Francis Pieters

Cette première rubrique de l'année présente plusieurs disques mettant des solistes en évidence, un enregistrement de nouveautés remarquables édités en Italie, trois CD consacrés à trois grands compositeurs de musique pour orchestre d'harmonie et un coffret exceptionnel avec le grand répertoire pour harmonie de chambre (Harmoniemusik).

Pour les chefs qui préparent un des concours de la CMF nous mentionnons les enregistrements (connus) des œuvres imposées. Bonne écoute !



## ● Tournoiement des Songes

Orchestre d'Harmonie des Gardiens de la Paix. Direction: Philippe Ferro. Trompette: Clément Saunier. CORELIA CC874767. [www.corelia-musique.com](http://www.corelia-musique.com)

Voici quatre concertos pour trompette et orchestre d'harmonie, interprétés par l'excellent trompettiste Clément Saunier, et l'Orchestre d'harmonie des Gardiens de la Paix placé sous la direction de son ancien chef Philippe Ferro, grand et talentueux défenseur du répertoire. Le *Concerto* (2000) en cinq mouvements de Roger Boutry, déjà enregistré par Daniel Doyon avec la Musique des Équipages de la Flotte de Brest<sup>1</sup>, reste un véritable morceau de référence dans ce domaine. La grande surprise, c'est le premier enregistrement mondial du *Concerto pour Trompette, Percussion et Vents* du compositeur américain Lalo Shifrin, créé le 12 décembre 2011 par Jan Hasenöhr à Prague. Lalo a commencé à écrire pour trompette et vents en 1960 avec la suite *Gillespiana* pour trompette et cuivres, commande de Dizzy Gillespie. Voici l'occasion de découvrir cet aspect très intéressant et à peine soupçonné de ce grand compositeur de musique de films. Tout aussi intéressant est *Le Tournoiement des Songes* composé pour cet enregistrement par Anthony Girard (New York, 1959)

qui avait déjà travaillé avec l'Orchestre des Gardiens de la Paix. Puis, il y a le *Concerto* (1958) de Charles Chaynes (Toulouse, 1925), homme de radio, orchestré pour harmonie de chambre par Jean-Jacques Charles, avec Daniel Gardiole au piano. Écrit à l'origine pour orchestre de chambre, ce concerto est dédié aux trompettistes, Eugène Foveau et Raymond Sabarich qui ont été jadis professeurs au conservatoire de Paris. Clément Saunier se place certainement dans cette lignée. Un laser à ne pas louper! ■

1. Voir notre rubrique, Journal de la CMF, n°500, juin 2002, p. 36.



## ● Spotlight

Musique Militaire Grand-Ducale. Direction: Jean-Claude Braun & Toni Scholl. Divers solistes. WORLD WIND MUSIC WWM 500184. [www.worldwindmusic.nl](http://www.worldwindmusic.nl)

La Musique Militaire du Grand-Duché, dirigée depuis août 2011 par Jean-Claude Braun, a enregistré des transcriptions de morceaux classiques, dont six avec solistes, édités par Baton Music aux Pays-Bas. Cinq des pièces enregistrées sont dirigées par le chef invité Toni Scholl, chef permanent de la Musique de la Police de Bade-Wurtemberg. Christian Janssen signe les arrangements réussis de l'ouverture de

l'opéra-bouffe *Il Signor Bruschino* de Rossini (sans les battements d'archet sur les pupitres!) et de la *Marche en ré majeur* opus 108 de Mendelssohn, composée à l'occasion de la visite du peintre Cornelius à Dresde, en 1814. Les clarinettes Julia Schlag et Thierry Majerus excellents respectivement dans le *Concertino* de Weber et le *Concertino* de Donizetti; puis conjointement dans le *Konzertstück* n°1 de Mendelssohn. Le saxophoniste George Sadeler interprète avec brio le *Choral Varié* op.55 de Vincent d'Indy. La flûtiste Michèle Warrier et le hautboïste Robert Stoos jouent le fascinant *Duo Brillant de Guillaume Tell* de Demersseman. Le violoniste Haoxing Liang, soliste invité comme Julia Schlag, nous régale avec les célèbres *Airs Tziganes* de Pablo Sarrasate. La qualité des arrangements, de l'orchestre et des solistes garantissent plus d'une heure de véritable plaisir musical. ■



## ● A Touch of Flanders

Orchestre d'Harmonie La Armonica de Buñol. Direction: Frank De Vuyst. Clarinette basse: Jan Guns. AIROPHONIC 541149980112. [info@pmp.be](mailto:info@pmp.be)

La clarinette basse n'est pas souvent mise à l'honneur et cet enregistrement de trois compositions dédiées à cet instrument

avec accompagnement d'orchestre d'harmonie est une aubaine. Le soliste Jan Guns, élève puis collègue de feu Walter Boeykens et grand spécialiste belge de la clarinette basse, jouit d'une réputation internationale. Pas étonnant que trois compositeurs flamands lui aient dédié une œuvre. Il est accompagné par le réputé orchestre d'harmonie espagnol *La Armónica de Buñol*, dirigé par le chef Frank Devuyt, également flamand. Le concerto *Spotlight on the Bass Clarinet* de Jan Hadermann (1952) a été commandé par la Fédération belge pour orchestres à vent Fedekam en 1992, afin d'introduire l'instrument auprès du grand public, ce que le style jazzy permet aisément. La *Suite for Bass Clarinet* du trompettiste, chef d'orchestre et compositeur Dirk Brossé (1960) réunit trois pièces (La Soledad - Élégie - Printemps) écrites à l'origine pour violoncelle et arrangées sur mesure pour le soliste virtuose. *Tre Sentimenti* de Jan Van der Roost (1956) exprime trois sentiments très différents, la joie, la paix et l'allégresse. Le soliste a joué la première mondiale avec le célèbre Tokyo Kosei Wind Orchestra à Tokyo en février 2005. Une présentation à ne pas manquer. ■



### ● Danze Pазze

Orchestra di Fiati Valle Camonica.  
Direction: Denis Salvini.  
SCOMEGNA SC 225 CD  
scomegna@scomegna.com

L'Orchestre d'Harmonie de Valle Camonica, dirigé par Denis Salvini, joue un rôle important sur la scène des orchestres à vents dans le Nord de l'Italie. Voici quelques œuvres originales récentes, publiées par Scomegna. *Danze Pазze* du jeune compositeur Federico Agnello (1991) décrit quatre danses observées par un enfant et fait appel à des effets sonores réalisés par des vuvuzelas et des ballons. La suite *La Finestra sul Lago* de Diego Pascal (1978) dépeint le lac Misurina au Nord

de l'Italie par une belle journée d'été, avec ses libellules, ses saules, ses cygnes et ses canards. La *Sinfonia per Banda* est une œuvre originale écrite en 1940 par Mario Mascagni (1881-1948), élève et cousin du célèbre Pietro, évoquant la guerre au Tyrol du Sud. Ivan Marini a modernisé la partition en la rendant plus transparente. *I Putei del Po* (Les enfants du Pô) met en musique les vers du poète Romano Pasutto (1909-1982) qui décrit la pauvreté des habitants de la Vénétie. Le très mélodieux *Concerto pour Clarinette* du tubiste et compositeur français Stéphane Krégar, connu pour son *Concerto pour Tuba*, est brillamment interprété par Daniel Roscia. *Penta* de Giovanni Bruni (1982) comprend des thèmes basés sur la gamme pentatonique, typique des musiques asiatiques. L'entraînante marche symphonique *Perla del Garda* du compositeur expérimenté et réputé Daniele Carnevali (1957) complète cet excellent album, plein d'idées pour renouveler votre répertoire. ■



### ● The Artistry of Franco Cesarini

Musique Militaire Royale Johan Willem Friso.  
Direction: Franco Cesarini.  
MITROPA M-DISC 213-049-3  
Distribué par de Haske

Plusieurs CD, dont trois présentés dans cette rubrique, ont déjà été consacrés aux compositions pour orchestre d'harmonie du compositeur et arrangeur Franco Cesarini (Bellinzona, 1961)? C'est d'abord le talent d'arrangeur que nous (re) découvrons dans cette version d'*Un Américain à Paris* (1928) de George Gershwin; était-elle vraiment nécessaire? Par contre, *Les Danses Bulgares*, 2<sup>e</sup> partie op.43 (2011), sont très intéressantes; il s'agit de trois mouvements contrastants, basés sur des danses folkloriques qui évoquent la Bulgarie. Les *Vieilles romances russes* op.44 (2012) forment une suite en trois parties

qui nous font entendre des chants d'origine tzigane: 1. *Viens ma guitare et joue*; 2. *Grande tristesse, tout espoir est perdu*; 3. *Deux guitares*. Précisons que cette composition est imposée cette année en division supérieure pour les concours d'orchestre d'harmonie de la CMF. La troisième œuvre enregistrée est le conte de fées pour narrateur et orchestre d'harmonie *Le Chat botté* op.45 (2012), d'après le conte de Charles Perrault. L'ancien professeur de littérature anglaise Daniel Richards récite le texte en anglais. Nous supposons qu'il existe une version en français. L'interprétation par l'Orchestre Royal Militaire Johan Willem Friso des Pays-Bas, placé sous la direction du compositeur, est remarquable. Cesarini ne déçoit pas, une fois de plus. ■

2. Voir notre rubrique, Journal de la CMF n°499, avril 2002, p. 52, n°519, août 2005, p. 43 et n°534, février 2008, p. 28.



### ● Harmoniemusik

Ensemble de Vents Sabine Meyere.  
Coffret avec 7 compact disques.  
WARNER CLASSICS 50999 4 31267 2 9  
www.warnerclassics.com

Ce fut une excellente idée de réunir les sept CD enregistrés entre 1989 et 1996 par l'Ensemble à Vents de Sabine Meyer dans un seul coffret à prix fort réduit. La célèbre clarinettiste allemande Sabine Meyer (1959), première femme engagée à l'Orchestre Philharmonique de Berlin en 1982, a rassemblé d'excellents clarinettistes, hautboïstes, bassonistes et cornistes pour former un ensemble de musique d'harmonie hors pair pour interpréter: les versions d'harmonie de la 7<sup>e</sup> et de la 8<sup>e</sup> *Symphonie*, l'*Octuor op.103a*, le *Rondino* en mi-bémol et le *Septuor op.20* de Ludwig van Beethoven, *Quatre Octuors* (op.57, 71, 76 et 78) de Frantisek Krommer, la version harmonie de *L'Enlèvement au Sérail*, la *Sérénade Gran Partita kv 361*, les *Sérénades n°11 kv 375* et n°12 kv 388 de

Mozart, *Trois Octuors* de Joseph Mysliveček et la *Sérénade op. 44* d'Antonin Dvorak. C'est une occasion unique de découvrir ce précieux répertoire historique, interprété par un ensemble de très haut niveau. On peut regretter que les commentaires (fort sommaires) soient uniquement en anglais et en allemand, ce qui ne peut gâcher le plaisir de l'écoute. ■



### ● Jan Van Der Roost

Philharmonic Winds Osakan.  
Direction : Jan Van der Roost. NAXOS WIND BAND CLASSICS 8.573206.

Le réputé compositeur belge Jan Van der Roost a été repéré par la firme à bas prix Naxos et deux de ses pièces maîtresses ont été enregistrées, sous sa direction, par l'orchestre d'harmonie japonais Philharmonic Winds Osakan. Van der Roost ne nécessite plus aucune introduction car ses dizaines de compositions pour orchestres à vent sont jouées dans le monde entier et son catalogue comprend également de nombreuses œuvres symphoniques, de la musique de chambre et des compositions vocales. *From Ancient Times* (Du temps jadis) est une composition qui rend hommage aux grands artistes belges d'antan dans différents domaines, allant des compositeurs tels Lassus, Willaert, Ockeghem etc. aux peintres Rubens, Van Dyck, Brueghel et Van Eyck, en passant par Adolphe Sax, père de l'orchestre à vent, à qui Van der Roost rend hommage dans un mouvement lent et romantique. La *Sinfonia Hungarica* (2001) raconte trois épi-

sodes de l'histoire de la Hongrie à travers des évocations de trois grands personnages qui ont marqué le sort des Magyars : le cruel *Attila*, roi des Huns de 434 à 453, puis *Árpád* fondateur de l'état hongrois au IX<sup>e</sup> siècle et finalement Istvan, le premier roi, couronné en 1001. L'hymne national, plus ou moins déguisé, sert de fil conducteur dans cette impressionnante composition orchestrée de façon magistrale. À ne pas rater! ■



### ● John Philip Sousa Music for Wind Band - 13

The central band of the RAF.  
Direction : Keith Brion.  
NAXOS 8.559729

L'œuvre de Sousa (1854-1932) nous ravit toujours, car même ce treizième volume, enregistré par la Musique Centrale de la Royal Air Force, dirigée par Keith Brion, l'initiateur de cette série, comprend d'agréables surprises. D'abord, il y a des marches moins connues, mais toujours très valables telles *Occidental March*, *Mother Goose March*, *Resumption March* et *White Plume March*. La *Marche Inaugurale* et la *Marche Funèbre* écrites en l'espace de quelques mois pour le Président Garfield en 1881 sont remarquables. Le talent de John Philip Sousa comme compositeur d'opérette se laisse entendre dans L'Ouverture de *Katherine* et l'air de Papa et Maman extrait de *Chris et la Lampe Magique*. La belle suite *Camera Studies* dépeint des photographies imaginaires. Puis, il y a l'humoresque *Galla-*

*gher and Shean*, le pot-pourri *While Navy Ships are Coaling* (Quand les navires chargent du charbon) et la charmante suite de valse *Paroles d'Amour*. L'interprétation de cette musique militaire britannique, jadis réputée, déçoit plutôt. Nous attendons donc les deux volumes suivants enregistrés par la Musique de la Marine Royale Néerlandaise avec impatience. ■

*Rectification d'une erreur typographique dans notre précédente rubrique!*

Les références du CD «Golden Eagle» (p. 21) sont : Luftwaffenmusikkorps 3. Münster. Direction : Timor Oliver Chadik. WSR 065

### Enregistrements des œuvres imposées au programme des concours de la CMF

Présentés dans notre rubrique : *Selamlık*, octobre 2008, *Escenas de los Aztecas*, mars 2013, *Old Russian Romances* (voir ci-dessus), *Crebula*, mai 2013, *Rhapsody fan Fryslan*, avril 1999, *Arkansas*, mars 2012 et *Variations and Fugue (Vita Aeterna)*, décembre 2013.

Autres enregistrements : *Ikiru Yorokobi*, plusieurs CD de la Garde Républicaine ; *Emperor*, The Royal Scottish Academy Wind Orchestra DHR02-045-3 ; *Insidia Terroris*, Banda Giovanile Regionale Anina Friumi Venezia Scomegna SC 224 CD ; *Rubia*, Frysk Fanfare Orkest Bronsheim BMR 033 ; *Akropolis*, Frysk Fanfare Orkest Bronsheim BMR 035 ; *King Arthur*, Orchestre Royal Militaire de Haske DHM 2006.3 ; *Thyelene*, Black Dyke Mills Band Scherzando SMP 003-3 ; *Cityscapes*, Foden's Band de Haske DHR 03-058-3 ; *Oceans*, The Breeze Brass Band KOCD 2504 ; *Music for a Festival*, De Haske DHM 30123 et Malvern Suite Musikgesellschaft Brass Band Rehetobel AMOS CD 5851. ■



## Vous recherchez une partition ?

N'hésitez pas à vous rendre à la médiathèque de la CMF qui possède de nombreuses partitions et ouvrages consultables sur place et sur rendez-vous.

Médiathèque de la CMF, 123 rue Lafayette, 75010 Paris. Tél. : 01 48 78 40 27.

# Les Disques Classiques d'Anny Leclerc



## ● Philippe Jaroussky Arias for Farinelli by Nicola Porpora

Venice Baroque Orchestra, dirigé par Andrea Marcon. Avec la participation de Cecilia Bartoli. Plaquette en français, allemand et anglais. Écoute totale : 70'11. ERATO.

S'attaquer aux œuvres de Nicola Porpora était un ambitieux projet très attendu dans le monde musical ! Philippe Jaroussky s'en est merveilleusement acquitté dans ce disque-album qui rend hommage au professeur et mentor du plus célèbre des castrats, Carlo Broschi, allias Farinelli !

Nul doute que notre plus grand contre-ténor a vu le film « *Farinelli: il castrato* », sorti il y a juste 20 ans, et nul doute non plus que l'idée de chanter son répertoire lui trottait dans la tête, comme dans celle des admirateurs de cette période qui voit l'apogée triomphale de la musique baroque. Il aura fallu six ans depuis l'enregistrement du CD consacré au castrat Carestini pour que Monsieur Jaroussky fasse une sélection parmi la cinquantaine d'opéras séria composés par Porpora... Mais quel choix judicieux ! Six extraits très représentatifs : *Semiramide*, *Polifeme* dont on entendra avec délice le devenu célèbre « Alto Giove », *Mithridate*, *Iphigénie*, *Orphée*, *Ariane* et *Thésée* dans lesquels on retrouve tous les thèmes de la mythologie chers au Grand siècle.

Brillamment accompagné par l'Orchestre Baroque de Venise qui met bien en valeur ce timbre si particulier et ces notes qu'il va chercher si haut avec tant de douceur et de souplesse.

On ne peut qu'être séduit par cette fougueuse virtuosité, même si, à l'exubérance du XVIII<sup>e</sup> avec toutes ses ornements et ses trilles (surtout dans les attaques), Jaroussky a préféré une sobriété et une délicatesse d'interprétation empreintes de grande sensibilité.

La présence de la mezzo-soprano Cecilia Bartoli dans 2 duos ajoute au délice et à la perfection de ce recueil.

Un livret très complet, enrichi de photos et de gravures d'époque accompagne ce CD et invite même l'auditeur à suivre les paroles en italien, français, anglais et allemand.

Porpora a écrit ces arias pour son élève, mais on se plaît à croire qu'il les a composées pour Jaroussky.

Ceux qui ont vu le film de Gérard Corbiau se souviennent sûrement de cette supplique du monarque espagnol devant l'éclipse : « *Faites revenir le soleil Farinelli* ». Grâce à la luminosité de sa voix si envoûtante, Philippe Jaroussky a réussi ce pari un peu fou en nous faisant revivre le rayonnement de vingt ans de la splendeur de l'Italie baroque au travers de toute l'Europe. ■



## ● Handel Celebration Organ transcription from operas and oratorios

Organiste : Manuel Tomadin. Historical Organs in Friuli Venezia Giulia (Italy). Plaquette en italien et en anglais. FUGATTO  
Durée totale : 76'49

George Frédéric Haendel a composé douze concertos pour orgue ; cependant, ce sont

des transcriptions d'opéras et d'oratorios pour clavier de William Babell (1689-1723) que l'organiste Manuel Tomadin a choisi pour cet album.

Voici une approche bien originale d'aborder les opéras de Haendel ! Démarche d'autant plus inhabituelle de la part d'un musicien et par là même, fort intéressante, puisque non seulement les opéras choisis ne sont pas les plus célèbres du compositeur, mais les arias ici, ne sont pas celles auxquelles on pourrait s'attendre !

Trois oratorios et trois opéras, exécutés sur les orgues historiques de Ciconicco, de Fargagna et de Villalta en Italie, ont été sélectionnés pour cet enregistrement. Mais, contre toute attente, ici, point de *Messie*, ni d'*Israël en Égypte*, l'organiste y a préféré les oratorios *Acis et Galathée*, *Esther* et *Samson*. Il en va de même en ce qui concerne les opéras ; point de *Jules César*, ni d'*Orlando*, ni de *Xerxès* (dans lequel la tentation d'une transcription du « *Ombra mai fu* » était pourtant grande) ! Mais non, on y trouve *Ptolémée*, *Justin* et, quand même *Rinaldo* (premier opéra italien de Haendel) auquel Tomadin consacre sept mouvements. Et, là encore l'auditeur n'entendra pas le célèbre « *Lascia ch'io pianga* » !

Manuel Tomadin renonce décidément à la facilité et il faut sa dextérité et son toucher exceptionnels pour ne pas trahir la grande virtuosité vocale réclamée par ces œuvres. Le résultat est là, brillant et didactique puisqu'il associe le plaisir de l'écoute à la découverte de morceaux peu joués, surtout sur un instrument pour lequel ils n'ont pas été écrits initialement !

Il y aura juste à regretter l'absence de traduction en français sur le livret... ■

# Multiquarium de Charlier/Sourisse

*Vers des Himalayas de beauté, nul doute, que Multiquarium nous y entraîne! Il en est l'illustration musicale et nous fait découvrir, au fur et à mesure de son ascension, des paysages sonores aux couleurs sublimes, sans cesse renouvelés à l'infini entre ombre et lumière, clair obscur. Mais où s'arrêtera cette ascension? Aura-t-elle une fin? Ne verrait-on pas pointer en regardant ces Himalayas de beauté, un sommet nommé Multiquarium Big Band? Laissons André Charlier et Claude Egéa nous en dévoiler le secret.*



De gauche à droite: André Charlier et Benoît Sourisse

PAR  
BERNARD  
ZIELINSKI

**D**e *Imaginarium* (2010) à *Multiquarium* (décembre 2013), le chemin est long. André, raconte-nous les moments clés qui ont ponctué ce cheminement...

**André Charlier:** Nous avons beaucoup joué *Imaginarium* en concert et le son du groupe a vraiment évolué ces trois dernières années. C'est pourquoi nous avons décidé, pour *Multiquarium*, de ne pas inviter de musicien, ce que nous avons fait pour les albums précédents avec Jerry Bergonzi, Kenny Garrett, Kurt Rosenwinkel et Alex Sipiagin. Nous avons eu envie de travailler en «famille» avec le groupe au complet: Pierre Perchaud (guitare), Claude Egéa (trompette), Stéphane Guillaume (saxophone) et Jean-Michel

Charbonnel (contrebasse). Nous nous connaissons tellement bien que cet album a été écrit et pensé vraiment pour eux. Ils se sont approprié leurs parties comme on enfle un costume sur mesure. En répétition, nous nous sommes simplement appliqués à trouver les bonnes couleurs collectives pour chacune des pièces. Le travail le plus long a été celui de l'écriture qui nous a pris une année, chacun de notre côté, puis en commun... Et nous sommes aujourd'hui très heureux de présenter cette nouvelle musique.

*Pourquoi ce titre Multiquarium?*

A. C.: Tout d'abord parce que nous aimons la «sonorité» de ce mot. C'est aussi un mot sans frontières, comme tous nos titres d'albums, mais il contient également plusieurs significations. Le «quarium» fait évidemment penser à un monde délimité et féérique. Le «multi» a deux significations. La première fait référence à notre musique inspirée d'une multitude de mondes et d'expériences musicales vécues durant notre longue collaboration, 25 ans! La deuxième est plus pragmatique, comme nous jouons notre musique avec des formations à géométrie variable (trio, quartet, quintet, sextet...). D'ailleurs, le prochain projet «Charlier/Sourisse» sera le *Multiquarium Big Band* avec onze titres choisis parmi nos pièces préférées, issues de cinq albums, que nous allons confier à quelques arrangeurs dont nous adorons le travail...

*Parle-nous de votre rencontre avec Richard Poher et de cet instrument qu'est le didgeridoo...*

A. C.: Nous avons rencontré Richard au CMDL. C'est un de nos élèves pianistes. Il a un projet formidable dans lequel il joue du didgeridoo et du piano en même

temps, ce qui n'est pas commun. Dans *Aboriginal réel*, une de nos compositions à consonance celtique, nous avons envie d'entendre cet instrument venu de la nuit des temps: une flûte celtique et un didgeridoo, une rencontre improbable...

*Quelle est l'évolution de l'école de musique CMDL au sein de laquelle vous enseignez ?*

*Vos relations avec vos élèves ? Vos rapports avec Didier Lockwood ?*

A. C. : Le CMDL, dont nous sommes les fondateurs et co-directeurs pédagogiques avec Didier Lockwood, a maintenant quatorze années. C'est une très belle aventure dont nous sommes très fiers. Il est très enrichissant de rester au contact des jeunes générations et de faire partie de l'histoire de ces formidables musiciens. Il y règne une ambiance très familiale, tout le monde se connaît, les élèves vivent et progressent ensemble. Une véritable relation de confiance s'est installée entre nous, ce qui permet une qualité pédagogique de haut niveau. Les rapports avec Didier Lockwood sont excellents. Nous sommes toujours très proches et travaillons à la pérennité de notre école. Nous jouons toujours régulièrement avec lui en trio Hammond B3, batterie, violon. Plusieurs tournées sont prévues dans les mois qui viennent à l'étranger (Russie, Maroc...).

*Claude, quelle est ton approche de Multiquarium ?*

Claude Égéa : Tout d'abord, je suis fier de faire de la musique avec ce groupe. J'apprécie beaucoup les musiciens, tant sur le plan humain que musical. Pour cet album, il a fallu que je me prépare car certains thèmes comme *Aboriginal réel* ne sont pas évidents techniquement. J'ai dû m'immerger dans la musique avant l'enregistrement afin de pouvoir me concentrer uniquement sur l'interprétation et le jeu collectif lors des prises en studio.

*As-tu été libre pour interpréter les thèmes ?*

C. É. : Bien sûr ! Les thèmes sont très écrits à la base mais lors des répétitions André et Benoît sont toujours à l'écoute des propositions. C'est en jouant que l'écriture prend vie et chacun apporte sa pierre à l'édifice. En ce qui concerne les solos, j'ai une totale liberté.

*Quelle est l'ambiance au sein de ce sextet, de ce Multiquarium ?*

C. É. : Je joue depuis une vingtaine d'années avec André et Benoît et chaque fois que nous partons sur les routes, c'est un réel bonheur ! Travailler avec des «pointures» qui ne se prennent jamais la tête est un régal. J'espère que cette aventure durera le plus longtemps possible.



Claude Égéa

*Trompette ou bugle, quelles sont les raisons qui motivent ton choix ?*

C. É. : André et Benoît ont toujours leur petite idée pour chacun des titres, mais c'est aux répétitions que le choix de l'instrument se fait. Le bugle, qui a un son entre celui de la trompette et le cor, est souvent choisi pour des ballades ou des thèmes plus doux. Il existe aussi différentes sourdines pour la trompette qui s'adaptent bien au son de certains thèmes et qui se marient parfaitement avec la guitare à l'unisson, par exemple.

*Claude, serais-tu partant pour une interview exclusive consacrée à la trompette, à ta carrière de musicien de studio, à ton approche pédagogique comme enseignant au CMDL ?*

C. É. : Ce serait une authentique joie que de partager mon vécu musical...

Cher amis lecteurs, rendez-vous est pris dans les mois qui suivent pour une rencontre, cette fois qui ne sera pas improbable, mais bien réelle !

Le 5<sup>e</sup> Opus Multiquarium enrichira heureusement votre collection de CD... Le son Charlier/Sourisse est désormais en pleine maturité ! ■

#### Contact scène

André Charlier : tél : 06 88 57 55 90 ;  
mail : a.charlier@free.fr

Benoît Sourisse : tél : 06 12 53 52 56 ;  
mail : benoitsourisse@wanadoo.fr  
mail : info@charliersourisse.com  
www.charliersourisse.com

Gemini Records : C. Charlier : 06 40 24 57 12  
mail : gemini.records@free.fr  
www.gemini.records.free.fr

Sphinx Distribution : D. Jacobs : 01 45 88 42 00



Multiquarium  
GEMINI RECORDS  
GR 1310 — CS 0509  
Distribué par SPHINX  
DISTRIBUTION

Publications récentes  
de Bernard Zielinski

Aux éditions  
Alphonse Leduc :  
- *Douceur Angélique*  
pour caisse claire  
et piano.

Aux éditions  
François Dhalmann :  
- *Danse avec le vent*  
pour caisse claire  
et piano

Aux éditions  
Pierre Lafitan :  
- *Trois Anges passent*  
pour caisse claire,  
cymbales et piano.

Aux éditions  
Fertile Plaine :  
- *Le Silence des étoiles*  
pour caisse claire  
et piano.

# François Thuillier

## Dynamise la pratique des cuivres à la Réunion



François Thuillier au travail avec les jeunes musiciens de l'Orchestre à l'école

*François Thuillier, tubiste de renommée internationale, est allé à La Réunion du 20 au 27 octobre 2013 grâce au partenariat initié par Patrice Brisson, directeur de l'association OREHA (Orchestre Réunionnais d'Harmonie) avec l'École municipale de musique, de danse et d'art dramatique Loulou Pitou, la Municipalité de Saint-Denis, la Fédération Musicale de la Réunion, le Conservatoire à Rayonnement Régional et le Jazz Club de la Réunion.*

PAR  
NANCY  
DUPONT

**P**ouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

François Thuillier : Je viens de Doullens, petit village du Nord de la France et j'ai commencé à jouer dans une grande harmonie d'au moins 80 musiciens. On voyageait et j'aimais bien. J'aimais aussi le sport et je pratiquais le judo. Mais ce sont certainement les voyages qui m'ont fait basculer vers la musique, ainsi que le côté festif de la musique d'ensemble.

### Vos choix artistiques ?

F.T. : J'ai commencé par apprendre la trompette pendant un an puis mon professeur m'a orienté vers le tuba. Il a dû voir que j'étais fait pour les graves, mais aussi parce qu'il manquait souvent des graves dans les orchestres. Ça a été de suite un grand plaisir. Je suivais partout le baryton solo de l'orchestre, Maurice Godard, musicien amateur qui a été mon premier « prof » de tuba. Je lui dois beaucoup. Ensuite j'ai fait le conservatoire d'Amiens, de Lille, puis le CNSM de Paris. Je suis resté quatre ans à l'Opéra de Lyon et puis je suis rentré à la Musique des Gardiens de la Paix.

*Vous restez dans un registre très classique au départ.*

F.T. : Oui, jusque dans les années 92, je ne joue que du classique. Mais dans le symphonique, le tuba est un instrument « secondaire » et j'en ai eu assez de ne pas jouer. À l'époque, beaucoup de jazzmen français m'ont appelé

pour me proposer de jouer dans leur orchestre : Andy Emler, Patrice Caratini, Martial Solal pour les plus connus. J'ai fait beaucoup de rencontres marquantes, dont celle avec Marc Steckar. Il jouait avec tous les chanteurs et surtout avec Nougaro. Tromboniste à la base, il est passé au tuba dans les années quatre-vingts pour faire du jazz. Il avait ouvert une brèche. Il a créé Tubapack (4 tubas, percussions et piano) où j'ai joué pendant plus de dix ans. On a fait le dernier concert en 2003. Je me souviens que je voulais aller aux États-Unis pour apprendre, mais en fait j'ai trouvé en France ce que je voulais.

*Quand vous jouez, j'ai l'impression que vous cherchez toujours à explorer les possibilités de votre instrument ?*

F.T. : Dans les improvisations ou autres, je cherche toujours à faire « autre chose ». Je préfère jouer des créations, des pièces écrites pour moi, ou que j'ai écrites, et que je défends artistiquement. L'instrument que je joue, ce n'est pas un violon, et j'essaie de le mettre en avant, de façon moderne. Le tuba a une histoire récente, son répertoire commence au milieu du XIX<sup>e</sup> pour l'orchestre et au milieu du XX<sup>e</sup> en tant que soliste.

Les Américains étaient à la pointe dans les années cinquante, ils le sont moins maintenant. Ces derniers temps nous sommes quelques-uns en Europe à être plus innovants. Nous jouons une musique de création : d'ailleurs aujourd'hui un musicien se doit de composer, arranger, monter des projets pour des petites formations, pour les enfants des orchestres à l'école comme pour des musiciens professionnels.

*Je me souviens lorsqu'on cherchait un parrain pour notre orchestre à l'école, Patrice Brisson nous a dit quasi immédiatement : François Thuillier, parce qu'on n'a pas de tubiste professionnel sur l'île, et parce qu'il est excellent et qu'il sait tout faire. Et vous avez dit oui, tout de suite !*

F.T. : J'ai accepté parce que j'ai commencé comme ces enfants à jouer du tuba quand j'étais en classe de 6<sup>e</sup>. J'ai eu la chance de rencontrer des chefs d'orchestre qui ne m'ont pas laissé au fond de l'orchestre et très vite j'ai pu jouer en soliste, devant. Cette chance, je me dois de la relayer à mon tour aux plus jeunes. Je le fais au quotidien avec mes élèves à Amiens et à Paris, mais si je peux le faire ailleurs, pourquoi pas.

*Nous avons tous été époustouflés par votre capacité à mettre les plus jeunes en valeur, à les écouter et à les mettre à l'écoute, à avoir confiance dans leurs possibilités créatives, mais aussi avec ce qu'ils portent en eux.*

F.T. : J'enseigne depuis 1985 et en tant qu'enseignant, on doit motiver les « gamins », et ils doivent se sentir en confiance et prendre du plaisir. On doit les faire jouer. On y va avec des petits jeux, des signes. Cette méthode ne vient pas de moi, c'est une technique pour l'improvisation un peu préparée. Les langages ont des codes pour rassurer et c'est un peu comme si on demandait d'improviser une poésie : il y a des techniques, un bagage de lectures, un peu de travail. En musique, c'est pareil : on prépare l'improvisation pour donner un cadre quand le bagage manque. Sans partition, les enfants prennent du plaisir.

*Comment avez-vous vécu le travail avec l'Orchestre à l'école du collège Reydellet ? Quelle suite pouvons-nous envisager ?*

F.T. : J'ai d'abord remarqué la diversité des couleurs et des cultures. Moi qui suis un fan de l'Afrique, je remarque que le rythme est là. Je l'avais déjà remarqué à Mayotte et c'est vrai, ici aussi. Quand un gamin chante et que ça lui vient du ventre, ça contamine forcément les autres enfants qui sentiraient moins les choses. La musique, c'est comme le sport. Quand il y a une équipe et de l'émulation positive, il se passe quelque chose de très fort. C'est vrai, aussi, pour les professionnels : on s'enrichit du savoir de l'autre. J'ai d'ailleurs monté un trio avec un tubiste portugais pour faire des choses que je ne sais pas faire. Et en Afrique, on a beaucoup à apprendre. Pour en revenir aux gamins, le mot « jouer » est très important. Un musicien ne doit jamais perdre le contact avec son instrument. Après il y a le facteur chance. Des « profs » bien, et d'autres moins bien.

Pour la suite du parrainage, il faut prendre en compte les 10 000 kms qui nous séparent. Composer un morceau ou deux par an, c'est faisable. Revenir ici, ce serait bien une fois par an et ensuite, envisager un échange avec un orchestre de Paris ou d'Amiens, mais il y a les contraintes financières.

*Et votre rencontre avec les musiciens de l'Orchestre Réunionnais d'Harmonie dirigé par Patrice Brisson ?*

F.T. : Je connais bien l'orchestre d'harmonie et j'ai été agréablement surpris du niveau de celui-ci : chaque pupitre est bien représenté, l'équilibre est bon et ça sonne super. J'aime bien les petits orchestres d'harmonie. L'orchestre d'harmonie représente la vie : la mixité sociale, le mélange des âges. Chacun donne son avis, partage. J'y suis très attaché car j'ai commencé dans cette ambiance-là.

*Le Jazz club de la Réunion ?*

F.T. : C'est un très beau big band. Je regrette de ne pas avoir eu plus de temps pour travailler. J'avais les parties de saxophone baryton. Mon instrument n'existe pas dans la nomenclature du big band. Il est plutôt présent dans des petites formations, à géométrie variable. Mais j'étais content de jouer avec cette formation. ■



François Thuillier  
Né en 1967, François Thuillier fait partie de la nouvelle génération de tubistes qui, associant leurs connaissances à un esprit curieux et inventif, ont à leur disposition un éventail très large de possibilités allant du jazz et musiques improvisées à l'orchestre symphonique.

Contacts  
mail : francois.thuillier@free.fr  
site : <http://francois.thuillier.free.fr>

Fédération Musicale de la Réunion  
site : <http://fmr.openassos.fr>



# Les Régions

## Auvergne

### ■ Allier

#### Les Musicales du Val d'Allier en fête

L'harmonie, Les Musicales du Val d'Allier, située à cheval entre le département du Puy-de-Dôme et celui de la Haute-Loire, célébrera ses 20 ans les 7 et 8 juin 2014. À cette occasion, l'orchestre animera les rues des communes de Brassac-Mines, Sainte-Florine et Jumeaux, le samedi après-midi et le dimanche matin. Un grand concert sera donné le samedi soir dans la salle Maurice Bion de Sainte-Florine. Un rendez-vous à retenir dès à présent. ■

[www.musicalesduvaldallier.com](http://www.musicalesduvaldallier.com)



Le concert du MAB Orchestra au centre pénitentiaire de Varennes le Grand

## Bourgogne

### ■ Saône-et-Loire

#### Le MAB Orchestra au centre pénitentiaire

Une certaine effervescence régnait le jeudi 26 décembre 2013 alors que le MAB Orchestra, orchestre de musiques actuelles de Bourgogne, se trouvait en résidence au centre pénitentiaire de Varennes le Grand pour la dernière répétition avant le concert du 27 décembre.

Rappelons que la Fédération régionale des sociétés musicales de Bourgogne a créé cet orchestre de musiques actuelles afin de faire connaître le répertoire et son histoire. Cette formation composée de dix musiciens de la région, sous la responsabilité de Christophe Morizot, Georges Perreau et Patrick Goin, est soutenue par le Conseil régional de Bourgogne et le Crédit Mutuel.

Ce premier concert en prison tout à fait symbolique a permis à des personnes privées de liberté, de pouvoir échapper au quotidien sur *Jailhouse rock* (Le rock de la prison).

Enchanté de la prestation de l'orchestre, Monsieur Renaud, représentant le Conseil général 71 a souhaité que le MAB qui a une vocation pédagogique, puisse se produire partout.

Tous les représentants de la Fédération musicale Bourgogne, Saône-et-Loire et Côte-d'Or étaient présents et ont insisté sur la possibilité offerte aux jeunes musiciens de pouvoir jouer accompagnés par des musiciens d'expérience et d'être mis en situation avec des concerts.

Monsieur Mohamed Seba, nouveau directeur du centre pénitentiaire, qui assistait au concert, est tout à fait favorable à ce genre d'initiative. Soulignons que ce centre est le seul établissement en France où un professeur de musique exerce à temps plein, en la personne de

Patrick Goin, et où un orchestre se produit en interne. Les musiciens du groupe, *Les Libérables*, interchangeables se sont déjà produits à l'extérieur de l'établissement. Le concert a réuni environ 600 spectateurs, et a donné lieu à plusieurs passages à la télévision. Le groupe a également réalisé 3 DVD et 2 CD.

L'inquiétude pour Monsieur Michel Maréchal, président de l'ASCD (association socioculturelle départementale de Varennes-le-Grand) reste le devenir de l'activité sans subvention depuis la modification importante de l'auto financement des activités socioculturelles par les détenus eux-mêmes, décidée pendant le ministère de M<sup>me</sup> Alliot Marie. ■

MAB Orchestra; Georges Perreau;  
tél. : 06 29 50 82 19

## Centre

### ■ Indre-et-Loire

#### La musique pour tous et par tous

En 2013, l'Harmonie municipale de Saint-Pierre-des-Corps a fêté ses 30 ans en proposant plusieurs manifestations afin de faire connaître au plus grand nombre la musique d'ensemble populaire.

Ainsi en juin dernier, l'harmonie recevait l'Harmonie d'Aulnoye-Aymeries, ville du département du Nord située près de Valenciennes. Celle-ci l'avait accueillie au préalable en 2012. Se sont joints 75 enfants de 3 classes (CP et CE) de l'École Henri Wallon située en ZEP, préparés à participer à cette manifestation pendant l'année scolaire. Cette expérience a été appréciée de tous : les musiciens, les enfants fiers de leur prestation et les parents du quartier qui, pour beaucoup, découvraient la musique d'ensemble et parfois même la salle des fêtes.

Saint-Pierre aime recevoir et apprécie que ses hôtes découvrent ce qui s'y fait, c'est pourquoi il a été proposé à la fédération de l'UDESMA 37 d'y tenir son congrès annuel le 13 octobre dernier.

Il a été également proposé à son Président, Pierre Soufflet, ainsi qu'à Christophe Pérault, président de l'Harmonie de Joué-lès-Tours, d'organiser avec l'UDESMA, la venue de Jacob de Hahn, compositeur de renommée internationale.

Le compositeur a donc travaillé avec les harmonies de St-Pierre-des-Corps, Joué-lès-Tours et avec l'orchestre éphémère composé de 127 musiciens du département d'Indre-et-Loire, organisé le jour de l'Assemblée générale de l'UDESMA afin de proposer un concert l'après-midi. Sous sa direction l'orchestre a interprété avec brio quatre de ses œuvres : *The musical village*, *Ammerland*, *The blues factory*, *Free world fantasy*. Un tel travail auprès d'un homme talentueux et d'une telle modestie qui a réuni un nombre très important de musiciens laissera un souvenir inoubliable dans les mémoires.

Ces initiatives ont pour objectif d'essayer de faire connaître au plus grand nombre la musique d'ensemble, culture artistique qui doit être préservée et déve-



Concert avec les musiciens d'Indre-et-Loire dirigés par Jacob de Hahn

loppée. Elle est nécessaire et il faut continuer à soutenir ces activités où chacun a sa place et un rôle à jouer. ■

Danièle Bouhourdin,  
Présidente de l'Harmonie municipale  
de St-Pierre-des-Corps

#### Belle soirée au patronage de La Fuye de Tours

La soirée fut bien belle au patronage de La Fuye ce 27 décembre 2013. En effet une grande partie des musiciens de l'harmonie, ceux de l'école de musique mais aussi des choristes (50 personnes environ), s'est réunie auprès de leur ami Jean Guiller pour fêter ses 90 ans!

Jean Guiller, né le 27 décembre 1923, a commencé la musique (solfège et trompette) en 1931 et a rejoint les rangs de l'harmonie en 1932 qu'il n'a plus quittée jusqu'à ce jour.

Au cours de sa vie de musicien Monsieur Guillier a reçu les récompenses de la Confédération musicale de France dont la plus prestigieuse, la médaille de grand vétérans couronne (50 ans de musique et 80 ans d'âge) en 2003. Il a également reçu la médaille de la ville de Tours en novembre 2012. Inutile de dire que pour Monsieur Guillier, la retraite n'est pas à l'ordre du jour! Il suit toujours assidûment les répétitions et se prépare aux concerts de 2014.

Les musiciens ont rejoint la famille et les amis pour interpréter douze morceaux allant du *Cancon* de Jacques Offenbach à

un medley de Jean-Jacques Goldman.

Le moment le plus émouvant fut la remise des cadeaux à Monsieur Guillier par Méline 10 ans, la plus jeune des musiciennes de l'harmonie, petite fille et fille de musiciens, et des fleurs à Madame Guillier par le président de l'harmonie, Monsieur Pierre Guionet.

Cette belle rencontre se prolongea tard dans la soirée. ■

## Languedoc-Roussillon

### ■ Aude

#### Concerts de Nouvel An à guichet fermé!

L'Union musicale Les Sans-Souci de Castelnaudary fondée en mai 1923 par Paul Vialette avait pour objectif de rendre à la musique populaire le plus d'éclat possible. Mission accomplie, car depuis sa création, plus de 800 noms de famille se sont succédés et en font son histoire.

La formation musicale est composée d'une batterie-fanfare et d'un orchestre d'harmonie qui a obtenu en 2010 un 1<sup>er</sup> prix mention bien, en première division, lors du concours national de musique de Quillan.

La programmation musicale de cette formation permet de produire une musique diversifiée qui fait la particularité des Sans-Souci : le futur avec les orchestres de l'école de musique, le passé et la tradition avec la



L'Estudiantina d'Argenteuil et le Club des Mandolines de Remiremont réunis

batterie fanfare toujours présente et active, le présent avec l'harmonie.

Lors des deux concerts du Nouvel An du 11 janvier 2014, à la Halle aux grains de Castelnaudary, la programmation a été variée et pour tous les goûts. La danse ouvrait le programme avec *Fiesta torina*, paso-doble arrangé par Gille Arcens et un *Rendez-vous au kiosque* de Michel Vidal. Puis l'orchestre a enchaîné avec des pièces du répertoire d'harmonie et fini avec des morceaux de cortèges avec *La Marche des gosses*, *Le Clairon de moudros*. L'hymne des Sans-Souci est venu clôturer cette partie de programme avec un chant en commun avec les musiciens et le public.

Encore élèves au conservatoire national de Toulouse et de Perpignan, deux jeunes solistes ont pu également montrer toute l'étendue de leur talent: Aurélien Mérial au saxophone alto avec *Adios Nonino* et Loris Martinez au trombone avec *T-Bone Concerto*.

Le public s'est émerveillé ensuite avec une première dans l'Aude: la musique du film *Off You Go* jouée par l'orchestre en simultané avec la projection. L'image a ainsi combiné la parole musicale.

En guise de bis, les musiciens ont choisi *Fiesta torina* pour remercier l'ensemble du public et de nombreuses personnalités, dont Jean-Claude Bourdil, vice président de la Fédération du Languedoc-Roussillon.

Depuis 15 ans, l'Union musicale Les Sans-Souci organise ces concerts du Nouvel An et rendez-vous est déjà pris pour 2015.

L'association est toujours demandeuse d'échanges musicaux. ■

<http://sans-souci11.fr>

## Paris, Île de France

### ■ Val d'Oise

#### Nouveau challenge pour l'Estudiantina d'Argenteuil !

En cette fin d'année 2013, l'Estudiantina d'Argenteuil a donné deux concerts avec le Club des Mandolines de Remiremont. Ces deux orchestres se connaissent et s'apprécient depuis fort longtemps et il faut rappeler les relations d'amitié et de travail entre Mario Monti et Gilbert Zaug, anciens directeurs de ces formations pendant plusieurs décennies.

Les deux orchestres ont eu l'occasion de s'écouter et de s'apprécier notamment pendant les concours de Charleville-Mézières en 2003 et de Vigy en 2012. Lors de ce dernier, les deux chefs Florentino Calvo et Pascal Zaug ont envisagé de réunir les deux formations pour deux concerts communs, l'un à Argenteuil et l'autre à Remiremont. Cette idée a enchanté les musiciens et sur cette base, Florentino Calvo et Pascal Zaug ont établi un programme éclectique comportant des morceaux pour une grande formation. Il fut convenu entre les deux chefs de se partager la direction, ce qui a nécessité des déplacements pour chacun d'eux afin de

travailler avec les deux orchestres.

Le premier concert a eu lieu le dimanche 8 décembre 2013 au Figuier Blanc à Argenteuil et s'est intitulé *Rencontre à plectre*. Pour finaliser au mieux ce concert, une répétition réunissant pour la première fois les 90 musiciens et les deux chefs d'orchestre a eu lieu le matin même. Vers 13 heures un buffet très convivial a permis aux musiciens de faire plus ample connaissance et d'échanger leurs impressions. À 16 h 30, commençait le concert présenté brillamment par Marie-Christine Zaug. Le public a pu entendre: *Ouverture n° 1* en La majeur de Konrad Wölki (1904-1983), direction Florentino Calvo; *Sur un marché persan* d'Albert William Ketelbey (1875-1959), direction Pascal Zaug, adapté par Silvio Ranieri et mis en valeur par Cécile Baillia aux percussions; *Capriccio n° 10* de Domenico Scarlatti (1685-1787), transcription Angelo Prenna, direction Pascal Zaug; *Fantaisie n° 1* en la mineur de Takashi Kubota (1942-); *Blue Rondo à la Turk* de Dave Brubeck (1920-2012), transcription Claudio Mandonico, direction Florentino Calvo; *Suite n° 6* d'Hermann Ambrosius (1897-1983), direction Florentino Calvo; *Ouverture d'Idoménée* de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), transcription Mario Monti, direction Florentino Calvo; *Danse du sabre* d'Aram Ilitch Khatchatourian (1903-1978), transcription Marie-Odile Chassard, musicienne de l'orchestre de mandolines de Remiremont, direction Pascal Zaug.

À la fin du concert, *La Danse du sabre* très enlevée, agrémentée d'instruments à percussion jouée par Cécile Bailliat et Dominique Zaug ont enthousiasmé le public qui a réclamé un morceau en bis. Les deux chefs, chacun leur tour, se sont volontiers pliés à cette demande.

Florentino Calvo a dirigé en premier la «Badinerie» de la *Suite n°6* d'Hermann Ambrosius et Pascal Zaug a dirigé toujours aussi dynamique, une seconde fois, *La Danse du Sabre*.

Dans la salle comble, Madame Robion, adjointe à la culture à la ville d'Argenteuil a remis à l'Orchestre de Remiremont un livre souvenir sur Argenteuil. Le concert fut suivi d'un vin d'honneur et tous les musiciens se sont quittés avec la hâte de pouvoir se retrouver le week-end suivant.

Le 14 décembre 2013, ce fut à l'Estudiantina d'Argenteuil de se déplacer. Le dimanche 15 décembre, dès 8 h 30 comme à Argenteuil, tous les musiciens se sont retrouvés et ont pris possession du Palais des Congrès pour une répétition de mise au point avant le concert de l'après-midi à 15 heures. C'est dans le cadre des Hivernales de la mandoline organisées par l'Orchestre de Remiremont et devant une salle comble, que tous les musiciens sont montés sur scène. Madame Marie-Christine Zaug a présenté chaque œuvre : *Ouverture n°1* en La Majeur de Konrad Wölki (1904-1983), direction Florentino Calvo ; *Capriccio n°10* de Domenico Scarlatti (1685-1757), direction Pascal Zaug ; *Fantaisie n°1* en la mineur de Takashi Kubota, direction Pascal Zaug ; *Blue rondo à la Turk* de Dave Brubeck, transcription Claudio Mandonico, direction Florentino Calvo ; *Bachianas brasileiras n°5*, Aria d'Heitor Villa-Lobos, transcription Marie-Odile Chassard, direction Pascal Zaug ; *Suite n°6* d'Hermann Ambrosius. Prélude, menuet, sarabande, gavotte, badinerie, direction Florentino Calvo ; *Ouverture d'Idoménée* de Wolfgang Amadeus Mozart, transcription Mario Monti, direction Florentino Calvo ; *Sur un marché persan* d'Albert William Ketelbey, transcription Silvio Ranieri, direction Pascal Zaug.

À la fin du concert, les spectateurs conquis et charmés ont réclamé un bis. *La Danse du sabre* fut dirigée par Pascal Zaug.

Parmi le public, on a pu remarquer la

présence de Monsieur Jean-Paul Didier, Maire de Remiremont et des personnalités musicales de la région. Cette rencontre s'est terminée par un vin d'honneur où Monsieur le Maire de Remiremont a pris la parole pour exprimer son engouement et sa satisfaction devant ce projet d'envergure organisé par les deux orchestres. Florentino Calvo a reçu à son tour de la part de Dominique Zaug deux souvenirs de l'orchestre de Remiremont : une image d'Épinal et l'emblème du Club de Mandolines de Remiremont.

Après ces deux week-ends musicaux réalisés dans un esprit d'amitié, de partage, de respect et d'écoute, les musiciens se sont séparés en gardant un très bon souvenir de cette rencontre fructueuse et en faisant le vœu de pouvoir la renouveler. ■

## Pays de la Loire

### ■ Vendée



### L'Ensemble musical de Maillé sort son premier CD

Créé en 1907, l'Ensemble musical de Maillé est un orchestre d'harmonie qui regroupe 70 musiciens amateurs. Ces musiciens sont majoritairement issus de Maillé, petit village vendéen de 800 habitants et des communes avoisinantes. Les jeunes musiciens sont formés à l'école de musique de la Communauté de communes Vendée Sèvre Autise.

En mai 2012, lors du concours national de musique de Niort, l'Ensemble musical de Maillé a obtenu un 1<sup>er</sup> prix avec mention très bien en division supérieure, lui permettant désormais d'évoluer en division excellence.

La société participe aux fêtes patriotiques et organise divers concerts au sein de la commune. Celui de la Sainte-Cécile

est un moment fort de l'année musicale, avec la participation d'orchestres prestigieux tels que l'Harmonie du personnel de la RATP, l'Orchestre à vents de Doullens, Nantes Philharmonie, l'Orchestre d'harmonie de la région Centre, le Brass-band «Val de Loire» ou encore l'Orchestre de cuivres de Paris. Un deuxième concert a lieu au printemps.

L'harmonie se produit également à l'extérieur du département à l'occasion de concerts, de manifestations régionales et lors des concours nationaux organisés par la CMF.

La direction de l'Ensemble musical de Maillé est partagée entre Messieurs Vincent Dagbert et Victorien Garreau. La présidence est assurée par Monsieur Christophe Roux.

La saison musicale 2012-2013 a vu la concrétisation d'un projet longtemps espéré par les musiciens de l'Ensemble musical de Maillé : un album CD de leur harmonie.

Après six mois de travail intense sous la baguette des deux chefs, les musiciens se sont retrouvés pour l'enregistrement les 6 et 7 juillet 2013 au conservatoire de musique Marin Marais des Sables-d'Olonne. Au côté de Jean-Luc Ouvrard, ingénieur du son, ils ont découvert les plaisirs et les exigences de l'enregistrement en studio. Complicité, endurance et concentration furent les maîtres mots de cette nouvelle expérience. Puisé dans le répertoire des dix dernières années, *Programme Coup de Cœur*, titre du CD, est un harmonieux mélange de musiques de films, d'œuvres originales et classiques. ■

[www.harmonie-maillé.fr](http://www.harmonie-maillé.fr)

## Picardie

### Le Congrès de la Fédération musicale de Picardie

Le 16 février 2014, l'assemblée est ouverte pour la première fois par Robert Gomila, Président de l'association régionale. Le président remercie l'assistance et continue son propos en évoquant Michel Brisse qui a œuvré durant plus d'un demi-siècle au sein des sociétés musicales et des fédérations.

Il évoque sa première année de présidence avec la mise en place des cours de



L'Ensemble de percussions Uppercut

direction et la tentative de renouer le dialogue avec les départements de l'Aisne et de l'Oise.

Il termine son propos d'accueil en remerciant les autorités, député et représentant du conseil régional pour leur présence, ainsi que Michel Crosset, directeur du conservatoire.

Ensuite est évoqué le compte rendu d'activités par Michel Lopez, secrétaire. Il dit avoir une pensée pour Claude Lepagnez, secrétaire général depuis la création de la FMP et qui a quitté ses fonctions en mars dernier.

Il relate les réunions, au cours de l'année 2013, au nombre de trois. Un des événements marquants de l'année 2013 est l'élection d'un nouveau bureau pour une année pour « coller » aux statuts de la CMF avec: Michel Brisse (président honoraire), Robert Gomila (président), Pascal Lion (vice-président), Michel Lopez (secrétaire général), Nadine Duval (secrétaire adjoint), Guy Gouverneur (trésorier général), Louis Adams (trésorier adjoint). Il est précisé que Michel Brisse et Robert Gomila sont administrateurs au Conseil d'administration de la CMF.

Le deuxième événement important de l'activité est la reprise des cours de direction, en partenariat avec le conservatoire à rayonnement régional. Les cours sont donnés par Patrick Baton, professeur au conservatoire royal de Musique de Liège et chef d'orchestre.

Le troisième temps fort concerne l'organisation des examens de fin de 3<sup>e</sup> cycle. Malgré une légère diminution de participation, les résultats ont été bons. Pour le concours d'excellence, près de 50% des candidats présentés, toutes disciplines confondues, étaient picards. Il renouvelle les félicitations aux candidats, aux professeurs.

Il est à noter la participation de 4 sociétés aux divers concours avec des résultats brillants.

Il poursuit en évoquant le dévouement de Robert Gomila qui a succédé à Michel Brisse dans un challenge délicat et difficile car la fédération régionale est anormalement constituée. Il entend terminer son propos en évoquant l'incompréhensible absence des fédérations de l'Aisne et de l'Oise. Il espère, pour l'avenir, des retrouvailles réalistes et fraternelles avec les fédérations qui se sont égarées.

Après l'approbation de ce rapport d'activité, en l'absence de Guy Gouverneur, Louis Adams présente les comptes 2013.

Il indique que le montant des cotisations a été maintenu. Le total a diminué par la disparition de 4 écoles.

Le bilan 2013 laisse apparaître une baisse de trésorerie disponible. Le report pour 2014 est de 9919,10 euros, compte tenu du report de l'an dernier.

Quant au budget prévisionnel, il sera grevé par les cours de direction, s'il n'y a pas une participation de la CMF. La ques-

tion sera posée.

Les comptes ont été approuvés le 20 janvier dernier durant le Conseil d'administration qui s'est déroulé à Noyon. L'assemblée générale approuve les comptes du trésorier.

La vérification effectuée par Frédéric Lion démontre que les comptes sont bien tenus. Il propose d'adopter les comptes et de donner quitus. Il rappelle, comme chaque année que pour l'exercice 2008, le quitus est toujours en attente.

L'assemblée générale approuve les comptes à l'unanimité et donne quitus au trésorier.

Le président donne la parole à Fabien Sagnier de la commission pédagogique de la FMS qui évoque les concours d'excellence au niveau national ainsi que les examens régionaux de fins de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles qui ont produit des résultats supérieurs à 80%

La parole est ensuite donnée à Pascal Lion qui lit le rapport de Nicolas Menpiot absent. Il relate les différents concours pour lesquels les Picards ont participé avec l'Harmonie de Naours en 3<sup>e</sup> division, la batterie fanfare de Salouel en 1<sup>ère</sup> division, l'harmonie de Mers-les-bains en division supérieur, l'harmonie de Roye en division excellence, le brass-band de la côte Picarde en 2<sup>e</sup> division et l'orchestre de cuivres d'Amiens en 1<sup>ère</sup> division.

Il rappelle le concours organisé à Feuquières en Vimeu les 17 et 18 mai prochain et la FMS dans sa commission Société, peut aider à se situer dans le niveau à choisir pour le concours.

2014 est aussi le début de la période commémorative jusqu'en 2018, en hommage aux hommes et femmes qui ont combattu pour la liberté, il y a un siècle.

La parole est à nouveau donnée à Pascal Lion pour évoquer le schéma départemental qui concerne la musique, la danse et le théâtre dans le cadre de l'aménagement

du territoire. La mise en place du schéma est en trois phases: préparation, préconisation, mise en œuvre et suivi.

Il valorise le contenu des projets pédagogiques, de favoriser le recrutement des enseignants diplômés. Le calcul des aides relève du conseil général.

Actuellement, le schéma département pour la Somme, est en phase de préconisation. Il souhaite lever une rumeur selon laquelle des écoles seraient supprimées. Il n'en est pas question et la vigilance continuera à être de mise.

Ensuite, Robert Gomila évoque le stage de formation à la direction d'ensembles. La collaboration conventionnée entre la Fédération musicale de Picardie et le conservatoire à rayonnement régional d'Amiens donne une originalité à cette formation puisque les stagiaires viennent de ces deux entités.

Michel Crosset, directeur du conservatoire se positionne davantage sur le partenariat essentiel que sur la mise en place de ce stage. Il se dit confiant en l'avenir car les choses sont mises en place avec sérénité. Il pense qu'il faut travailler en transversalité avec tous les acteurs du territoire. Robert Gomila pour terminer le volet technique de cette assemblée générale évoque la région Picarde qui existe toujours à part entière. Il dit qu'il mettra toute son énergie à rassembler les autres départements. Il dit qu'il demandera à la confédération musicale de France de l'aide.

Il souhaite continuer le dialogue et le

partenariat avec les conservatoires de la région. Il convient aussi de continuer de soutenir l'enseignement de la musique.

La Fédération musicale de Picardie avec le soutien de la Fédération musicale de la Somme ont pris la décision d'organiser le congrès CMF en avril 2015 à Amiens. Enfin, les commémorations de la Bataille de la Somme en 2016 et l'organisation du congrès ne pourront être concrétisées qu'avec des soutiens financiers.

Il précise que la Picardie sera sous le feu de la rampe et il remercie par avance ceux qui seront les acteurs de ces moments.

Le président Gomila, pour terminer, donne la parole à Madame Pompili, députée.

Elle remercie la Fédération musicale de Picardie de l'invitation. Elle a retenu la volonté de transversalité en faisant travailler ensemble les amateurs, les professionnels et les futurs professionnels. Elle trouve dommageable que deux départements se soient tournés vers l'Île de France alors que la culture picarde est importante à conserver. Elle se dit comblée de ce qu'elle découvre sur la diversité de ce qu'elle entend en Picardie.

Une fois la séance levée la superbe audition de l'ensemble de percussions Uppercut, avec Laurent Houziaux, Jean-Pierre Baudon, Ludovic Lemoine et Hervé Winckels a enchanté l'auditoire. ■

■ Nadine Duval

## Nord

### ■ Pas-de-Calais

#### Un concert de fin d'année avec trois solistes invités

Vendredi 13 décembre, le public s'est déplacé en nombre à la salle Vauban pour assister au concert de fin d'année de l'Orchestre d'harmonie de Saint-Omer, dirigé par Philippe Le Meure. Les solistes François Thuillier (tuba), Anthony Caillet (euphonium), Maxence Nicolats (tuba) avaient été conviés à cette occasion.

En première partie, les élèves du Conservatoire à rayonnement départemental ainsi que les Orchestres à l'école de Jules-Ferry et ceux du collège de la Morinie de Saint-Omer ont interprété alternativement plusieurs pièces pour cuivres et percussions. Pour Christine Souillard, directrice du CR, « ces actions sont importantes car elles tissent des liens musicaux, sociaux et humains ».

Bruno Drinkebier, président de l'Amicale de l'orchestre, a enchaîné en présentant la suite du programme composé d'œuvres de styles différents ainsi qu'une création. En effet, il y avait deux pièces composées par Marc Lys, présent. Tout d'abord, Soirée entre amis, troisième mouvement d'*Une sacrée journée*, créée en 2003 avec François Thuillier et rappelant une partie de leur jeunesse commune. Pour ce concert, c'est le soliste Maxence Nicolats, jeune tubiste audomarois, admis récemment au conserva-



L'Orchestre d'harmonie de Saint-Omer lors du concert de Noël

toire national supérieur de musique et de danse de Paris qui s'est illustré au tuba. Suivit *Tangothique*, avec Anthony Caillet à l'euphonium solo, pièce qui permet de déployer la formidable palette de jeu et d'expression de l'instrument.

Avant le morceau final avec la célèbre *Arlésienne* de Georges Bizet, et un rappel avec la *Danse hongroise n°5* de Johannes Brahms, a été présenté au public, *A birth story*, création d'Éric Bourdet, directeur de l'école de musique et chef de l'Harmonie de Roye. Ce concerto virtuose pour deux solistes (tuba et euphonium) et orchestre d'harmonie, commandé par François Thuillier, joue la carte d'une musique festive entremêlant des parties écrites et des parties d'improvisation.

Cette pièce d'une trentaine de minutes évoque l'histoire d'une naissance depuis le premier jour de la création. Un long voyage en trio où l'orchestre souligne, soutien ou complète le jeu aiguisé des solistes. Sous la forme de trois mouvements distincts (*Start off*, *Juline's Dances*, *Rencontre*), le concerto comporte 23 chapitres évoquant de manière différente un moment unique dans ce long périple de 9 mois. Cette œuvre a permis aux deux grands solistes, Anthony Caillet à l'euphonium et François Thuillier au tuba, de montrer leur savoir-faire et leur sensibilité musicale. ■

## Rhône-Alpes

### ■ Isère

C'est en juin 1864 que naît la Fanfare de Bourgoin. Dès sa création, elle se distingue au-delà de la région dans de nombreux festivals et concours : Vichy (1866), Grenoble (1868), Lyon (1877), Saint-Étienne, Cannes...

Au début du siècle, de jeunes éléments œuvrent pour sa transformation en harmonie qui sera effective en 1910. Deux ans plus tard (1912), l'harmonie décroche un 1<sup>er</sup> Prix Ascendant à Paris, mais la guerre de 14-18 freine ses activités et il faut attendre l'armistice pour la retrouver participant à toutes les fêtes populaires locales.

C'est en 1931, sous la direction de Maître Gaston Billet, alors chef d'orchestre du théâtre des Célestins, que l'harmonie connaît un renouveau qui va la propulser au

niveau des meilleures formations du sud-est. Ainsi en 1936, elle obtient à St Raphaël, trois 1<sup>er</sup> prix avec félicitations du jury : 1<sup>er</sup> prix de lecture à vue, 1<sup>er</sup> prix d'exécution et 1<sup>er</sup> prix d'honneur. Dans la foulée de ce succès, elle est chargée des festivités célébrant le centenaire de la Caisse d'Épargne en 1937. Elle réalise un festival grandiose avec la participation de la musique de la Garde Républicaine et obtient le 1<sup>er</sup> prix au concours de Clermont-Ferrand, en 1938, qui la classe en division supérieure.

Cette ascension sera à nouveau freinée par la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, même si elle garde une activité soutenue aux profits d'œuvres de charité à Lyon.

À la libération, l'harmonie reprend de plus belle ses concerts, concours et galas. Elle organise plusieurs manifestations dont le festival de la fédération du Sud-Est en 1952 et porte très haut les couleurs du Dauphiné lors de ses multiples déplacements à travers l'Europe : Zurich, Barcelone, Bergish Gladbach, Côme, Amsterdam, Les Baléares, Luton, le Lac de Garde... sans oublier ses nombreuses prestations à Bourgoin et sa région.

Depuis, elle a poursuivi sa route sous les directions successives de Gaby Bellin, Lucien Moiroud, Claude Corbin et Mickaël Paoli.

En 2008, au concours national d'harmonies à Hyères, elle rejoint la 1<sup>ère</sup> division et obtient un 2<sup>e</sup> prix d'interprétation.

Aujourd'hui, l'harmonie élargit son public en proposant des programmes variés et attractifs (variété, blues jazz, musique de film, musique classique...) lors de prestations en tous genres : festivals, services officiels, concerts, animations diverses (anniversaire du centre commercial, fête de la musique, œuvre humanitaire...). *Du lac des cygnes* en passant par les chansons de Lady Gaga et Édith Piaf, elle reste le creuset d'une passion partagée par chacun des musiciens qui la composent.

Doyenne des associations berjalliennes et parmi les groupements les plus anciens de la région, l'Harmonie de Bourgoin-Jallieu a fêté ses 140 ans d'existence au printemps 2004, l'occasion, pour sa quarantaine de musiciens, de marquer l'histoire de cette Vieille Dame avec de grandes festivités et de relancer quelques projets tombés en sommeil.

En 2014, l'Harmonie de Bourgoin-Jallieu fête son 150<sup>e</sup> anniversaire avec au programme : des concerts, des soirées, une exposition à la Halle Grenette et de nombreuses animations musicales. Les festivités démareront par un premier concert le 2 mars, à l'église de Bourgoin-Jallieu. À cette occasion, sera joué le *Tannhauser* de Wagner, premier morceau interprété par l'harmonie en 1864. Et le 31 mai, nous recevons l'Orchestre des Équipages de la flotte de Toulon.

Nous aurons en 2014, une pensée particulière pour tous les musiciens qui nous ont quittés à jamais mais qui restent dans le cœur de chacun d'entre nous.

L'Harmonie de Bourgoin-Jallieu prouve toujours et encore que la musique reste, par-delà les années, le langage universel du partage, de l'amitié et de la convivialité.

Merci de l'accompagner sur ce chemin... et que vive la Musique! ■

<http://harmonie.bj.free.fr>

### VOUS ALLEZ PARTICIPER AUX COMMÉMORATIONS DE LA GRANDE GUERRE !

*Faites-nous part de vos projets, concerts, créations, expositions...*

*Si vous possédez dans vos archives des témoignages écrits, des enregistrements, des photographies d'époque de musiciens, vous pouvez nous les faire partager. Nous en ferons échos dans le Journal de la CMF.*

**CONTACTEZ-NOUS :**  
redaction.jcmf@cmf-musique.org

## INFOS MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de la CMF vous informe de ses nouveautés :

### Chorale/Chant

Les éditions « La boîte à chansons » proposent une sélection de voix seules ou mixtes :

- Coll. « Chanson contemporaine »
- Coll. « Chœurs de France »
- Coll. « Boîte à chansons »

#### Billaudot

**CONNESON Guillaume :** *Vivre*, monologue pour soprano et piano (G8994B)

### Pratique Collective Petits Ensembles

#### Bim

- Harmonie

**CASTRO D'ADDONA Giancarlo :** *Grand Fanfare* for wind band, timpani & percussion (ENS201e)

- Brass-Band

**CASTRO D'ADDONA Giancarlo :** *Grand Fanfare* for wind band, timpani & percussion (ENS201g)

**MICHEL Jean-François :** *Opening Tune* for brass band (BRB5b)

**MICHEL Jean-François :** *Vers Saint-Pierre* for brass band (BRB6b)

**MICHEL Jean-François :** *Sayonara* for brass band (BRB11b)

#### Billaudot

**BEFFA Karol :** *Élévation* pour quatuor à cordes et piano (G9108B)

**BEFFA Karol :** *Quelques cercles...* pour quatuor à cordes (G9260B)

**BOUTON François-Xavier :** *Cha-cha des débutants* pour 4 clarinettes sib et 1 clarinette basse (G9389B)

**CONNESON Guillaume :** *Adams Variations* pour clarinette sib, violon, violoncelle et piano (G9200)

**DOPPLER Franz arrgt. Perrine THIBAUT :** *Fantaisie pastorale hongroise*, opus 26 pour flûte et trio à cordes (G9102B)

**CONNESON Guillaume :** *Élégie de l'amour obscur* pour soprano, quatuor à cordes et piano (G9331B)

**FINZI Graciane :** *Océan mer* pour flûte ut ou sol, et trio à cordes, ou quatuor à cordes (G8871B)

**LAY Raoul :** *Ode à Victor* pour hautbois, basson, accordéon et cor (G9261)

**VANHOOLAND Xavier :** *Voyage en trio*, 11 petites pièces pour 2 trompettes sib et piano (G9363B)

**VERDI Giuseppe :** *La Traviata*, extrait de l'opéra pour 8 violoncelles (G8804B)

#### Fortin & Armiane

**BONARDI Alain :** *Wesendonck Traum* (nouvelle version) pour soprano, piano, clarinette et violoncelle

**MÉREAUX Max :** *Sonate à trois* pour clarinette, piano et violoncelle (EAL515)

#### Robert Martin

**ALIZON Michaël :** *Tango for Two* pour saxophones de même tonalité (R5365M)

**ALIZON Michaël :** *Quatre petits blues* pour 2 saxophones identiques (R5366M)

**LAUBA Christian :** *Dix duos* pour saxophones de même tonalité (R5362M)

**LAUBA Christian :** *Deux pièces* pour saxophones alto et ténor (R5363M)

**LEHN Cyrille :** *Miniature n°2* pour 2 saxophones identiques (R5367M)

**ROSSÉ François :** *Duos prêchants* pour 2 saxophones ou 2 clarinettes (R5364M)

**TELMAN André :** *Crazy Boy* pour petit ensemble de chambre (R5307M)

#### Sempre Più

**BACH Jean-Sébastien arrgt. Borsarello Jacques :** *Passion selon Saint-Jean*,

Chorals pour 4 altos (SP0079)

**COUTURIER Jean-Louis :** *L'air de rien*, divertissement pour deux harpes (SP0082)

**JOUBERT Claude-Henry :** *Le Baba de Lunéville*, fresque pâtissière pour orchestre à cordes (SP0046)

**PROUST Pascal :** *Garden Party* pour 4 trombones (SP0100)

**PROUST Pascal :** *Sonate* pour trois pour 3 trompettes (SP0095)

### Instruments

#### Alfred Music Publishing

- Ukulele

**AISENBERG Shana & HORNE Greg :**

*The complete ukulele method* (Beginning 40916 book & DVD/ Intermediate 40919 book & DVD/ Mastering 40922 Book & DVD)

**HARNSBERGER L.C. & MANUS Ron :**

*It's ukulele time, learn how to play the ukulele using all-time favorite song* (42315)

- Guitare

**SUDO TOSHIO Philip & HURWITH Tobias :**

*The book of six strings, the zen way to play guitar* (41439 book & CD)

**Alfred's Ultimate easy play-along :**

*Grateful Dead, songs from the Golden Road : 8 classics from American Beauty and Workingman's Dead* (40846 book & DVD)

- Batterie - Percussions

**BERGAMINI Joe with Dom FAMULARO :** *Arrival, contemporary rock, progressive, and funk song* for drummers (42398 book & CD)

**KOTCHE Glenn :** *A beat a week*, a total percussion approach to playing the drumset (42256)

**KOTCHE Glenn :** *A beat a week*, a total percussion approach to playing the drumset (42256)



# Le Bloc-notes

## Concours

**Signe de dynamisme et de référence dans le domaine de la pratique musicale collective, la CMF modernise le règlement de ses concours en permettant à tous les ensembles de se présenter sans prérequis dans les niveaux de leur choix et en abandonnant la validité du classement de quatre ans pour les niveaux Excellence et Honneur.**

18/05/14: Audincourt (25)

**Concours national pour orchestre d'harmonie, fanfare, batterie-fanfare, big band, brass band, orchestre à plectres et cordes pincées, chorale et ensemble vocal, classe d'orchestre** organisé par l'Harmonie municipale d'Audincourt. Jean-François Erard, tél: 0381945536; mail: hma@sfr.fr

18/05/14: Feuquières en Vimeu (80)

**Concours national pour orchestre d'harmonie, fanfare, batterie-fanfare, orchestre à plectres et cordes pincées, accordéons, chorale et ensemble vocal, classe d'orchestre, ensemble de musique de chambre** organisé par la Fédération musicale de la Somme. Pascal Lion, tél: 0322914894; mail: federation.musicale.de.la.somme@wanadoo.fr

01/06/14: Le Havre (76)

**Concours national pour orchestre d'harmonie** organisé par l'Amicale des orchestres d'harmonie de la ville du Havre. Martine Le Comte, tél: 0660491624; mail: martinemlc.lecomte@gmail.com

01/06/14: Niort (79)

**Concours national pour orchestre d'harmonie**

organisé par l'Orchestre à vent de Niort. Valérie Giraud, tél: 0614966349; mail: valerie-giraud@wanadoo.fr

08/06/14: Saint-Apollinaire (21)

**Concours national pour orchestre d'harmonie, fanfare, batterie-fanfare, brass band, classe d'orchestre** organisé par l'Association musicale de Saint-Apollinaire. Christophe Morizot, tél: 0380735515; mail: christophe.morizot@amsa-musique.com

08/06/14: Vigy (57)

**Concours pour orchestre d'harmonie, fanfare, batterie-fanfare, big band, orchestre à plectres et cordes pincées, accordéons, chorale et ensemble vocal, classe d'orchestre** organisé par la Fédération des sociétés musicales de Moselle et Meuse - Société de Musique «Union» de Distroff Sébastien Berettoni, tél: 0387784189; mail: federation-musique-mmm@wanadoo.fr

15/06/14: Samer (62)

**Concours pour orchestre d'harmonie, fanfare, batterie-fanfare et big band** organisé par la Fédération régionale des sociétés musicales du Nord Pas-de-Calais. Patrick Robitaille, tél: 0328553020; mail: frsm@wanadoo.fr

## Liste des jurés internationaux de langue française

Promotion 2011-2012

**Alekian Christophe** (Saint-Denis, La Reunion); tél: (0) 262693915965; mail: christophealekian@orange.fr

**Galfione Laurent** (Saint Cyr sur Menthon, France); tél: 0682857063; mail: laurentgalfione@wanadoo.fr

**Gili-Millera Ferran** (Vinzel, Suisse); tél: +41218241773; mail: ferrangili@bluewin.ch

**Jansen Olivier** (Woippy, France); tél: 0661867550; mail: o.jansen@wanadoo.fr

**Jaquier Stéphanie** (Sion, Suisse); tél: +41 794090776; mail: stephanie.jaquier@gmail.com

**Langard Laurent** (Paris, France); tél: 0603014282; mail: laurent.langard@sfr.fr

**Moreau Stéphanie** (Olivet, France); tél: 0622114264; mail: steph.ripton@wanadoo.fr

**Spenle Jean-Christophe** (Illzach, France); tél: 0389539625 ou 0633671234; mail: contact@spenle.pro

**Villanueva Annick** (Le Havre, France); tél: 0622168682; mail: a.villanueva@numericable.com

## Congrès

23, 24 et 25/04/2014: Gérardmer (88)

**113<sup>e</sup> congrès national de la Confédération Musicale de France** à l'Espace LAC. Les concerts seront assurés par l'Orchestre à l'école de Vandœuvre lès Nancy, les Mandolines de Remiremont, l'Harmonie municipale de Remiremont, le Swing Cécile Jazz Band de Fraize, l'Orchestre d'harmonie de la ville d'Épinal, l'Union musicale de Gérardmer. [www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)





## ***L'assurance sans fausse note !***

**Le Contrat Groupe de la CMF propose  
les garanties les mieux adaptées aux structures  
musicales et les moins chères du marché  
grâce au nombre élevé d'assurés !**

**Elles couvrent musiciens, instruments, locaux,  
associations, responsables, bénévoles...**

**Elles sont applicables lors des  
cours de musique, répétitions, concerts, bals,  
spectacles, voyages et de leurs préparations.**

**Renseignements à la CMF au :**

**01 48 78 76 61**

Le Crédit Mutuel donne le **LA**

# PR*o*DiGES

Participez au premier concours télé de jeunes artistes classiques (instrument, chant et danse) et devenez peut-être le « Prodiges » de l'année.

Inscrivez-vous dès maintenant sur [france2.fr/prodiges](http://france2.fr/prodiges) et réalisez votre rêve !

Confédération Nationale du Crédit Mutuel - 89,90 rue Cardinet - 75017 Paris - Février 2014 - Zestemplus - crédits photos Thinkstock



**Crédit Mutuel**  
**LA** banque à qui parler